MAUPRAT.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XIX.

Après avoir réfléchi mûrement sur les intentions probables du trappiste, je crus devoir accorder l'entrevue demandée. Ce n'était pas moi que Jean Mauprat pouvait espérer d'abuser par ses artifices, et je voulus faire ce qui dépendait de moi pour éviter qu'il vînt tourmenter de ses intrigues les derniers jours de mon grand-oncle. Je me rendis donc, dès le lendemain, à la ville, vers la fin des vêpres, et je sonnai, non sans émotion, à la porte des carmes.

La retraite choisie par le trappiste était une de ces innombrables communautés mendiantes que la France nourrissait; celle-là, quoique soumise à une règle austère, était riche et adonnée au plaisir. A cette époque sceptique, le petit nombre des moines n'étant plus en rapport avec l'étendue et la richesse des établissemens fondés pour eux, les religieux errant dans les vastes abbayes au fond des provinces, au sein du luxe, débarrassés du

(1) Voyez les livraisons des 1er avril, 15 avril et 1er mai.

contrôle de l'opinion (toujours effacé là où l'homme s'isole), menaient la vie la plus douce et la plus oisive qu'ils eussent jamais goûtée. Mais cette obscurité, mère des *vices aimables*, comme on disait alors, n'était chère qu'aux ignorans. Les chefs étaient livrés aux pénibles rêves d'une ambition nourrie dans l'ombre, aigrie dans l'inaction. Agir, même dans le cercle le plus restreint, et à l'aide des élémens les plus nuls, agir à tout prix, telle était l'idée fixe des prieurs et des abbés.

Le prieur des *carmes chaussés* que j'allais voir, était la vivante image de cette impuissance agitée. Cloué par la goutte dans son grand fauteuil, il m'offrit un étrange pendant à la vénérable figure du chevalier, pâle et immobile comme lui, mais noble et patriarcal dans sa mélancolie. Le prieur était court, gras et plein de pétulance. La partie supérieure de son corps étant libre, sa tête se tournait avec vivacité à droite et à gauche; ses bras s'agitaient pour donner des ordres, sa parole était brève, et son organe voilé semblait donner un sens mystérieux aux moindres choses. En un mot, la moitié de sa personne paraissait lutter sans cesse pour entraîner l'autre, comme cet homme enchanté des contes arabes, qui cachait sous sa robe son corps de marbre jusqu'à la ceinture.

Il me reçut avec un empressement exagéré, s'irrita de ce qu'on ne m'apportait pas un siége assez vite, étendit sa grosse main flasque pour attirer ce siége tout près du sien, fit signe à un grand satyre barbu, qu'il appelait son frère trésorier, de sortir, puis après m'avoir accablé de questions sur mon voyage, sur mon retour, sur ma santé, sur ma famille, et dardant sur moi de petits yeux clairs et mobiles qui soulevaient les plis des paupières, grossies et affaissées par l'intempérance, il entra en matière.

— Je sais, mon cher enfant, dit-il, le sujet qui vous amène; vous voulez rendre vos devoirs à votre saint parent, à ce trappiste modèle d'édification, que Dieu nous ramène pour servir d'exemple au monde et faire éclater le miracle de la grace? — Monsieur le prieur, lui répondis-je, je ne suis pas assez bon chrétien pour apprécier le miracle dont vous parlez. Que les ames dévotes en rendent grace au ciel! pour moi, je viens ici, parce que M. Jean de Mauprat désire me faire part, a-t-il dit, de projets qui me concernent et que je suis prêt à écouter. Si vous voulez permettre que je me rende près de lui... — Je n'ai pas voulu qu'il vous vît

avant moi, jeune homme! s'écria le prieur avec une affectation de franchise, et en s'emparant de mes mains, que je ne sentais pas sans dégoût dans les siennes; j'ai une grace à vous demander au nom de la charité, au nom du sang qui coule dans vos veines... Je dégageai une de mes mains, et le prieur, voyant l'expression de mon mécontentement, changea sur-le-champ de langage avec une souplesse admirable. — Vous êtes homme du monde, je le sais. Vous avez à vous plaindre de celui qui fut Jean de Mauprat et qui s'appelle aujourd'hui l'humble frère Jean Népomucène. Mais si les préceptes de notre divin maître Jésus-Christ ne vous portent pas à la miséricorde, il est des considérations de décence publique et d'esprit de famille, qui doivent vous faire partager mes craintes et mes efforts. Vous savez la résolution pieuse, mais téméraire, qu'a formée frère Jean; vous devez vous joindre à moi pour l'en détourner, et vous le ferez, je n'en doute pas. — Peut-être, monsieur, répondis-je froidement; mais ne pourrais-je vous demander à quels motifs ma famille doit l'intérêt que vous voulez bien prendre à ses affaires? — A l'esprit de charité qui anime tous les serviteurs du Christ, répondit le moine avec une dignité fort bien jouée.

Retranché derrière ce prétexte, à la faveur duquel le clergé s'est toujours immiscé dans tous les secrets de famille, il lui fut aisé de mettre un terme à mes questions; et sans détruire le soupçon qui combattait contre lui dans mon esprit, il réussit à prouver à mes oreilles que je lui devais de la reconnaissance pour le soin qu'il prenait de l'honneur de mon nom. Il fallait bien voir où il voulait en venir, et ce que j'avais prévu arriva. Mon oncle Jean réclamait de moi la part qui lui revenait du fief de la Roche-Mauprat, et le prieur était chargé de me faire entendre que j'avais à opter entre une somme assez considérable à débourser (car on parlait du revenu arriéré de mes sept années de jouissance, outre le fonds d'un septième de propriété) et l'action insensée qu'il prétendait faire, et dont l'éclat ne manquerait pas de hâter les jours du vieux chevalier et de me créer peut-être d'*étranges embarras personnels*. Tout cela me fut insinué merveilleusement, sous les dehors de la plus chrétienne sollicitude pour moi, de la plus fervente admiration pour le zèle du trappiste, et de la plus sincère inquiétude pour les effets de cette *ferme* résolution.

Enfin, il me fut démontré clairement que Jean Mauprat ne venait pas me demander des moyens d'existence, mais qu'il me fallait le supplier humblement d'accepter la moitié de mon bien pour l'empêcher de traîner mon nom et peut-être ma personne sur le banc des criminels.

J'essayai une dernière objection. — Si la résolution du frère Népomucène, comme vous l'appelez, monsieur le prieur, est aussi bien arrêtée que vous le dites; si le soin de son salut est le seul qu'il ait en ce monde, expliquez-moi comment la séduction des biens temporels pourra l'en détourner? Il y a là une inconséquence que je ne comprends guère.

Le prieur fut un peu embarrassé du regard perçant que j'attachais sur lui; mais se jetant au même instant dans une de ces parades de naïveté qui sont la haute ressource des fourbes: — Mon Dieu! mon cher fils, s'écria-t-il, vous ne savez donc pas quelles immenses consolations la possession des biens de ce monde peut répandre sur une ame pieuse? Autant les richesses périssables sont dignes de mépris lorsqu'elles représentent de vains plaisirs, autant le juste doit les réclamer avec fermeté quand elles lui assurent les moyens de faire le bien. A la place du saint trappiste, je ne vous cache pas que je ne cèderais mes droits à personne, que je voudrais fonder une communauté religieuse, pour la propagation de la foi et la distribution des aumônes, avec les fonds qui, entre les mains d'un jeune et brillant seigneur comme vous, ne servent qu'à entretenir à grands frais des chevaux et des chiens. L'église nous enseigne que, par de grands sacrifices et de riches offrandes, nous pouvons racheter nos ames des plus noirs péchés. Le frère Népomucène, assiégé d'une sainte terreur, croit qu'une expiation publique est nécessaire à son salut. Martyr dévoué, il veut offrir son sang à l'implacable justice des hommes. Combien ne sera-t-il pas plus doux pour vous (et plus *sûr* en même temps) de lui voir élever quelque saint autel à la gloire de Dieu, et cacher dans la paix bienheureuse du cloître l'éclat funeste d'un nom qu'il a déjà abjuré! Il est tellement dominé par l'esprit de la Trappe; il a pris un tel amour de l'abnégation, de l'humilité, de la pauvreté, qu'il me faudra bien des efforts et bien des secours d'en haut pour le déterminer à accepter cet échange de *mérites*.

— C'est donc vous, monsieur le prieur, qui vous chargez, par

bonté gratuite, de changer cette funeste résolution? J'admire votre zèle, et je vous en remercie, mais je ne pense pas que tant de négociations soient nécessaires. M. Jean de Mauprat réclame sa part d'héritage, rien n'est plus juste; et lors même que la loi refuserait tout droit civil à celui qui n'a dû son salut qu'à la fuite (ce que je ne veux point examiner), mon parent peut être assuré qu'il n'y aurait jamais la moindre contestation entre nous à cet égard, si j'étais libre possesseur d'une fortune quelconque. Mais vous n'ignorez pas que je ne dois la jouissance de cette fortune qu'à la bonté de mon grand-oncle, le chevalier Hubert de Mauprat; qu'il a assez fait en payant les dettes de la famille, qui absorbaient au-delà du fonds; que je ne puis rien aliéner sans sa permission, et que je ne suis réellement que le dépositaire d'une fortune que je n'ai pas encore acceptée. Le prieur me regarda avec surprise, et comme frappé d'un coup imprévu; puis il sourit d'un air rusé et me dit : — Fort bien! Il paraît que je m'étais trompé, et que c'est à M. Hubert de Mauprat qu'il faut s'adresser. Je le ferai, car je ne doute pas qu'il ne me sache très bon gré de sauver à sa famille un scandale qui peut avoir de très bons résultats dans l'autre vie pour un de ses parens, mais qui, à coup sûr, peut en avoir de très mauvais, pour *un autre parent*, dans celle-ci. — J'entends, monsieur, répondis-je. C'est une menace; je répondrai sur le même ton. Si M. Jean de Mauprat se permet d'obséder mon oncle et ma cousine, c'est à moi qu'il aura affaire; et ce ne sera pas devant les tribunaux que je l'appellerai en réparation de certains outrages que je n'ai point oubliés. Dites-lui que je n'accorderai point l'absolution au pénitent de la Trappe, s'il ne reste fidèle au rôle qu'il a adopté. Si M. Jean de Mauprat est sans ressources et qu'il implore ma bonté, je pourrai lui donner, sur les revenus qui me sont accordés, les moyens d'exister humblement et sagement, selon l'esprit de ses vœux. Mais si l'ambition ecclésiastique s'empare de son cerveau, et qu'il compte, avec de folles et puériles menaces, intimider assez mon oncle pour lui arracher de quoi satisfaire ses nouveaux goûts, qu'il se détrompe, dites-le-lui bien de ma part. La sécurité du vieillard et l'avenir de la jeune fille n'ont que moi pour défenseur, et je saurai les défendre, fût-ce au péril de l'honneur et de la vie.

— L'honneur et la vie sont pourtant de quelque importance à

votre âge, reprit l'abbé visiblement irrité, mais affectant des manières plus douces que jamais; qui sait à quelle folie la ferveur religieuse peut entraîner le trappiste? car, entre nous soit dit, mon pauvre enfant.......... voyez, moi, je suis un homme sans exagération, j'ai vu le monde dans ma jeunesse, et je n'approuve pas ces partis extrêmes, dictés plus souvent par l'orgueil que par la piété. J'ai consenti à tempérer l'austérité de la règle; mes religieux ont bonne mine et portent des chemises..... Croyez bien, mon cher monsieur, que je suis loin d'approuver le dessein de votre parent, et que je ferai tout au monde pour l'entraver; mais enfin, s'il persiste, à quoi vous servira mon zèle? Il a la permission de son supérieur, et peut se livrer à une inspiration funeste... Vous pouvez être gravement compromis dans une affaire de ce genre; car enfin, quoique vous soyez, à ce qu'on assure, un digne gentilhomme, bien que vous ayez abjuré les erreurs du passé, bien que peut-être votre ame ait toujours haï l'iniquité, vous avez trempé, de fait, dans bien des exactions que les lois humaines réprouvent et châtient. Qui sait à quelles révélations involontaires le frère Népomucène peut se voir entraîné, s'il provoque l'instruction d'une procédure criminelle? Pourra-t-il la provoquer contre lui-même sans la provoquer en même temps contre vous?... Croyez-moi, je veux la paix..... je suis un bon homme...— Oui, un très bon homme, mon père, répondis-je avec ironie, je le vois parfaitement. Mais ne vous inquiétez pas trop, car il y a un raisonnement fort clair qui doit nous rassurer l'un et l'autre. Si une véritable vocation religieuse pousse M. Jean le trappiste à une réparation publique, il sera facile de lui faire entendre qu'il doit s'arrêter devant la crainte d'entraîner un autre que lui dans l'abîme, car l'esprit du Christ le lui défend. Mais si ce que je présume est certain, si M. Jean de Mauprat n'a pas la moindre envie de se livrer entre les mains de la justice, ses menaces sont peu faites pour m'épouvanter, et je saurai empêcher qu'elles ne fassent plus de bruit qu'il ne convient. — C'est donc là toute la réponse que j'aurai à lui porter? dit le prieur en me lançant un regard où perçait le ressentiment. — Oui, monsieur, répondis-je, à moins qu'il ne lui plaise de recevoir cette réponse de ma propre bouche et de paraître ici. Je suis venu déterminé à vaincre le dégoût que sa présence m'inspire, et je m'étonne qu'a-

près avoir manifesté un si vif désir de m'entretenir il se tienne à l'écart quand j'arrive. — Monsieur, reprit le prieur avec une ridicule majesté, mon devoir est de faire régner en ce lieu saint la paix du Seigneur. Je m'opposerai donc à toute entrevue qui pourrait amener des explications violentes.... — Vous êtes beaucoup trop facile à effrayer, monsieur le prieur, répondis-je; il n'y a lieu ici à aucun emportement. Mais comme ce n'est pas moi qui ai provoqué ces explications, et que je me suis rendu ici par pure complaisance, je renonce de grand cœur à les pousser plus loin, et vous remercie d'avoir bien voulu servir d'intermédiaire.

Je le saluai profondément et me retirai.

XX.

Je fis à l'abbé, qui m'attendait chez Patience, le récit de cette conférence, et il fut entièrement de mon avis; il pensa comme moi que le prieur, loin de travailler à détourner le trappiste de ses prétendus desseins, l'engageait de tout son pouvoir à m'épouvanter pour m'amener à de grands sacrifices d'argent. Il était tout simple, à ses yeux, que ce vieillard, fidèle à l'esprit monacal, voulût mettre dans les mains d'un Mauprat moine, le fruit des labeurs et des économies d'un Mauprat séculier. C'est là le caractère indélébile du clergé catholique, me dit-il. Il ne saurait vivre sans faire la guerre aux familles et sans épier tous les moyens de les spolier. Il semble que ces biens soient sa propriété et que toutes les voies lui soient bonnes pour les recouvrer. Il n'est pas aussi facile que vous le pensez de se défendre contre ce doucereux brigandage. Les moines ont l'appétit persévérant et l'esprit ingénieux. Soyez prudent et attendez-vous à tout. Vous ne pourrez jamais décider un trappiste à se battre; retranché sous son capuchon, il recevra, courbé et les mains en croix, les plus sanglans outrages; et sachant fort bien que vous ne l'assassinerez pas, il ne vous craindra guère. Et puis, vous ne savez pas ce qu'est la justice dans la main des hommes et de quelle manière un procès criminel est conduit et jugé quand une des parties ne recule devant aucun moyen de séduction et d'épouvante. Le clergé est puissant; la robe est déclamatoire; les mots probité et intégrité résonnent depuis des siècles sur les murs endurcis des prétoires, sans empêcher les juges prévarica-

teurs et les arrêts iniques. Méfiez-vous, méfiez-vous! Le trappiste peut lancer la meute à bonnet carré sur ses traces et la dépister en disparaissant à point et la laissant sur les vôtres. Vous avez blessé bien des amours-propres en faisant échouer les nombreuses prétentions des épouseurs d'héritages. Un des plus outrés et des plus méchans est proche parent d'un magistrat tout puissant dans la province. De La Marche a quitté la robe pour l'épée; mais il a pu laisser parmi ses anciens confrères des gens portés à vous desservir. Je suis fâché que vous n'ayez pu le joindre en Amérique et vous mettre bien avec lui. Ne haussez pas les épaules; vous en tuerez dix, et les choses iront de mal en pis. On se vengera, non peut-être sur votre vie, on sait que vous en faites bon marché, mais sur votre honneur, et votre grand-oncle mourra de chagrin... Enfin...

— Vous avez l'habitude de voir tout en noir au premier coup d'œil, quand par hasard vous ne voyez pas le soleil en plein minuit, mon bon abbé, lui dis-je en l'interrompant. Laissez-moi vous dire tout ce qui doit écarter ces sombres pressentimens. Je connais Jean Mauprat de longue main; c'est un insigne imposteur, et de plus, le dernier des lâches. Il rentrera sous terre à mon aspect, et dès le premier mot, je lui ferai avouer qu'il n'est ni trappiste, ni moine, ni dévot. Tout ceci est un tour de chevalier d'industrie, et je lui ai entendu jadis faire des projets qui m'empêchent de m'étonner aujourd'hui de son impudence; je la crains donc fort peu.

— Et vous avez tort, reprit l'abbé. Il faut toujours craindre un lâche, parce qu'il nous frappe par derrière au moment où nous l'attendons en face. Si Jean Mauprat n'était pas trappiste, si les papiers qu'il m'a montrés avaient menti, le prieur des carmes est trop subtil et trop prudent pour s'y être laissé prendre. Jamais cet homme-là n'embrassera la cause d'un séculier, et jamais il ne prendra un séculier pour un des siens. Au reste, il faut aller aux informations, et je vais écrire sur-le-champ au supérieur de la Trappe; mais je suis certain qu'elles confirmeront ce que je sais déjà. Il est même possible que Jean de Mauprat soit sincèrement dévot. Rien ne sied mieux à un pareil caractère que certaines nuances de l'esprit catholique. L'inquisition est l'ame de l'église, et l'inquisition doit sourire à Jean de Mauprat. Je crois volontiers qu'il se livrerait au glaive séculier rien que pour le plaisir de vous

perdre avec lui, et que l'ambition de fonder un monastère avec vos deniers est une inspiration subite dont tout l'honneur appartient au prieur des carmes.

— Cela n'est guère probable, mon cher abbé, lui dis-je. D'ailleurs, à quoi nous mèneront ces commentaires? Agissons. Gardons à vue le chevalier pour que l'animal immonde ne vienne pas empoisonner la sérénité de ses derniers jours. Écrivons à la Trappe, offrons une pension au misérable, et voyons venir, tout en épiant avec soin ses moindres démarches. Mon sergent Marcasse est un admirable limier. Mettons-le sur la piste, et s'il peut parvenir à nous rapporter en langue vulgaire ce qu'il aura vu et entendu, nous saurons bientôt ce qui se passe dans tout le pays.

En devisant ainsi, nous arrivâmes au château à la chute du jour. Je ne sais quelle inquiétude tendre et puérile, comme il en vient aux mères lorsqu'elles s'éloignent un instant de leur progéniture, s'empara de moi en entrant dans cette demeure silencieuse. Cette sécurité éternelle, que rien n'avait jamais troublée dans l'enceinte des vieux lambris sacrés, la caducité nonchalante des serviteurs, les portes toujours ouvertes, à tel point que les mendians entraient parfois jusque dans le salon sans rencontrer personne, ou sans causer d'ombrage; toute cette atmosphère de calme, de confiance et d'isolement contrastait avec les pensées de lutte et les soucis dont le retour de Jean et les menaces du carme avaient rempli mon esprit durant quelques heures. Je doublai le pas, et, saisi d'un tremblement involontaire, je traversai la salle de billard. Il me sembla, en cet instant, voir passer, sous les fenêtres du rez-de-chaussée, une ombre noire qui se glissait parmi les jasmins, et qui disparut dans le crépuscule. Je poussai vivement la porte du salon, et m'arrêtai. Tout était silencieux et immobile. J'allais me retirer et chercher Edmée dans la chambre de son père, lorsque je crus voir remuer quelque chose de blanc près de la cheminée, où le chevalier se tenait toujours. « Edmée, êtes-vous ici? » m'écriai-je. Rien ne me répondit. Mon front se couvrit d'une sueur froide, et mes genoux tremblèrent. Honteux d'une faiblesse si étrange, je m'élançai vers la cheminée en répétant avec angoisse le nom d'Edmée. « Est-ce vous, enfin, Bernard? » me répondit-elle d'une voix tremblante. Je la saisis dans mes bras; elle était agenouillée auprès du fauteuil de son père, et pressait contre ses lèvres les mains glacées du

vieillard. « Grand Dieu ! m'écriai-je en distinguant, à la faible clarté qui régnait dans l'appartement, la face livide et raidie du chevalier, notre père a-t-il cessé de vivre?... — Peut-être, me dit-elle avec un organe étouffé, peut-être évanoui seulement, s'il plaît à Dieu ! De la lumière, au nom du ciel ! sonnez ! Il n'y a qu'un instant qu'il est en cet état. » Je sonnai à la hâte ; l'abbé nous rejoignit, et nous eûmes le bonheur de rappeler mon oncle à la vie.

Mais, lorsqu'il ouvrit les yeux, son esprit semblait lutter contre les impressions d'un rêve pénible. « Est-il parti, est-il parti, ce misérable fantôme ? s'écria-t-il à plusieurs reprises. Holà ! Saint-Jean, mes pistolets !... Mes gens ! Qu'on jette ce drôle par les fenêtres ! » Je soupçonnai la vérité. « Qu'est-il donc arrivé ? dis-je à Edmée à voix basse ; qui donc est venu ici durant mon absence? — Si je vous le dis, répondit Edmée, vous le croirez à peine, et vous nous accuserez de folie, mon père et moi ; mais je vous conterai cela tout-à-l'heure, occupons-nous de mon père. »

Elle parvint, par ses douces paroles et ses tendres soins, à rendre le calme au vieillard. Nous le portâmes à son appartement, et il s'endormit tranquille. Quand Edmée eut retiré légèrement sa main de la sienne et abaissé le rideau ouatté sur sa tête, elle s'approcha de l'abbé et de moi, et nous raconta qu'une demi-heure avant notre retour, un frère quêteur était entré dans le salon où elle brodait, selon sa coutume, près de son père assoupi. Peu surprise d'un incident qui arrivait quelquefois, elle s'était levée pour prendre sa bourse sur la cheminée, tout en adressant au moine des paroles de bienveillance. Mais, au moment où elle se retournait pour lui tendre son aumône, le chevalier, éveillé en sursaut, s'était écrié en toisant le moine d'un air à la fois courroucé et effrayé : « Par le diable! monsieur, que venez-vous faire ici sous ce harnais-là?» Edmée avait alors regardé le visage du moine, et elle avait reconnu, « ce que vous n'imagineriez jamais, dit-elle, l'affreux Jean de Mauprat! Je ne l'avais vu qu'une heure dans ma vie, mais cette figure repoussante n'était jamais sortie de ma mémoire, et jamais je n'ai eu le moindre accès de fièvre sans qu'elle se présentât devant mes yeux. Je ne pus retenir un cri. « N'ayez pas peur, nous dit-il avec un effroyable sourire, je ne viens pas ici en ennemi, mais en suppliant ; » et il se mit à genoux si près de mon père, que ne sachant ce qu'il voulait faire, je me jetai entre eux, et je poussai violem-

ment le fauteuil à roulettes qui recula jusqu'à la muraille. Alors le moine, parlant d'une voix lugubre, que rendait encore plus effrayante l'approche de la nuit, se mit à nous déclamer je ne sais quelle formule lamentable de confession, demandant grace pour ses crimes, et se disant déjà couvert du voile noir des parricides lorsqu'ils montent à l'échafaud. « Ce malheureux est devenu fou, » dit mon père en tirant le cordon de la sonnette; mais Saint-Jean est sourd, et il ne vint pas. Il nous fallut donc entendre, dans une angoisse inexprimable, les discours étranges de cet homme qui se dit trappiste, et qui prétend qu'il vient se livrer au glaive séculier en expiation de ses forfaits. Il voulait auparavant demander à mon père son pardon et sa dernière bénédiction. En disant cela, il se traînait sur ses genoux et parlait avec véhémence. Il y avait de l'insulte et de la menace dans le son de cette voix qui proférait les paroles d'une extravagante humilité. Comme il se rapprochait toujours de mon père, et que l'idée des sales caresses qu'il semblait vouloir lui adresser me remplissait de dégoût, je lui ordonnai d'un ton assez impérieux de se lever, et de parler convenablement; mon père, courroucé, lui commanda de se taire et de se retirer; et comme en cet instant il s'écriait : « Non! vous me laisserez embrasser vos genoux! » je le repoussai pour l'empêcher de toucher à mon père. Je frémis d'horreur en songeant que mon gant a effleuré ce froc immonde. Il se retourna vers moi; et quoiqu'il affectât toujours le repentir et l'humilité, je vis la colère briller dans ses yeux. Mon père fit un violent effort pour se lever, et il se leva en effet, comme par miracle, mais aussitôt il retomba évanoui sur son siége; des pas se firent entendre dans le billard, et le moine sortit par la porte vitrée avec la rapidité de l'éclair. C'est alors que vous m'avez trouvée demi-morte et glacée d'épouvante aux pieds de mon père anéanti.

— L'abominable lâche n'a pas perdu de temps, vous le voyez, l'abbé! m'écriai-je; il voulait effrayer mon oncle et sa fille, il y a réussi; mais il a compté sans moi, et je jure que, fallût-il le traiter à la mode de la Roche-Mauprat... s'il ose jamais se présenter ici de nouveau....

— Taisez-vous, Bernard, dit Edmée, vous me faites frémir; parlez sagement, et dites-moi ce que tout cela signifie. — Quand je l'eus mise au fait de ce qui était arrivé à l'abbé et à moi, elle

nous blâma de ne pas l'avoir prévenue. Si j'avais su à quoi je devais m'attendre, nous dit-elle, je n'aurais pas été effrayée, et j'eusse pris des précautions pour ne jamais rester seule à la maison avec mon père et Saint-Jean, qui n'est guère plus ingambe. Maintenant je ne crains plus rien, et je me tiendrai sur mes gardes. Mais le plus sûr, mon cher Bernard, est d'éviter tout contact avec cet homme odieux, et de lui faire l'aumône aussi largement que possible, pour nous en débarrasser. L'abbé a raison : il peut être redoutable. Il sait que notre parenté avec lui nous empêchera toujours de nous mettre à l'abri de ses persécutions en invoquant les lois, et s'il ne peut nous nuire aussi sérieusement qu'il s'en flatte, il peut du moins nous susciter mille dégoûts que je répugne à braver. Jetez-lui de l'or, et qu'il s'en aille, mais ne me quittez plus, Bernard; voyez! vous m'êtes nécessaire absolument; soyez consolé du mal que vous prétendez m'avoir fait. — Je pressai sa main dans les miennes, et jurai de ne jamais m'éloigner d'elle, fût-ce par son ordre, tant que ce trappiste n'aurait pas délivré le pays de sa présence.

L'abbé se chargea des négociations avec le couvent. Il se rendit à la ville le lendemain, et porta de ma part au trappiste l'assurance expresse que je le ferais sauter par les fenêtres s'il s'avisait jamais de reparaître au château de Sainte-Sévère. Je lui proposais en même temps de subvenir à ses besoins, largement même, à condition qu'il se retirerait sur-le-champ, soit à sa chartreuse, soit dans toute autre retraite séculière ou religieuse, à son choix, et qu'il ne remettrait jamais les pieds en Berry.

Le prieur reçut l'abbé avec tous les témoignages d'un profond dédain et d'une sainte aversion pour son état d'hérésie; loin de le cajoler, comme moi, il lui dit qu'il voulait rester étranger à toute cette affaire, qu'il s'en lavait les mains, qu'il se bornerait à transmettre les décisions de part et d'autre, et à donner asile au frère Népomucène, autant par charité chrétienne que pour édifier ses religieux par l'exemple d'un homme vraiment saint. A l'en croire, le frère Népomucène serait le second du nom placé au premier rang de la milice céleste, en vertu des canons de l'église.

Le jour suivant, l'abbé, rappelé au couvent par un message particulier, eut une entrevue avec le trappiste. A sa grande surprise, il trouva que l'ennemi avait changé de tactique. Il refusait

avec indignation toute espèce de secours, se retranchant derrière son vœu de pauvreté et d'humilité, et blâmant avec emphase son cher hôte le prieur d'avoir osé proposer, sans son aveu, l'échange des biens éternels contre les biens périssables. Il refusait de s'expliquer sur le reste, et se renfermait dans des réponses ambiguës et boursouflées : Dieu l'inspirerait, disait-il, et il comptait à la prochaine fête de la Vierge, à l'heure auguste et sublime de la sainte communion, entendre la voix de Jésus parler à son cœur et lui dicter la conduite qu'il aurait à tenir. L'abbé dut craindre de montrer de l'inquiétude en insistant pour percer ce *saint mystère*, et il vint me rendre cette réponse qui était moins faite que toute autre pour me rassurer.

Cependant les jours et les semaines s'écoulèrent sans que le trappiste donnât le moindre signe de volonté sur quoi que ce soit. Il ne reparut ni au château ni dans les environs, et se tint tellement renfermé aux carmes, que peu de personnes virent son visage. Cependant on sut bientôt, et le prieur mit grand soin à en répandre la nouvelle, que Jean de Mauprat, converti à la plus ardente et à la plus exemplaire piété, était de passage, comme pénitent de la Trappe, au couvent des carmes. Chaque matin on fit circuler un nouveau trait de vertu, un nouvel acte d'austérité de ce saint personnage. Les dévotes, avides du merveilleux, voulurent le voir, et lui portèrent mille petits présens qu'il refusa avec obstination. Quelquefois il se cachait si bien, qu'on le disait parti pour la Trappe; mais au moment où nous nous flattions d'en être débarrassés, nous apprenions qu'il venait de s'infliger, dans la cendre et sous le cilice, des mortifications épouvantables; ou bien il avait été pieds nus dans les endroits les plus déserts et les plus incultes de la Varenne, accomplir des pèlerinages. On alla jusqu'à dire qu'il faisait des miracles : si le prieur n'était pas guéri de la goutte, c'est que, par esprit de pénitence, il ne voulait pas guérir.

Cette incertitude dura près de deux mois.

XXI.

Ces jours qui s'écoulèrent dans l'intimité furent pour moi délicieux et terribles. Voir Edmée à toute heure, sans crainte d'être indiscret, puisqu'elle-même m'appelait à ses côtés, lui faire la

lecture, causer avec elle de toutes choses, partager les tendres soins qu'elle rendait à son père, être de moitié dans sa vie, absolument comme si nous eussions été frère et sœur; c'était un grand bonheur sans doute, mais c'était un dangereux bonheur, et le volcan se ralluma dans mon sein. Quelques paroles confuses, quelques regards troublés me trahirent; Edmée ne fut point aveugle, mais elle resta impénétrable; son œil noir et profond, attaché sur moi comme sur son père, avec la sollicitude d'une ame exclusive, se refroidissait quelquefois tout à coup au moment où la violence de ma passion était près d'éclater. Sa physionomie n'exprimait alors qu'une patiente curiosité et la volonté inébranlable de lire jusqu'au fond de mon ame sans me laisser voir seulement la surface de la sienne.

Mes souffrances, quoique vives, me furent chères dans les premiers temps; je me plaisais à les offrir intérieurement à Edmée, comme une expiation de mes fautes passées. J'espérais qu'elle les devinerait et qu'elle m'en saurait gré. Elle les vit et ne m'en parla pas. Mon mal s'aigrit, mais il se passa encore des jours avant que je perdisse la force de le cacher. Je dis des jours, parce que, pour quiconque a aimé une femme et s'est trouvé seul avec elle, contenu par sa sévérité, les jours ont dû se compter comme des siècles. Quelle vie pleine et pourtant dévorante! que de langueur et d'agitation, de tendresse et de colère! Il me semblait que les heures résumaient des années, et aujourd'hui, si je ne rectifiais par des dates l'erreur de ma mémoire, je me persuaderais aisément que ces deux mois remplirent la moitié de ma vie.

Je voudrais peut-être aussi me le persuader pour me réconcilier avec la conduite ridicule et coupable que je tins, au mépris des bonnes résolutions que je venais à peine de former. La rechute fut si prompte et si complète, qu'elle me ferait rougir encore, si je ne l'avais cruellement expiée, comme vous le verrez bientôt.

Après une nuit d'angoisse je lui écrivis une lettre insensée, qui faillit avoir pour moi des résultats effroyables. Elle était à peu près conçue en ces termes : « Vous ne m'aimez point, Edmée, vous ne m'aimerez jamais. Je le sais, je ne demande rien, je n'espère rien; je veux rester près de vous, consacrer ma vie à votre service et à votre défense; je ferai, pour vous être utile, tout ce qui sera possible à mes forces; mais je souffrirai, et quoi que je fasse pour

le cacher, vous le verrez, et vous attribuerez peut-être à des motifs étrangers une tristesse que je ne pourrai pas renfermer avec un constant héroïsme. Vous m'avez profondément affligé hier en m'engageant à sortir un peu *pour me distraire.* Me distraire de vous, Edmée! quelle amère raillerie! ne soyez pas cruelle, ma pauvre sœur, car alors vous redevenez mon impérieuse fiancée des mauvais jours... et, malgré moi, je redeviens le brigand que vous détestiez... Ah! si vous saviez combien je suis malheureux! il y a deux hommes en moi qui se combattent à mort et sans relâche; il faut bien espérer que le brigand succombera, mais il se défend pied à pied, et il rugit parce qu'il se sent couvert de blessures et frappé mortellement. Si vous saviez, si vous saviez, Edmée! quelles luttes, quels combats! quelles larmes de sang mon cœur distille, et quelles fureurs s'allument souvent dans la partie de mon esprit que gouvernent les anges rebelles! Il y a des nuits où je souffre tant, que, dans le délire de mes songes, il me semble que je vous plonge un poignard dans le cœur, et que, par une lugubre magie, je vous force ainsi à m'aimer comme je vous aime. Quand je m'éveille, baigné d'une sueur froide, égaré, hors de moi, je suis comme tenté d'aller vous tuer, afin d'anéantir la cause de mes angoisses. Si je ne le fais pas, c'est que je crains de vous aimer morte avec autant de passion et de ténacité que si vous étiez vivante. Je crains d'être contenu, gouverné, dominé par votre image, comme je le suis par votre personne; et puis il n'y a pas de moyen de destruction dans la main de l'homme; l'être qu'il aime et qu'il redoute existe en lui, lorsqu'il a cessé d'exister sur la terre. C'est l'ame d'un amant qui sert de cercueil à sa maitresse, et qui conserve à jamais ses brûlantes reliques, pour s'en nourrir sans jamais les consumer..... Mais, ô ciel! dans quel désordre sont mes idées! voyez, Edmée, à quel point mon esprit est malade, et prenez pitié de moi. Patientez, permettez-moi d'être triste; ne suspectez jamais mon dévouement; je suis souvent fou, mais je vous chéris toujours. Un mot, un regard de vous me rappellera toujours au sentiment du devoir, et ce devoir me sera doux, quand vous daignerez m'en faire souvenir... A l'heure où je vous écris, Edmée, le ciel est chargé de nuées plus sombres et plus lourdes que l'airain; le tonnerre gronde, et à la lueur des éclairs semblent flotter les spectres douloureux du pur-

gatoire. Mon ame est sous le poids de l'orage, mon esprit troublé flotte comme ces clartés incertaines qui jaillissent de l'horizon. Il me semble que mon être va éclater comme la tempête. Ah! si je pouvais élever vers vous une voix semblable à la sienne! si j'avais la puissance de produire au dehors les angoisses et les fureurs qui me rongent! Souvent, quand la tourmente passe sur les grands chênes, vous dites que vous aimez le spectacle de sa colère et de leur résistance. C'est, dites-vous, la lutte des grandes forces, et vous croyez saisir, dans les bruits de l'air, les imprécations de l'aquilon et les cris douloureux des antiques rameaux. Lequel souffre davantage, Edmée, ou de l'arbre qui résiste, ou du vent qui s'épuise à l'attaque? N'est-ce pas toujours le vent qui cède et qui tombe? et alors, le ciel affligé de la défaite de son noble fils, se répand sur la terre en ruisseaux de pleurs! Vous aimez ces folles images, Edmée, et chaque fois que vous contemplez la force vaincue par la résistance, vous souriez cruellement, et votre regard mystérieux semble insulter à ma misère. Eh bien! n'en doutez pas, vous m'avez jeté à terre, et, quoique brisé, je souffre encore; sachez-le, puisque vous voulez le savoir, puisque vous êtes impitoyable au point de m'interroger et de feindre pour moi la compassion... Je souffre et je n'essaie plus de soulever le pied que le vainqueur orgueilleux a posé sur ma poitrine défaillante. »

Le reste de cette lettre qui était fort longue, fort décousue, et absurde d'un bout à l'autre, était conçu dans le même sens. Ce n'était pas la première fois que j'écrivais à Edmée, quoique vivant sous le même toit et ne la quittant qu'aux heures du repos. Ma passion m'absorbait à tel point, que j'étais invinciblement entraîné à prendre sur mon sommeil pour lui écrire. Je ne croyais jamais lui avoir assez parlé d'elle, assez renouvelé la promesse d'une soumission à laquelle je manquais à chaque instant; mais la lettre dont il s'agit était plus hardie et plus passionnée qu'aucune des autres. Peut-être fut-elle écrite fatalement sous l'influence de la tempête qui éclatait au ciel, tandis que, courbé sur ma table, le front en sueur, la main sèche et brûlante, je traçais avec exaltation la peinture de mes souffrances. Il me semble qu'il se fit en moi un grand calme, voisin du désespoir, lorsque je me jetai sur mon lit après être descendu au salon, et avoir glissé ma lettre dans le panier à ouvrage d'Edmée. Le jour se levait chargé, à l'horizon, des ailes sombres

de l'orage qui s'envolait vers d'autres régions. Les arbres, chargés de pluie, s'agitaient encore sous la brise fraîchissante. Profondément triste, mais aveuglément dévoué à la souffrance, je m'endormis soulagé, comme si j'eusse fait le sacrifice de ma vie et de mes espérances. Edmée ne parut pas avoir trouvé ma lettre, car elle n'y répondit pas. Elle avait coutume de le faire verbalement, et c'était pour moi un moyen de provoquer de sa part ces effusions d'amitié fraternelle, dont il fallait bien me contenter, et qui versaient du moins un baume sur ma plaie. J'aurais dû me dire que cette fois ma lettre devait amener une explication décisive, ou être passée sous silence. Je soupçonnai l'abbé de l'avoir soustraite et jetée au feu; j'accusai Edmée de mépris et de dureté, néanmoins je me tus.

Le lendemain, le temps était parfaitement rétabli. Mon oncle fit une promenade en voiture, et chemin faisant, nous dit qu'il ne voulait pas mourir sans avoir fait une grande et dernière chasse au renard. Il était passionné pour ce divertissement, et sa santé s'était améliorée au point de rendre à son esprit des velléités de plaisir et d'action. Une étroite berline, très légère, attelée de fortes mules, courait rapidement dans les traines sablonneuses de nos bois, et quelquefois déjà il avait suivi de petites chasses, que nous montions pour le distraire. Depuis la visite du trappiste, le chevalier avait comme repris à la vie. Doué de force et d'obstination, comme tous ceux de sa race, il semblait qu'il pérît faute d'émotions; car le plus léger appel à son énergie rendait momentanément la chaleur à son sang engourdi. Comme il insista beaucoup sur ce projet de chasse, Edmée s'engagea à organiser avec moi une battue générale, et à y prendre une part active. Une des grandes joies du bon vieillard était de la voir à cheval, caracoler hardiment autour de sa voiture, et lui tendre toutes les branches fleuries qu'elle arrachait aux buissons en passant. Il fut décidé que je monterais à cheval pour l'escorter, et que l'abbé accompagnerait le chevalier dans la berline. Le ban et l'arrière-ban des garde-chasses, forestiers, piqueurs, voire des braconniers de la Varenne, fut convoqué à cette solennité de famille. Un grand repas fut préparé à l'office, pour le retour, avec force pâtés d'oies, et vin de terroir. Marcasse, dont j'avais fait mon régisseur à la Roche-Mauprat, et qui avait de grandes connaissances dans l'art de la chasse au renard, passa deux jours entiers à boucher les terriers. Quelques jeunes fer-

miers des environs, intéressés à la battue et capables de donner un bon conseil dans l'occasion, s'offrirent gracieusement à être de la partie, et enfin Patience, malgré son éloignement pour la destruction des animaux innocens, consentit à suivre la chasse en amateur. Au jour dit, qui se leva chaud et serein sur nos rians projets et sur mon implacable destinée, une cinquantaine de personnes se trouva sur pied avec cors, chevaux et chiens. La journée devait se terminer par une déconfiture de lapins, dont le nombre était excessif, et qu'il était facile de détruire en masse en se rabattant sur la partie des bois qui n'aurait pas été traquée pendant la chasse. Chacun de nous s'arma donc d'une carabine, et mon oncle lui-même en prit une pour tirer de sa voiture, ce qu'il faisait encore avec beaucoup d'adresse.

Durant les deux premières heures, Edmée, montée sur une jolie petite jument limousine, fort vive, et qu'elle s'amusait à exciter et à retenir avec une coquetterie touchante pour son vieux père, s'écarta peu de la calèche, d'où le chevalier souriant, animé, attendri, la contemplait avec amour. De même qu'emportés, chaque soir, par la rotation de notre globe, nous saluons, en entrant dans la nuit, l'astre radieux qui va régner sur un autre hémisphère; ainsi le vieillard se consolait de mourir en voyant la jeunesse, la force et la beauté de sa fille lui survivre dans une autre génération.

Quand la chasse fut bien *nouée*, Edmée, qui se ressentait certainement de l'humeur guerroyante de la famille, et chez qui le calme de l'ame n'enchaînait pas toujours la fougue du sang, céda aux signes réitérés que lui faisait son père, dont le plus grand désir était de la voir galoper, et elle suivit le *lancer*, qui était déjà un peu en avant. — Suis-la, suis-la! me cria le chevalier, qui ne l'avait pas plus tôt vue courir, que sa douce vanité paternelle avait fait place à l'inquiétude. Je ne me le fis pas dire deux fois, et enfonçant les éperons dans le ventre de mon cheval, je rejoignis Edmée dans un sentier de traverse qu'elle avait pris pour retrouver les chasseurs. Je frémis en la voyant se plier comme un jonc sous les branches, tandis que son cheval, excité par elle, l'emportait au milieu du taillis avec la rapidité de l'éclair. Edmée, pour l'amour de Dieu! lui criai-je, n'allez pas si vite. Vous allez vous faire tuer.

—Laisse-moi courir, me dit-elle gaiement; mon père me l'a permis. Laisse-moi tranquille, te dis-je ; je te donne sur les doigts, si tu arrêtes mon cheval.

— Laisse-moi du moins te suivre, lui dis-je en la serrant de près, ton père me l'a ordonné, et je ne suis là que pour me tuer, s'il t'arrive malheur.

Pourquoi étais-je obsédé par ces idées sinistres, moi qui avais vu si souvent Edmée courir à cheval dans les bois? Je l'ignore. J'étais dans un état bizarre; la chaleur de midi me montait au cerveau, et mes nerfs étaient singulièrement excités. Je n'avais pas déjeuné, me trouvant dans une mauvaise disposition en partant, et pour me soutenir à jeun, j'avais avalé plusieurs tasses de café mêlé de rhum. Je sentais alors un effroi insurmontable; puis, au bout de quelques instans, cet effroi fit place à un sentiment inexprimable d'amour et de joie. L'excitation de la course devint si vive que je m'imaginai n'avoir pas d'autre but que de poursuivre Edmée. A la voir fuir devant moi, aussi légère que sa cavale noire, dont les pieds volaient sans bruit sur la mousse, on l'eût prise pour une fée apparaissant en ce lieu désert pour troubler la raison des hommes et les entraîner sur ses traces au fond de ses retraites perfides. J'oubliai la chasse et tout le reste. Je ne vis qu'Edmée; un nuage passa devant mes yeux, je ne la vis plus, mais je courais toujours; j'étais dans un état de démence muette, lorsqu'elle s'arrêta brusquement.

— Que faisons-nous? me dit-elle. Je n'entends plus la chasse, et j'aperçois la rivière. Nous avons trop donné sur la gauche.

— Au contraire, Edmée, lui répondis-je sans savoir un mot de ce que je disais; encore un temps de galop et nous y sommes.

— Comme vous êtes rouge! me dit-elle. Mais comment passerons-nous la rivière?

— Puisqu'il y a un chemin, il y a un gué, lui répondis-je. Allons, allons!

J'étais possédé de la rage de courir encore; j'avais une idée, celle de m'enfoncer de plus en plus dans le bois avec elle; mais cette idée était couverte d'un voile, et lorsque j'essayais de le soulever, je n'avais plus d'autre perception que celle des battemens impétueux de ma poitrine et de mes tempes.

Edmée fit un geste d'impatience. — Ces bois sont maudits ; je

m'y égare toujours, dit-elle; et sans doute elle pensa au jour funeste où elle avait été emportée loin de la chasse et conduite à la Roche-Mauprat, car j'y pensai aussi, et les images qui s'offrirent à mon cerveau me causèrent une sorte de vertige. Je suivis machinalement Edmée vers la rivière. Tout à coup je la vis à l'autre bord. Je fus pris de fureur en voyant que son cheval était plus agile et plus courageux que le mien; car celui-ci fit, pour se risquer dans le gué, qui était assez mauvais, des difficultés, durant lesquelles Edmée prit encore sur moi de l'avance. Je mis les flancs de mon cheval en sang, et quand, après avoir failli être renversé plusieurs fois, je me trouvai sur la rive, je me lançai à la poursuite d'Edmée avec une colère aveugle. Je l'atteignis, et je pris la bride de sa jument, en m'écriant :

— Arrêtez-vous, Edmée, je le veux! Vous n'irez pas plus loin.

En même temps, je secouai si rudement les rênes, que son cheval se révolta. Elle perdit l'équilibre, et, pour ne pas tomber, elle sauta légèrement entre nos deux chevaux, au risque d'être blessée. Je fus à terre presque aussitôt qu'elle, et je repoussai vivement les chevaux. Celui d'Edmée, qui était fort doux, s'arrêta et se mit à brouter. Le mien s'emporta et disparut. Tout cela fut l'affaire d'un instant.

J'avais reçu Edmée dans mes bras; elle se dégagea, et me dit avec sécheresse :

— Vous êtes fort brutal, Bernard, et je déteste vos manières. A qui en avez-vous?

Troublé, confus, je lui dis que je croyais que sa jument prenait le mors aux dents, et que je craignais qu'il ne lui arrivât malheur en s'abandonnant de la sorte à l'ardeur de la course.

— Et pour me sauver vous me faites tomber, au risque de me tuer, répondit-elle. Cela est fort obligeant, en vérité.

— Laissez-moi vous remettre sur votre cheval, lui dis-je; et, sans attendre sa permission, je la pris dans mes bras et je l'enlevai de terre.

— Vous savez fort bien que je ne monte pas à cheval ainsi, s'écria-t-elle, tout-à-fait irritée. Laissez-moi, je n'ai pas besoin de vos services.

Mais il ne m'était plus permis d'obéir. Ma tête se perdait. Mes bras se crispaient autour de la taille d'Edmée, et c'était en vain

que j'essayais de les en détacher ; mes lèvres effleurèrent son sein malgré moi ; elle pâlit de colère.

— Que je suis malheureux, disais-je avec des yeux pleins de larmes, que je suis malheureux de t'offenser toujours, et d'être haï de plus en plus à mesure que je t'aime davantage!

Edmée était de nature impérieuse et violente. Son caractère, habitué à la lutte, avait pris, avec les années, une énergie inflexible. Ce n'était plus la jeune fille tremblante, fortement inspirée, mais plus ingénieuse que téméraire à la défense, que j'avais serrée dans mes bras à la Roche-Mauprat; c'était une femme intrépide et fière, qui se fût laissé égorger plutôt que de permettre une espérance audacieuse. D'ailleurs, c'était la femme qui se sait aimée avec passion et qui connaît sa puissance. Elle me repoussa donc avec dédain, et comme je la suivais avec égarement, elle leva sa cravache sur moi, et me menaça de me tracer une marque d'ignominie sur le visage, si j'osais toucher seulement à son étrier.

Je tombai à genoux, en la suppliant de ne pas me quitter ainsi sans me pardonner. Elle était déjà à cheval, et regardant autour d'elle pour retrouver son chemin, elle s'écria :

— Il ne me manquait plus que de revoir ces lieux détestés! Voyez, monsieur, voyez où nous sommes!

Je regardai à mon tour, et vis que nous étions à la lisière du bois, sur le bord ombragé du petit étang de Gazeau. A deux pas de nous, à travers le bois épaissi depuis le départ de Patience, j'aperçus la porte de la tour, qui s'ouvrait comme une bouche noire derrière le feuillage verdoyant.

Je fus pris d'un nouveau vertige, et il y eut en moi une lutte terrible des deux instincts. Qui expliquera le mystère qui s'accomplit dans le cerveau de l'homme, alors que l'ame est aux prises avec les sens, et qu'une partie de son être cherche à étouffer l'autre! Dans une organisation comme la mienne, cette lutte devait être affreuse, croyez-le bien ; et n'imaginez pas que la volonté joue un rôle secondaire chez les natures emportées; c'est une sotte habitude que de dire à un homme épuisé dans de semblables combats : Vous auriez dû vous vaincre.

XXII.

Comment vous expliquerai-je ce qui se passa en moi à l'aspect inattendu de la tour Gazeau? Je ne l'avais vue que deux fois dans ma vie; deux fois elle avait été le témoin des scènes les plus douloureusement émouvantes, et ces scènes n'étaient rien encore auprès de ce qui m'était destiné à cette troisième rencontre : il est des lieux maudits!

Il me sembla voir encore, sur cette porte demi-brisée, le sang des deux Mauprat, qui l'avait arrosée. Leur criminelle et tragique destinée me fit rougir des instincts de violence que je sentais en moi-même. J'eus horreur de ce que j'éprouvais, et je compris pourquoi Edmée ne m'aimait pas. Mais, comme s'il y avait eu dans ce déplorable sang des élémens de sympathique fatalité, je sentais la force effrénée de mes passions grandir en raison de l'effort de ma volonté pour les vaincre. J'avais terrassé toutes les autres intempérances; il n'en restait en moi presque plus de traces. J'étais sobre, j'étais, sinon doux et patient, du moins affectueux et sensible; je concevais, au plus haut point, les lois de l'honneur et le respect de la dignité d'autrui; mais l'amour était le plus redoutable de mes ennemis, car il se rattachait à tout ce que j'avais acquis de moralité et de délicatesse : c'était le lien entre l'homme ancien et l'homme nouveau, lien indissoluble, et dont le milieu m'était presque impossible à trouver.

Debout devant Edmée, qui s'apprêtait à me laisser seul et à pied, furieux de la voir m'échapper pour la dernière fois, car après l'offense que je venais de lui faire, jamais, sans doute, elle ne braverait le danger d'être seule avec moi, je la regardais d'une manière effrayante; j'étais pâle, mes poings se contractaient; je n'avais qu'à vouloir, et la plus faible de mes étreintes l'eût arrachée de son cheval, terrassée, livrée à mes désirs. Un moment d'abandon à mes instincts farouches, et je pouvais assouvir, éteindre, par la possession d'un instant, le feu qui me dévorait depuis sept années! Edmée n'a jamais su quel péril son honneur a couru dans cette minute d'angoisses : j'en garde un éternel remords; mais Dieu seul en sera juge, car je triomphai, et cette

pensée de mal fut la dernière de ma vie. A cette pensée, d'ailleurs, se borna tout mon crime; le reste fut l'ouvrage de la fatalité.

Saisi d'effroi, je tournai brusquement le dos; et, tordant mes mains avec désespoir, je m'enfuis par le sentier qui m'avait amené, sans savoir où j'allais, mais comprenant qu'il fallait me soustraire à ces tentations dangereuses. Le jour était brûlant, l'odeur des bois enivrante; leur aspect me ramenait au sentiment de ma vie sauvage, il fallait fuir ou succomber. Edmée m'ordonnait, d'un geste impérieux, de m'éloigner de sa présence. L'idée de tout autre danger que celui qu'elle courait avec moi ne pouvait, en cet instant, se présenter à ma pensée ni à la sienne; je m'enfonçai dans le bois. Je n'avais pas franchi l'espace de trente pas, qu'un coup de feu partit du lieu où je laissais Edmée. Je m'arrêtai, glacé d'épouvante, sans savoir pourquoi, car au milieu d'une battue un coup de fusil n'était pas chose étrange; mais j'avais l'ame si lugubre, que rien ne pouvait me sembler indifférent. J'allais retourner sur mes pas, et rejoindre Edmée, au risque de l'offenser encore, lorsqu'il me sembla entendre un gémissement humain du côté de la tour Gazeau. Je m'élançai, et puis je tombai sur mes genoux, comme foudroyé par mon émotion. Il me fallut quelques minutes pour triompher de ma faiblesse; mon cerveau était plein d'images et de bruits lamentables, je ne distinguais plus l'illusion de la réalité; en plein soleil, je marchais à tâtons parmi les arbres. Tout à coup je me trouvai face à face avec l'abbé; il était inquiet, il cherchait Edmée. Le chevalier ayant été se placer, avec sa voiture, au passage du *lancer*, et n'ayant pas vu sa fille parmi les chasseurs, avait été saisi de crainte. L'abbé s'était jeté à la hâte dans le bois; et, bientôt retrouvant la trace de nos chevaux, il venait s'informer de ce que nous étions devenus. Il avait entendu le coup de feu, mais sans en être effrayé. En me voyant pâle, les cheveux en désordre, l'air égaré, sans cheval et sans fusil (j'avais laissé tomber le mien à l'endroit où je m'étais à demi évanoui, et je n'avais pas songé à le relever), il fut aussi épouvanté que moi, et sans savoir, plus que moi-même, à quel propos. « Edmée! me dit-il, où est Edmée? » Je lui répondis des paroles sans suite. Il fut si consterné de me voir ainsi, qu'il m'accusa d'un crime en lui-même, comme il me l'a plus tard avoué.

— Malheureux enfant! me dit-il en me secouant fortement le

bras pour me rappeler à moi-même, de la prudence, du calme, je vous en supplie!...

Je ne le comprenais pas, mais je l'entraînai vers l'endroit fatal. O spectacle ineffaçable! Edmée était étendue par terre, raide et baignée dans son sang. Sa jument broutait l'herbe à quelques pas de là. Patience était debout auprès d'elle, les bras croisés sur sa poitrine, la face livide, et le cœur tellement gonflé, qu'il lui fut impossible de répondre à l'abbé, qui l'interrogeait avec des sanglots et des cris. Pour moi, je ne pus comprendre ce qui se passait. Je crois que mon cerveau, déjà troublé par les émotions précédentes, se paralysa entièrement. Je m'assis par terre à côté d'Edmée, dont la poitrine était frappée de deux balles. Je regardai ses yeux éteints dans un état de stupidité absolue.

— Éloignez ce misérable! dit Patience à l'abbé en me jetant un regard de mépris; le pervers ne se corrige pas. — Edmée, Edmée! s'écria l'abbé en se jetant sur l'herbe et en s'efforçant d'étancher le sang avec son mouchoir. — Morte! morte! dit Patience, et voilà le meurtrier! Elle l'a dit en rendant à Dieu son ame sainte, et c'est Patience qui sera le vengeur! C'est bien dur; mais ce sera!..... Dieu l'a voulu, puisque je me suis trouvé là pour entendre la vérité. — C'est horrible, c'est horrible! criait l'abbé.

J'entendais le son de cette derrière syllabe, et je souriais d'un air égaré en la répétant comme un écho.

Des chasseurs accoururent. Edmée fut emportée. Je crois que son père m'apparut debout et marchant. Je ne saurais, au reste, affirmer que ce ne fût pas une vision mensongère (car je n'avais conscience de rien, et ces momens affreux n'ont laissé en moi que des souvenirs vagues, semblables à ceux d'un rêve), si on ne m'eût assuré que le chevalier sortit de sa calèche sans l'aide de personne, qu'il marcha et qu'il agit avec autant de force et de présence d'esprit qu'un jeune homme. Le lendemain, il tomba dans un état complet d'enfance et d'insensibilité, et ne se releva plus de son fauteuil.

Que se passa-t-il quant à moi? Je l'ignore. Quand je repris ma raison, je m'aperçus que j'étais dans un autre endroit de la forêt auprès d'une petite chute d'eau, dont j'écoutais machinalement le murmure avec une sorte de bien-être. Blaireau dormait à mes pieds, et son maître, debout contre un arbre, me regardait atten-

tivement. Le soleil couchant glissait des lames d'or rougeâtre parmi les tiges élancées des jeunes frênes. Les fleurs sauvages semblaient me sourire. Les oiseaux chantaient mélodieusement. C'était un des plus beaux jours de l'année.

— Quelle magnifique soirée ! dis-je à Marcasse. Ce lieu est aussi beau qu'une forêt de l'Amérique. Eh bien ! mon vieil ami, que fais-tu là ? Tu aurais dû m'éveiller plus tôt ; j'ai fait des rêves affreux.

Marcasse vint s'agenouiller auprès de moi ; deux ruisseaux de larmes coulaient sur ses joues sèches et bilieuses. Il y avait sur son visage, si impassible d'ordinaire, une expression ineffable de pitié, de chagrin et d'affection. — Pauvre maître ! disait-il ; égarement, maladie de tête, voilà tout ! Grand malheur ! Mais fidélité ne guérit pas. Éternellement avec vous, quand il faudrait mourir avec vous.

Ses larmes et ses paroles me remplirent de tristesse ; mais c'était le résultat d'un instinct sympathique, aidé encore de l'affaiblissement de mes organes, car je ne me rappelais rien. Je me jetai dans ses bras en pleurant comme lui, et il me tint serré contre sa poitrine avec une effusion vraiment paternelle. Je pressentais bien que quelque affreux malheur pesait sur moi ; mais je craignais de savoir en quoi il consistait, et pour rien au monde je n'eusse voulu l'interroger.

Il me prit par le bras, et m'emmena à travers la forêt. Je me laissai conduire comme un enfant, et puis je fus pris d'un nouvel accablement, et il fut forcé de me laisser encore assis pendant une demi-heure. Enfin, il me releva et réussit à m'emmener à la Roche-Mauprat, où nous arrivâmes fort tard. Je ne sais ce que j'éprouvai dans la nuit. Marcasse m'a dit que j'avais été en proie à un délire affreux. Il prit sur lui d'envoyer chercher, au village le plus voisin, un barbier, qui me saigna dès le matin ; et quelques instans après je repris ma raison.

Mais quel affreux service il me sembla qu'on m'avait rendu ! *Morte, morte, morte!* c'était le seul mot que je pusse articuler. Je ne faisais que gémir et m'agiter sur mon lit. Je voulais sortir et courir à Sainte-Sévère. Mon pauvre sergent se jetait à mes pieds et se mettait en travers de la porte de ma chambre, pour m'en empêcher. Il me disait alors, pour me retenir, des choses que je

ne comprenais nullement, et je cédais à l'ascendant de sa tendresse et à mon propre épuisement, sans pouvoir m'expliquer sa conduite. Dans une de ces luttes, ma saignée se rouvrit, et je me remis au lit sans que Marcasse s'en aperçût. Je tombai peu à peu dans un évanouissement profond, et j'étais presque mort, lorsque voyant mes lèvres bleues et mes joues violacées, il s'avisa de soulever mon drap, et me trouva nageant dans une mare de sang.

C'était au reste ce qui pouvait m'arriver de plus heureux; je demeurai plusieurs jours plongé dans un anéantissement où la veille différait peu du sommeil, et grace auquel, ne comprenant rien, je ne souffrais pas.

Un matin, ayant réussi à me faire prendre quelques alimens, et voyant qu'avec la force, la tristesse et l'inquiétude me revenaient, il m'annonça avec une joie naïve et tendre qu'Edmée n'était pas morte et qu'on ne désespérait pas de la sauver. Ce fut pour moi un coup de foudre, car j'en étais encore à croire que cette affreuse aventure était l'ouvrage de mon délire. Je me mis à crier et à me tordre les bras d'une manière effrayante. Marcasse, à genoux près de mon lit, me suppliait de me calmer, et vingt fois il me répéta ces paroles, qui me faisaient toujours l'effet des mots dépourvus de sens qu'on entend dans les rêves : —Vous ne l'avez pas fait exprès, je le sais bien, moi! Non vous ne l'avez pas fait exprès! C'est un malheur, un fusil qui part dans la main, par hasard! — Allons! que veux-tu dire? m'écriai-je impatienté, quel fusil? quel hasard? pourquoi moi? — Ne savez-vous donc pas comment elle a été frappée, maître? Je passai mes mains sur ma tête comme pour y ramener l'énergie de la vie, et ne pouvant m'expliquer l'évènement mystérieux qui en brisait tous les ressorts, je me crus fou, et je restai muet, consterné, craignant de laisser échapper une parole qui pût faire constater la perte de mes facultés.

Enfin peu à peu, je ressaisis mes souvenirs, je demandai du vin pour me fortifier, et à peine en eus-je bu quelques gouttes, que toutes les scènes de la fatale journée se déroulèrent comme par magie devant moi. Je me souvins même des paroles que j'avais entendu prononcer à Patience aussitôt après l'évènement. Elles étaient comme gravées dans cette partie de la mémoire qui garde le son des mots, alors même que sommeille celle qui sert à en péné-

trer le sens. Un instant encore je fus incertain, je me demandai si mon fusil était parti entre mes mains, au moment où je quittais Edmée. Je me rappelai clairement que je l'avais déchargé une heure auparavant sur une huppe, dont Edmée avait envie de voir de près le plumage, te puis lorsque le coup s'était fait entendre, mon fusil était dans mes mains, et je ne l'avais jeté par terre que quelques instans après; ce ne pouvait donc être cette arme qui fût partie en tombant, et puis j'étais beaucoup trop loin d'Edmée dans ce moment, pour que, même en supposant une fatalité incroyable, le coup l'atteignît. Enfin, je n'avais pas eu de la journée une seule balle sur moi, et il était impossible que mon fusil se trouvât chargé à mon insu, puisque je ne l'avais pas ôté de la bandoulière depuis que j'avais tué la huppe.

Bien sûr donc que je n'étais pas la cause de l'accident funeste, il me restait à trouver une explication à cette catastrophe foudroyante. Elle m'embarrassa moins que personne; je pensai qu'un tirailleur maladroit avait pris, à travers les branches, le cheval d'Edmée pour une bête fauve, et je ne songeai pas à accuser qui que ce fût d'assassinat volontaire, seulement je compris que j'étais accusé moi-même. J'arrachai la vérité à Marcasse. Il m'apprit que le chevalier et toutes les personnes qui faisaient partie de la chasse, avaient attribué ce malheur à un accident fortuit, à une arme qui s'était, à mon grand désespoir, déchargée lorsque mon cheval m'avait renversé, car on pensait que j'avais été jeté par terre. Telle était à peu près l'opinion que chacun émettait. Dans les rares paroles qu'Edmée pouvait prononcer, elle répondait affirmativement à ces commentaires. Une seule personne m'accusait, c'était Patience; mais il m'accusait en secret, et sous le sceau du serment, auprès de ses deux amis, Marcasse et l'abbé Aubert. — Je n'ai pas besoin, ajouta Marcasse, de vous dire que l'abbé garde un silence absolu, et se refuse à vous croire coupable. Quant à moi, je puis vous jurer que jamais... — Tais-toi, tais-toi, lui dis-je, ne me dis pas même cela, ce serait supposer que quelqu'un sur la terre peut le croire. Mais Edmée a dit quelque chose d'inoui à Patience, au moment où elle a expiré; car elle est morte, tu veux en vain m'abuser; elle est morte, je ne la reverrai plus! — Elle n'est pas morte, s'écria Marcasse. Et il me fit des sermens

qui me convainquirent, car je savais qu'il eût fait de vains efforts pour mentir. Tout son être se fût mis en révolte contre ses charitables intentions. Quant aux paroles d'Edmée, il se refusa franchement à me les rapporter, et je compris par-là qu'elles étaient accablantes. Alors je m'arrachai de mon lit, je repoussai inexorablement Marcasse qui voulait me retenir. Je fis jeter une couverture sur le cheval du métayer, et je partis au grand galop. J'avais l'air d'un spectre quand j'arrivai au château. Je me traînai jusqu'au salon, sans rencontrer personne que Saint-Jean, qui fit un cri de terreur en m'apercevant, et qui disparut sans répondre à mes questions.

Le salon était vide. Le métier d'Edmée, enseveli sous la toile verte que sa main ne devait peut-être plus soulever, me fit l'effet d'une bière sous un linceul. Le grand fauteuil de mon oncle n'était plus au coin de la cheminée. Mon portrait, que j'avais fait faire à Philadelphie, et que j'avais envoyé durant la guerre d'Amérique, avait été enlevé de la muraille. C'étaient des indices de mort et de malédiction.

Je sortis à la hâte de cette pièce, et je montai l'escalier avec la hardiesse que donne l'innocence, mais avec le désespoir dans l'ame. J'allai droit à la chambre d'Edmée, et je tournai la clé aussitôt après avoir frappé. Mlle Leblanc vint à ma rencontre, fit de grands cris, et s'enfuit en cachant son visage dans ses mains, comme si elle eût vu paraître une bête féroce. Qui donc avait pu répandre d'affreux soupçons sur moi? L'abbé avait-il été assez peu loyal pour le faire? Je sus plus tard qu'Edmée, quoique ferme et généreuse dans ses instans lucides, m'avait accusé tout haut dans le délire.

Je m'approchai de son lit, et, en proie moi-même au délire, sans songer que mon aspect inattendu pouvait lui porter le coup de la mort, j'écartai les rideaux d'une main avide, et je regardai Edmée. Jamais je n'ai vu une beauté plus surprenante. Ses grands yeux noirs avaient grandi encore de moitié et brillaient d'un éclat extraordinaire, quoique sans expression, comme des diamans. Ses joues tendues et décolorées, ses lèvres aussi blanches que ses joues, lui donnaient l'aspect d'une belle tête de marbre. Elle me regarda fixement, avec aussi peu d'émotion que si elle eût re-

gardé un tableau ou un meuble, et retournant un peu son visage vers la muraille, elle dit avec un sourire mystérieux : — *C'est la fleur qu'on appelle Edmea sylvestris.*

Je tombai à genoux, je pris sa main, je la couvris de baisers, j'éclatai en sanglots; elle ne s'aperçut de rien. Sa main, immobile et glacée, resta dans la mienne comme un morceau d'albâtre.

XXIII.

L'abbé entra, et me salua d'un air sombre et froid, puis il me fit signe, et m'éloignant du lit : — Vous êtes un insensé! me dit-il. Retournez chez vous; ayez la prudence de ne pas venir ici; c'est tout ce qui vous reste à faire. — Et depuis quand, m'écriai-je transporté de fureur, avez-vous le droit de me chasser du sein de ma famille? — Hélas! vous n'avez plus de famille, répondit-il avec un accent de douleur qui me désarma. D'un père et d'une fille il ne reste plus que deux fantômes chez qui la vie morale est éteinte, et que la vie physique va bientôt abandonner. Respectez les derniers instans de ceux qui vous ont aimé. — Et comment puis-je témoigner mon respect et ma douleur en les abandonnant? répondis-je atterré. — A cet égard, dit l'abbé, je ne veux et ne dois rien vous dire, car vous savez que votre présence ici est une témérité et une profanation. Partez. Quand *ils ne seront plus* (ce qui ne peut tarder!), si vous avez des droits sur cette maison, vous y reviendrez, et vous ne m'y trouverez certainement pas pour vous les contester ou pour vous les confirmer. En attendant, comme je ne connais pas ces droits, je crois pouvoir prendre sur moi de faire respecter jusqu'au bout ces deux saintes agonies. — Malheureux! m'écriai-je, je ne sais à quoi tient que je ne te mette en pièces! Quel abominable caprice te pousse à me retourner vingt fois le poignard dans le sein? Crains-tu que je survive à mon malheur? Ne sais-tu pas que trois cercueils sortiront ensemble de cette maison? Crois-tu que je vienne chercher ici autre chose qu'un dernier regard et une dernière bénédiction? — Dites un dernier *pardon*, répondit l'abbé d'une voix sinistre et avec un geste d'inexorable condamnation. — Je dis que vous êtes fou! m'écriai-je, et que si vous n'étiez pas un prêtre, je vous briserais dans ma main, pour la manière dont vous me parlez. — Je vous crains peu, monsieur,

me répondit-il. M'ôter la vie serait me rendre un grand service; mais je suis fâché que vous confirmiez par vos menaces et votre emportement les accusations qui pèsent sur votre tête. Si je vous voyais touché de repentir, je pleurerais avec vous, mais votre assurance me fait horreur. Jusqu'ici je n'avais vu en vous qu'un fou furieux; aujourd'hui je crois voir un scélérat. Retirez-vous.

Je tombai sur un fauteuil, suffoqué de rage et de douleur. Un instant j'espérai que j'allais mourir. Edmée expirante à côté de moi, et en face de moi un juge saisi d'une telle conviction, que, de doux et de timide qu'il était par nature, il se faisait rude et implacable! La perte de celle que j'aimais me précipitait vers le désir de la mort, mais l'accusation horrible qui pesait sur moi réveillait mon énergie. Je ne pouvais croire qu'une telle accusation tînt un seul instant contre l'accent de la vérité. Je m'imaginais qu'il suffirait d'un regard et d'un mot de moi pour la faire tomber; mais je me sentais si consterné, si profondément blessé, que ce moyen de défense m'était refusé; et plus l'opprobre du soupçon s'appesantit sur moi, plus je compris qu'il est presque impossible de se défendre avec succès quand on n'a pour soi que la fierté de l'innocence méconnue.

Je restais accablé sans pouvoir proférer une parole. Il me semblait qu'une voûte de plomb me pesait sur le crâne. La porte se rouvrit, et M[lle] Leblanc, s'approchant de moi d'un air haineux et guindé, me dit qu'une personne qui était sur l'escalier demandait à me parler. Je sortis machinalement, et je trouvai Patience, qui m'attendait, les bras croisés, dans son attitude la plus austère et avec une expression de visage qui m'eût commandé le respect et la crainte, si j'eusse été coupable.

— Monsieur de Mauprat, dit-il, il est nécessaire que j'aie avec vous un entretien particulier; voulez-vous bien me suivre jusque chez moi?

— Oui, je le veux, répondis-je. Je supporterai toutes les humiliations, pourvu que je sache ce qu'on veut de moi, et pourquoi l'on se plaît à outrager le plus infortuné des hommes. Marche, Patience, et va vite, je suis pressé de revenir ici.

Patience marcha devant moi d'un air impassible, et quand nous fûmes arrivés à sa maisonnette, nous vîmes mon pauvre sergent qui venait d'arriver aussi à la hâte. Ne trouvant pas de cheval

pour me suivre, et ne voulant pas me quitter, il était venu à pied, et si vite, qu'il était baigné de sueur. Il se releva néanmoins avec vivacité du banc sur lequel il s'était jeté sous le berceau de vigne, pour venir à notre rencontre.

— Patience! s'écria-t-il d'un ton dramatique qui m'eût fait sourire, s'il m'eût été possible d'avoir une lueur de gaieté dans de tels instans. Vieux fou!... Calomniateur à votre âge?... Fi! monsieur.... perdu par la fortune... Vous l'êtes!... Oui!

Patience, toujours impassible, leva les épaules, et dit à son ami:

— Marcasse, vous ne savez ce que vous dites. Allez vous reposer au bout du verger. Vous n'avez rien à faire ici, et je ne puis parler qu'à votre maître. Allez, je le veux, ajouta-t-il en le poussant de la main avec une autorité à laquelle le sergent, quoique fier et chatouilleux, céda par instinct et par habitude.

Quand nous fûmes seuls, Patience entra en matière et procéda à un interrogatoire que je résolus de subir, afin d'obtenir plus vite moi-même l'éclaircissement de ce qui se passait autour de moi.

— Voulez-vous bien, monsieur, me dit-il, m'apprendre ce que vous comptez faire maintenant?—Je compte rester dans ma famille, répondis-je, tant que j'aurai une famille, et quand je n'en aurai plus, ce que je ferai n'intéresse personne. — Mais, monsieur, reprit Patience, si on vous disait que vous ne pouvez pas rester dans votre famille sans porter le coup de la mort à l'un ou à l'autre de ses membres, vous obstineriez-vous à y rester? — Si j'étais convaincu qu'il en fût ainsi, répondis-je, je ne me montrerais pas devant eux; j'attendrais au seuil de leur porte, ou le dernier jour de leur vie, ou celui de leur rétablissement, pour leur redemander une tendresse que je n'ai pas cessé de mériter... — Ah! nous en sommes là! dit Patience avec un sourire de mépris. Je ne l'aurais pas cru! Au reste, j'en suis bien aise, c'est plus clair. — Que voulez-vous dire? m'écriai-je; parlez, misérable, expliquez-vous! — Il n'y a ici que vous de misérable, répondit-il froidement en s'asseyant sur son unique escabeau, tandis que je restais debout devant lui.

Je voulais à tout prix qu'il s'expliquât. Je me contins, j'eus même l'humilité de dire que j'écouterais un bon conseil, s'il consentait à me répéter les paroles qu'Edmée avait prononcées aussi-

tôt après l'évènement, et celles qu'elle disait encore aux heures de la fièvre.

— Non, certes, répondit Patience avec dureté ; vous n'êtes pas digne d'eutendre un mot de cette bouche, et ce ne sera pas moi qui vous les redirai. Qu'avez-vous besoin de les savoir? Espérez-vous cacher désormais quelque chose aux hommes? Dieu vous a vu, il n'y a pas de secret pour lui. Partez, restez à la Roche-Mauprat, tenez-vous tranquille, et quand votre oncle sera mort et vos affaires réglées, quittez le pays. Si vous m'en croyez même, quittez-le dès à présent. Je ne veux pas vous faire poursuivre, à moins que vous ne m'y forciez par votre conduite. Mais d'autres que moi ont, sinon la certitude, du moins le soupçon de la vérité. Avant qu'il soit deux jours, un mot dit au hasard dans le public, l'indiscrétion d'un domestique, peuvent éveiller l'attention de la justice, et de là à l'échafaud, quand on est coupable, il n'y a qu'un pas. Je ne vous haïssais point, j'ai même eu de l'amitié pour vous ; croyez donc ce bon conseil que vous vous dites disposé à recevoir : partez, ou tenez-vous caché et prêt à fuir. Je ne voudrais pas votre perte, Edmée ne la voudrait pas non plus... Ainsi... Entendez-vous? — Vous êtes insensé de croire que j'écouterai un semblable conseil. Moi, me cacher! moi, fuir comme un coupable! Vous n'y songez pas. Allez! allez! je vous brave tous. Je ne sais quelle fureur et quelle haine vous rongent, vous liguent contre moi; je ne sais pourquoi vous voulez m'empêcher de voir mon oncle et ma cousine. Mais je méprise vos folies. Ma place est ici, je ne m'en éloignerai que sur l'ordre formel de ma cousine ou de mon oncle, et encore faudra-t-il que j'entende cet ordre sortir de leur bouche, car je ne me laisserai transmettre d'avis par aucun étranger. Ainsi donc, merci de votre sagesse, monsieur Patience, la mienne ici suffira. Je vous salue.

Je m'apprêtais à sortir de la chaumière, lorsqu'il s'élança au-devant de moi, et un instant je le vis disposé à employer la force pour me retenir. Malgré son âge avancé, malgré ma grande taille et ma force athlétique, il était encore capable de soutenir une lutte de ce genre peut-être avec avantage. Petit, voûté, large des épaules, c'était un Hercule.

Il s'arrêta pourtant au moment où il levait le bras sur moi; et,

saisi d'un de ces accès de vive sensibilité, auxquels il était sujet dans les momens de sa plus grande rudesse, il me regarda d'un air attendri, et me parla avec douceur : — Malheureux! me dit-il, toi que j'ai aimé comme mon enfant, car je te regardais comme le frère d'Edmée, ne cours pas à ta perte. Je t'en supplie, au nom de celle que tu as assassinée, et que tu aimes encore, je le sais, mais que tu ne peux plus revoir! Crois-moi, ta famille était hier encore un vaisseau superbe dont tu tenais le gouvernail; aujourd'hui, c'est un vaisseau échoué qui n'a plus ni voiles ni pilote ; il faut que les mousses fassent la manœuvre, comme dit l'ami Marcasse; eh bien! mon pauvre naufragé, ne vous obstinez pas à vous noyer; je vous tends la corde, prenez-la; un jour de plus, et il sera trop tard. Songez que si la justice s'empare de vous, celui qui essaie aujourd'hui de vous sauver sera obligé, demain, de vous accuser et de vous condamner. Ne me forcez pas à faire une chose dont la seule pensée m'arrache des larmes. Bernard, vous avez été aimé, mon enfant! vivez encore aujourd'hui sur le passé.

Je fondis en larmes, et le sergent, qui rentra en cet instant, se mit à pleurer aussi et à me supplier de retourner à la Roche-Mauprat. Mais bientôt je me relevai, et les repoussant : — Je sais que vous êtes des hommes excellens, leur dis-je; vous êtes généreux et vous m'aimez bien, puisque, me croyant souillé d'un crime effroyable, vous songez encore à me sauver la vie. Mais rassurez-vous, mes amis, je suis pur de ce crime, et je désire, au contraire, qu'on cherche des éclaircissemens qui m'absoudront, soyez-en sûrs. Je dois à ma famille de vivre jusqu'à ce que mon honneur soit réhabilité. Ensuite, si je suis condamné à voir périr ma cousine, comme je n'ai qu'elle à aimer sur la terre, je me ferai sauter la cervelle. Pourquoi donc serais-je accablé? Je ne tiens pas à la vie. Que Dieu rende douces et sereines les dernières heures de celle à qui je ne survivrai certainement pas! C'est tout ce que je lui demande.

Patience secoua la tête d'un air sombre et mécontent. Il était si convaincu de mon crime, que toutes mes dénégations m'aliénaient sa pitié. Marcasse m'aimait quand même; mais je n'avais pour garant de mon innocence que moi seul au monde.

— Si vous retournez au château, vous allez jurer ici de ne pas

rentrer dans la chambre de votre cousine ou de votre oncle sans l'autorisation de l'abbé, s'écria Patience. — Je jure que je suis innocent, répondis-je, et que je ne me laisserai convaincre de crime par personne. Arrière tous deux! laissez-moi. Patience, si vous croyez qu'il soit de votre devoir de me dénoncer, allez, faites-le; tout ce que je désire, c'est qu'on ne me condamne pas sans m'entendre; j'aime mieux le tribunal des lois que celui de l'opinion.

Je m'élançai hors de la chaumière, et je retournai au château. Cependant, ne voulant pas faire d'esclandre devant les valets, et sachant bien qu'on ne pourrait me cacher le véritable état d'Edmée, j'allai m'enfermer dans la chambre que j'habitais ordinairement.

Mais au moment où j'en sortais, vers le soir, pour savoir des nouvelles des deux malades, Mlle Leblanc me dit de nouveau qu'on me demandait dehors. Je remarquai sur son visage une double expression de satisfaction et de peur. Je compris qu'on venait m'arrêter, et je pressentis (ce qui était vrai) que Mlle Leblanc m'avait dénoncé. Je me mis à la fenêtre, et je vis dans la cour les cavaliers de la maréchaussée. — C'est bien, dis-je, il faut que mon destin s'accomplisse.

Mais avant de quitter, pour toujours peut-être, cette maison où je laissais mon ame, je voulus revoir Edmée pour la dernière fois. Je marchai droit à sa chambre. Mlle Leblanc voulut se jeter en travers de la porte; je la poussai si rudement, qu'elle tomba, et se fit, je crois, un peu de mal. Elle remplit la maison de ses cris, et fit grand bruit plus tard, dans les débats, de ce qu'il lui plaisait d'appeler une tentative d'assassinat sur sa personne. J'entrai donc chez Edmée; j'y trouvai l'abbé et le médecin. J'écoutai en silence ce que disait celui-ci. J'appris que les blessures n'étaient pas mortelles par elles-mêmes; qu'elles ne seraient même pas très graves, si une violente irritation du cerveau ne compliquait le mal et ne faisait craindre le tétanos. Ce mot affreux tomba sur moi comme un arrêt de mort. A la suite de blessures reçues à la guerre, j'avais vu en Amérique beaucoup de personnes mourir de cette terrible maladie. Je m'approchai du lit. L'abbé était si consterné, qu'il ne songea point à m'en empêcher. Je pris la main d'Edmée, toujours insensible et froide. Je la baisai une dernière fois; et sans dire un seul mot aux autres personnes, j'allai me livrer à la maréchaussée.

XXIV.

Je fus immédiatement enfermé dans la prison de la Prévôté, à La Châtre; le lieutenant-criminel au bailliage d'Issoudun prit en main l'assassinat de Mlle de Mauprat, et obtint permission de faire publier monitoire le lendemain. Il se rendit au village de Sainte-Sevère et dans les fermes des environs du bois de la Curat, où l'évènement s'était passé, et reçut les dépositions de plus de trente témoins. Je fus décrété de prise de corps huit jours après mon arrestation. Si j'avais eu l'esprit assez libre, ou si quelqu'un se fût intéressé à moi, cette infraction à la loi, et beaucoup d'autres qui eurent lieu durant le procès, auraient pu être hardiment invoquées en ma faveur, et eussent prouvé qu'une haine cachée présidait aux poursuites. Dans tout le cours de l'affaire une main invisible dirigea tout avec une célérité et une âpreté implacable.

La première instruction n'avait produit qu'une seule charge contre moi, celle de Mlle Leblanc. Tandis que tous les chasseurs déclaraient ne rien savoir et n'avoir aucune raison de regarder cet accident comme un meurtre volontaire, Mlle Leblanc, qui me haïssait de longue main pour quelques plaisanteries que je m'étais permises sur son compte, et qui d'ailleurs avait été gagnée, comme on l'a su depuis, déclara qu'Edmée, au sortir de son premier évanouissement, étant sans fièvre et raisonnant fort bien, lui avait confié, en lui recommandant le secret, qu'elle avait été insultée, menacée, jetée à bas de son cheval, et enfin assassinée par moi. Cette méchante fille, s'emparant des révélations qu'Edmée avait faites dans la fièvre, composa assez habilement un récit complet, et l'embellit de toutes les richesses de sa haine. Dénaturant les paroles vagues et les impressions délirantes de sa maîtresse, elle affirma par serment qu'Edmée m'avait vu diriger le canon de ma carabine sur elle en disant : *Je te l'ai promis, tu ne mourras que de ma main.*

Saint-Jean, interrogé le même jour, déclara ne rien savoir que ce que Mlle Leblanc lui avait raconté dans la soirée, et son récit fut exactement conforme à la déposition précédente. Saint-Jean était un honnête homme, mais froid et borné. Par amour de la

ponctualité, il n'omit aucun des renseignemens oiseux qui pouvaient être mal interprétés contre moi. Il assura que j'avais toujours été bizarre, brouillon, fantasque, que j'étais sujet à des maux de tête durant lesquels je ne me connaissais plus; qu'en proie plusieurs fois déjà à des crises nerveuses, j'avais parlé de sang et de meurtre à une personne que je croyais toujours voir, enfin que j'étais d'un caractère tellement emporté, que j'étais *capable de jeter n'importe quoi à la tête d'une personne, quoique pourtant je ne me fusse jamais porté, à sa connaissance, à aucun excès de ce genre.* Telles sont souvent les dépositions qui décident de la vie et de la mort, en matière criminelle.

Patience fut introuvable le jour de cette enquête. L'abbé déclara qu'il avait des idées si incertaines sur l'évènement, qu'il subirait toutes les peines infligées aux témoins récalcitrans plutôt que de s'expliquer avant un plus ample informé. Il engagea le lieutenant criminel à lui donner du temps, promettant sur l'honneur de ne pas se dérober à l'action de la justice, et représentant qu'il pouvait acquérir au bout de quelques jours, par l'examen des choses, une conviction quelconque; et en ce cas, il s'engageait à s'expliquer nettement, soit pour, soit contre moi. Ce délai lui fut accordé.

Marcasse dit que si j'étais l'auteur des blessures de Mlle de Mauprat, ce dont il commençait à douter beaucoup, j'en étais du moins l'auteur involontaire. Il engageait son honneur et sa vie sur cette assertion.

Tel fut le résultat de la première information. Elle fut continuée à plusieurs reprises les jours suivans, et plusieurs faux témoins affirmèrent qu'ils m'avaient vu assassiner Mlle de Mauprat après avoir vainement essayé de la faire céder à mes désirs.

Un des plus funestes moyens de l'ancienne procédure était le monitoire; on appelait ainsi un avertissement par voie de prédication, lancé par l'évêque, et proclamé par tous les curés, aux habitans de leur paroisse, enjoignant de rechercher et de révéler tous les faits qui viendraient à leur connaissance sur le crime dont on informait. Ce moyen était un reflet adouci du principe inquisitorial qui régnait plus ouvertement dans d'autres contrées. La plupart du temps, le monitoire, institué d'ailleurs pour perpétuer au nom de la religion l'esprit de délation, était un chef-d'œuvre

d'atrocité ridicule; on y supposait souvent le crime, et toutes les circonstances imaginaires que la passion des plaignans avait besoin de prouver; c'était la publication d'un thème tout fait sur lequel, pour gagner quelque argent, le premier coquin venu pouvait faire une déposition mensongère dans l'intérêt du plus offrant... Le monitoire avait pour effet inévitable, quand la rédaction en était partiale, de soulever contre l'accusé la haine publique. Les dévots surtout, recevant du clergé leur opinion toute faite, poursuivaient la victime avec acharnement, et c'est ce qui eut lieu pour moi, d'autant plus que le clergé de la province joua en ceci un autre rôle occulte qui faillit décider de mon sort.

L'affaire, portée en cour criminelle au présidial de Bourges, fut instruite en très peu de jours.

Vous pouvez imaginer le sombre désespoir auquel je fus en proie. Edmée était dans un état de plus en plus déplorable, sa raison était complètement égarée. J'étais sans inquiétude sur l'issue du procès : je ne pensais pas qu'il fût possible de me convaincre d'un crime que je n'avais pas commis; mais que m'importaient l'honneur et la vie, si Edmée ne devait pas retrouver la faculté de me réhabiliter vis-à-vis d'elle-même? Je la considérais comme morte, morte en me maudissant! Aussi j'étais irrévocablement décidé à me tuer aussitôt après mon arrêt, quel qu'il fût. Je m'imposais comme un devoir de subir la vie jusque-là, et de faire ce qui serait nécessaire pour le triomphe de la vérité; mais j'étais accablé d'une telle stupeur, que je ne m'informais pas même de ce qu'il y avait à faire. Sans l'esprit et le zèle de mon avocat, sans le dévouement admirable de Marcasse, mon incurie m'eût abandonné au sort le plus funeste.

Marcasse passait toutes ses journées à courir et à s'employer pour moi. Le soir il venait se jeter sur une botte de paille au pied de mon lit de sangle; et après m'avoir donné des nouvelles d'Edmée et de mon oncle, qu'il allait voir tous les jours, il me racontait le résultat de ses démarches. Je lui serrais la main avec tendresse; mais la plupart du temps, absorbé par ce qu'il venait de me dire sur Edmée, je ne l'entendais point.

Cette prison, ancienne forteresse des Elevains de Lombaud, seigneurs de la province, ne consistait plus dès-lors qu'en une formidable tour carrée, noircie par les siècles et plantée sur le

roc au revers d'un ravin où l'Indre forme un vallon étroit, sinueux, et riche de la plus belle végétation. La saison était magnifique. Ma chambre, placée au plus haut de la tour, recevait les rayons du soleil levant, qui projetait, d'un horizon à l'autre, les ombres grêles et gigantesques d'un triple rideau de peupliers. Jamais paysage plus riant, plus frais et plus pastoral ne s'offrit aux regards d'un prisonnier; mais de quoi pouvais-je jouir? Il y avait des paroles de mort et d'outrage dans toutes les brises qui passaient dans les violiers de la muraille crevassée. Chaque son rustique, chaque refrain de cornemuse qui montait vers moi, semblaient renfermer une insulte ou signaler un profond mépris pour ma douleur. Il n'y avait pas jusqu'au bêlement des troupeaux qui ne me parût l'expression de l'oubli et de l'indifférence.

Marcasse avait depuis quelque temps une idée fixe; il pensait qu'Edmée avait été assassinée par Jean de Mauprat. Cela pouvait être; mais comme je n'avais à cet égard aucune probabilité à faire valoir, je lui imposai silence dès qu'il m'en parla. Il ne me convenait pas de chercher à me disculper aux dépens d'autrui. Quoique Jean de Mauprat fût capable de tout, il était possible que la pensée ne lui fût jamais venue de commettre ce crime; et n'ayant pas entendu parler de lui depuis plus de six semaines, il me semblait qu'il y aurait eu de la lâcheté à l'inculper. Je persistais à croire qu'un des chasseurs de la battue avait tiré sur Edmée par mégarde, et qu'un sentiment de crainte et de honte l'empêchait d'avouer son malheur. Marcasse eut le courage d'aller voir tous ceux qui avaient pris part à cette chasse et de les supplier, avec toute l'éloquence dont le ciel l'avait doué, de ne pas craindre le châtiment d'un meurtre involontaire, et de ne pas laisser charger un innocent à leur place. Toutes ces démarches furent sans résultat, et les réponses d'aucun des chasseurs ne purent laisser à mon pauvre ami l'espérance de trouver là une révélation du mystère qui nous enveloppait.

Je fus transféré à Bourges, dans l'ancien château des ducs de Berri, qui sert désormais de prison. Ce fut une grande douleur pour moi d'être séparé de mon fidèle sergent. On lui eût permis de me suivre, mais il craignait d'être arrêté bientôt à la suggestion de mes ennemis (car il persistait à me croire poursuivi par des haines cachées) et de se trouver par là hors d'état de me servir. Il

voulait donc ne pas perdre un instant pour continuer ses recherches tant qu'on ne *l'appréhenderait pas au corps*.

Deux jours après mon installation à Bourges, Marcasse produisit un acte dressé à sa réquisition, par deux notaires de La Châtre, par lequel, d'après les dépositions de dix témoins, on constatait qu'un frère mendiant avait rôdé tous les jours antérieurs à celui de l'assassinat dans la Varenne, paru sur divers points à des distances très rapprochées, et notamment couché à Notre-Dame de Pouligny la veille de l'évènement. Marcasse prétendait que ce moine était Jean de Mauprat; deux femmes déposèrent qu'elles avaient cru le reconnaître soit pour Jean, soit pour Gaucher de Mauprat, qui lui ressemblait beaucoup. Mais ce Gaucher était mort noyé dans un étang, le lendemain de la prise du donjon; et toute la ville de La Châtre ayant vu, du soir au matin ce jour-là, le trappiste conduire avec le prieur des carmes la procession et les offices au pélerinage de Vaudevant, ces dépositions, loin de m'être favorables, firent le plus mauvais effet, et jetèrent de l'odieux sur ma défense. Le trappiste fit victorieusement prouver son alibi, et le prieur des carmes l'aida à répandre que j'étais un infame scélérat. Ce fut un temps de triomphe pour Jean de Mauprat; il disait hautement qu'il était venu se remettre à ses juges naturels pour subir la peine due à ses fautes passées, et personne ne voulait admettre la pensée de poursuivre un si saint homme. Le fanatisme qu'il inspirait dans notre province éminemment dévote était tel qu'aucun magistrat n'eût osé braver l'opinion publique en faisant sévir contre lui. Dans ses dépositions, Marcasse raconta l'apparition mystérieuse et inexplicable du trappiste à la Roche-Mauprat, ses démarches pour s'introduire auprès de M. Hubert et de sa fille, l'insolence qu'il avait eue d'aller les effrayer jusque dans leurs appartemens, et les efforts du prieur des carmes pour obtenir de moi des sommes considérables en faveur de ce personnage. Toutes ces dépositions furent traitées comme un roman, car Marcasse avouait n'avoir été témoin d'aucune des apparitions du trappiste; et ni le chevalier, ni sa fille, n'étaient en état de témoigner. Mes réponses aux divers interrogatoires que je subis confirmèrent, il est vrai, ces récits; mais comme je déclarai avec une parfaite sincérité que depuis deux mois le trappiste ne m'avait donné aucun sujet d'inquiétude ou de mécontentement, et comme je me refusai à lui

attribuer le meurtre, il sembla, pendant quelques jours, que le trappiste dût être à jamais réhabilité dans l'opinion publique. Mon peu d'animosité contre lui n'adoucit pourtant pas celle de mes juges. On usa des pouvoirs arbitraires qu'avait la magistrature des temps passés, surtout au fond des provinces, et on paralysa tous les moyens de mon avocat par une précipitation féroce. Plusieurs personnages de robe que je ne veux pas désigner se livrèrent sur mon compte, et publiquement, à des déclamations qui eussent dû les faire récuser au tribunal de la dignité et de la morale humaines. Ils intriguèrent auprès de moi pour m'amener à des révélations, et me promirent presque un arrêt favorable si j'avouais au moins avoir blessé Mlle de Mauprat par mégarde. Le mépris avec lequel je reçus ces ouvertures acheva de me les aliéner. Etranger à toute intrigue, dans un temps où la justice et la vérité ne pouvaient triompher sans l'intrigue, je fus la proie de deux ennemis redoutables, le clergé et la robe : le premier, que j'avais offensé dans la personne du prieur des carmes, et la seconde, dont j'étais haï à cause des prétendans qu'Edmée avait repoussés, et dont le plus rancuneux tenait de près au personnage le plus éminent du présidial.

Néanmoins quelques hommes intègres, auxquels j'étais à peu près inconnu, prirent intérêt à mon sort, en raison des efforts qui furent faits pour me rendre odieux. L'un d'eux, M. E...., qui ne manquait pas d'influence, car il était frère de l'intendant de la province et se trouvait en rapport avec tous les subdélégués, me servit, par les excellens avis qu'il ouvrit, pour jeter du jour sur cette affaire embarrassante.

Patience eût pu servir mes ennemis sans le vouloir, par la conviction où il était de ma culpabilité, mais il ne le voulait pas. Il avait repris sa vie errante dans les bois, et sans se cacher il était insaisissable. Marcasse était fort inquiet de ses intentions, et ne comprenait rien à sa conduite. Les cavaliers de la maréchaussée étaient furieux de voir un vieillard se jouer d'eux sans sortir du rayon de quelques lieues de pays. Je pense qu'avec les habitudes et la constitution de ce vieillard il eût pu vivre des années dans La Varenne sans tomber entre leurs mains et sans éprouver le besoin de se rendre, que l'ennui et l'effroi de la solitude suggèrent, la plupart du temps, aux grands criminels eux-mêmes.

XXV.

Le jour des débats arriva. Je m'y rendis avec calme, mais l'aspect de la foule m'attrista profondément. Je n'avais là aucun appui, aucune sympathie. Il me semblait que c'eût été une raison pour trouver du moins cette apparence de respect que le malheur et l'état d'abandon réclament. Je ne vis sur tous les visages qu'une brutale et insolente curiosité. Des jeunes filles du peuple se récrièrent tout haut à mes oreilles sur ma bonne mine et ma jeunesse. Un grand nombre de femmes appartenant à la noblesse et à la finance, étalaient aux tribunes de brillantes toilettes, comme s'il se fût agi d'une fête. Grand nombre de capucins montraient leur crâne rasé au milieu d'une populace qu'ils excitaient contre moi, et des rangs serrés de laquelle j'entendais sortir les appellations de brigand, d'impie et de bête farouche. Les hommes à la mode du pays se dandinaient aux bancs d'honneur et s'exprimaient sur ma passion en termes de ruelles. J'entendais et je voyais tout avec la tranquillité d'un profond dégoût de la vie et comme un voyageur arrivé au terme de sa course voit avec indifférence et lassitude les agitations de ceux qui repartent pour un but plus lointain.

Les débats commencèrent avec cette solennité emphatique qui caractérise dans tous les temps l'exercice des fonctions de la magistrature. Mon interrogatoire fut court, malgré la quantité innombrable de questions qui me furent adressées sur toute ma vie. Mes réponses déjouèrent singulièrement les espérances de la curiosité publique et abrégèrent de beaucoup la séance. Je me renfermai dans trois réponses principales et dont le fond était invariable. 1° A toutes celles qui concernaient mon enfance et mon éducation, je répondis que je n'étais point sur le banc des accusés pour faire le métier d'accusateur; 2° à celles qui portèrent sur Edmée et sur la nature de mes sentimens et de mes relations avec elle, je répondis que le mérite et la réputation de Mlle de Mauprat ne permettaient pas même la plus simple question sur la nature de ses relations avec un homme quelconque; que, quant à mes sentimens, je n'en devais compte à personne; 3° à celles qui eurent pour but de me faire avouer mon prétendu crime, je répondis que je n'étais pas même l'auteur involontaire de l'accident. J'en-

trai par réponses monosyllabiques dans le détail des circonstances qui avaient précédé immédiatement l'évènement; mais, sentant que je devais à Edmée autant qu'à moi-même de taire les mouvemens tumultueux qui m'avaient agité, j'expliquai la scène à la suite de laquelle je l'avais quittée, par une chute de cheval, et l'éloignement où l'on m'avait trouvé de son corps gisant, par la nécessité où je m'étais cru de courir après mon cheval pour l'escorter de nouveau. Tout cela n'était pas clair et ne pouvait pas l'être. Mon cheval avait couru dans le sens contraire à celui que je disais, et le désordre où l'on m'avait vu avant que j'eusse connaissance de l'accident, n'était pas suffisamment expliqué par une chute de cheval. On m'interrogeait surtout sur cette pointe que j'avais faite dans le bois avec ma cousine, au lieu de suivre la chasse, comme nous l'avions annoncé. On ne voulait pas croire que nous nous fussions égarés, précisément guidés par la fatalité; on ne pouvait, disait-on, se représenter le hasard comme un être de raison, armé d'un fusil, attendant Edmée à point nommé à la tour Gazeau, pour l'assassiner au moment où j'aurais le dos tourné pendant cinq minutes. On voulait que je l'eusse entraînée, soit par artifice, soit par force, en ce lieu écarté pour lui faire violence et lui donner la mort, soit par vengeance de n'y avoir pas réussi, soit par crainte d'être découvert et châtié de ce crime.

On fit entendre ensuite tous les témoins à charge et à décharge. A vrai dire, il n'y eut que Marcasse parmi ces derniers qu'on pût réellement considérer comme tel. Tous les autres affirmaient seulement qu'un moine *ayant la ressemblance des Mauprat* avait erré dans la Varenne à l'époque fatale, et qu'il avait même paru se cacher le soir qui suivit l'évènement. On ne l'avait pas revu depuis. Ces dépositions, que je n'avais pas provoquées et que je déclarai n'avoir pas personnellement invoquées, me causèrent beaucoup d'étonnement, car je vis figurer parmi ces témoins les plus honnêtes gens du pays. Mais elles n'eurent de poids qu'aux yeux de M. E***, le conseiller qui s'intéressait réellement à la vérité. Il éleva la voix pour demander comment il se faisait que M. Jean de Mauprat n'eût pas été sommé de se présenter pour être confronté avec ces témoins, puisque, d'ailleurs, il s'était donné la peine de faire constater son alibi par des actes. Cette objection ne fut accueillie que par un murmure d'indignation. Les gens qui ne regar-

daient pas Jean de Mauprat comme un saint n'étaient pourtant pas en petit nombre, mais ils étaient froids à mon égard, et n'étaient venus là que pour assister à un spectacle.

L'enthousiasme des cagots fut au comble, lorsque le trappiste, sortant tout à coup de la foule et baissant son capuchon d'une manière théâtrale, s'approcha hardiment de la barre, en disant qu'il était un misérable pécheur, digne de tous les outrages, mais qu'en cette occasion où la vérité était un devoir pour tous, il se regardait comme obligé de donner l'exemple de la franchise et de la simplicité, en s'offrant de lui-même à toutes les épreuves qui pourraient éclairer la conscience des juges. Il y eut des trépignemens de joie et de tendresse dans l'auditoire. Le trappiste fut introduit dans l'enceinte de la cour, et confronté avec les témoins, qui déclarèrent tous, sans hésiter, que le moine qu'ils avaient vu portait le même habit et avait un air de famille, une sorte de ressemblance éloignée avec celui-là, mais que ce n'était pas le même, et qu'il ne leur restait pas un doute à cet égard.

L'issue de cet incident fut un nouveau triomphe pour le trappiste. Personne ne se dit que les témoins avaient montré tant de candeur, qu'il était difficile de croire qu'ils n'eussent point vu réellement un autre trappiste. Je me souvins en cet instant que lors de la première entrevue de l'abbé avec Jean de Mauprat à la fontaine des Fougères, ce dernier lui avait touché quelques mots d'un sien *frère en religion*, qui voyageait avec lui et qui avait passé la nuit à la ferme des Goulets. Je crus devoir communiquer cette réminiscence à mon avocat, et il alla en conférer tout bas avec l'abbé qui était sur le banc des témoins, et qui se rappela fort bien cette circonstance, sans pouvoir y ajouter aucun renseignement subséquent.

Quand ce fut au tour de l'abbé à parler, il se tourna vers moi d'un air d'angoisse; ses yeux se remplirent de larmes, et il répondit aux questions de formalité avec trouble et d'une voix éteinte. Il fit un grand effort sur lui-même pour répondre sur le fond, et enfin il le fit en ces termes :

— J'étais dans le bois, lorsque M. le chevalier Hubert de Mauprat me pria de descendre de voiture et d'aller voir ce qu'était devenue sa fille Edmée, qui s'était écartée de la chasse depuis un temps assez long pour lui causer de l'inquiétude. Je courus assez

loin et trouvai à trente pas de la tour Gazeau M. Bernard de Mauprat dans un grand désordre. Je venais d'entendre un coup de feu. Je vis qu'il n'avait plus sa carabine; il l'avait jetée (déchargée, comme le fait a été constaté) à quelques pas de là. Nous courûmes ensemble jusqu'à M[lle] de Mauprat, que nous trouvâmes à terre percée de deux balles. L'homme qui nous avait devancés et qui était près d'elle en cet instant, pourrait seul nous dire les paroles qu'il a pu recueillir de sa bouche. Elle était sans connaissance quand je la vis.

— Mais vous avez su ponctuellement ces paroles de cette personne, dit le président; car il existe, dit-on, une liaison d'amitié entre vous et ce paysan instruit qu'on appelle Patience.

L'abbé hésita, et demanda si les lois de la conscience n'étaient pas ici en contradiction avec les lois de la procédure, si des juges avaient le droit de demander à un homme la révélation d'un secret confié à sa loyauté, et de le faire manquer à un serment.

— Vous avez fait serment ici, par le Christ, de dire la vérité, toute la vérité, lui répondit-on; c'est à vous de savoir si ce serment n'est pas plus solennel que tous ceux que vous avez pu faire précédemment.

— Mais si j'avais reçu cette confidence sous le sceau de la confession, dit l'abbé, vous ne m'exhorteriez certainement pas à la révéler.

— Il y a long-temps, dit le président, que vous ne confessez plus personne, monsieur l'abbé.

A cette remarque inconvenante, il y eut de la gaieté sur le visage de Jean de Mauprat, une gaieté affreuse qui me le représenta tel qu'autrefois je l'avais vu se tordant de rire à la vue des souffrances et des pleurs.

L'abbé trouva dans le dépit que lui causa cette petite attaque personnelle la force qui lui eût manqué sans cela. Il resta quelques instans les yeux baissés. On le crut humilié; mais au moment où il se redressa, on vit briller dans son regard la maligne obstination du prêtre. — Tout bien considéré, dit-il d'un ton fort doux, je crois que ma conscience m'ordonne de taire cette révélation, je la tairai. — Aubert, dit l'avocat du roi avec emportement, vous ignorez apparemment les peines portées par la loi contre les témoins qui se conduisent comme vous faites. — Je ne les ignore pas,

répondit l'abbé d'un ton plus doux encore. — Et sans doute, votre intention n'est pas de les braver ? — Je les subirai s'il le faut, repartit l'abbé avec un imperceptible sourire de fierté et un maintien si parfaitement noble, que toutes les femmes s'émurent. Les femmes sont d'excellens appréciateurs des choses délicatement belles. — C'est fort bien, reprit le ministère public. Persistez-vous dans ce système de silence? — Peut-être non, répondit l'abbé. — Nous direz-vous si, durant les jours qui ont suivi l'assassinat de M[lle] de Mauprat, vous vous êtes trouvé à portée d'entendre les paroles qu'elle a proférées, soit dans le délire, soit dans la lucidité de ses idées. — Je ne vous dirai rien de cela, répondit l'abbé ; il serait contre mes affections et contre toute convenance à mes yeux de redire des paroles qui, en cas de délire, ne prouveraient absolument rien, et, en cas d'idée lucide, n'auraient été prononcées que dans l'épanchement d'une amitié toute filiale. — C'est fort bien, dit l'avocat du roi en se levant, la cour sera par nous requise de délibérer sur votre refus de témoignage, en joignant l'incident au fond. — Pour moi, dit le président, en attendant, et en vertu de mon pouvoir discrétionnaire, j'ordonne qu'Aubert soit arrêté et conduit en prison.

L'abbé se laissa emmener avec une tranquillité modeste. Le public fut saisi de respect, et le plus profond silence régna dans l'assemblée, malgré les efforts et le dépit des moines et des curés, qui fulminaient tout bas contre l'hérétique.

Tous les témoins entendus (et je dois dire que ceux qu'on avait subornés jouèrent leur rôle très-faiblement en public), M[lle] Leblanc comparut pour couronner l'œuvre. Je fus surpris de voir cette fille si acharnée contre moi, et si bien dirigée dans sa haine. Elle avait d'ailleurs des armes bien puissantes pour me nuire. En vertu du droit d'écouter aux portes et de surprendre tous les secrets de famille, que s'arrogent les laquais ; habile d'ailleurs aux interprétations, et féconde en mensonges, elle savait et arrangeait à sa guise la plupart des faits qu'elle pouvait invoquer pour ma perte. Elle raconta de quelle manière, sept ans auparavant, j'étais arrivé au château de Sainte-Sévère à la suite de M[lle] de Mauprat, que j'avais soustraite à la grossièreté et à la méchanceté de mes oncles (cela soit dit, ajouta-t-elle en se tournant avec une grace d'antichambre vers Jean de Mauprat, sans faire allusion au

saint homme qui est dans cette enceinte, et qui de grand pécheur est devenu un grand saint). Mais à quel prix, continua-t-elle en se retournant vers la cour, ce misérable bandit avait-il sauvé ma chère maîtresse ? Il l'avait déshonorée, messieurs ; et toute la suite des jours de la pauvre demoiselle s'est passée dans les larmes et dans la honte, à cause de la violence qu'elle avait subie, et dont elle ne pouvait pas se consoler. Trop fière pour confier son malheur à personne, et trop honnête pour tromper aucun homme, elle a rompu avec M. de La Marche, qu'elle aimait *à la passion,* et qui l'aimait de même; elle a refusé toutes les demandes en mariage qui lui ont été faites pendant sept ans, et tout cela par point d'honneur, car elle détestait M. Bernard. Dans les commencemens, elle voulait se tuer, car elle avait fait aiguiser un petit couteau de chasse de son père, et (M. Marcasse est là pour le dire, s'il veut s'en souvenir), elle se serait tuée certainement, si je n'avais jeté ce couteau dans le puits de la maison. Elle songeait aussi à se défendre contre les attaques nocturnes de son persécuteur, car elle mettait toujours ce couteau, tant qu'elle l'a eu, sous son oreiller; elle verrouillait tous les soirs la porte de sa chambre, et plusieurs fois je l'ai vue rentrer pâle et près de s'évanouir, tout essoufflée, comme une personne qui vient d'être poursuivie et d'avoir une grande frayeur. A mesure que ce monsieur a *pris de l'éducation* et des manières, mademoiselle, voyant qu'elle ne pouvait pas avoir d'autre mari, puisqu'il parlait toujours de tuer tous ceux qui se présenteraient, espéra qu'il se *corrigerait de sa férocité,* et lui montra beaucoup de douceur et de bonté; elle le soigna même pendant sa maladie, non pas qu'elle l'aimât et *l'estimât* autant qu'il a plu à M. Marcasse de le dire dans sa *version*, mais elle craignait toujours que dans son délire il ne trahît devant les domestiques ou devant son père le secret de l'affront qu'il lui avait fait, et qu'elle avait grand soin de cacher par pudeur et par fierté. Toutes les dames qui sont ici doivent bien comprendre cela. Quand la famille fut passer l'hiver de 77 à Paris, M. Bernard redevint jaloux, despote, et fit tant de menaces de tuer M. de La Marche, que mademoiselle fut forcée de congédier celui-ci. Après cela, elle eut des scènes violentes avec Bernard, lui déclara qu'elle ne l'aimait pas et ne l'aimerait jamais. De colère et de chagrin, car on ne peut pas nier qu'il n'en fût amoureux *comme un tigre*, il partit pour l'Amé-

rique, et pendant les six ans qu'il y passa, ses lettres le montrèrent fort *amendé*. Quand il revint, mademoiselle avait pris son parti d'être vieille fille, et elle était redevenue très tranquille. M. Bernard paraissait devenu, de son côté, assez *bon enfant*. Mais à force de la voir tous les jours, et d'être sans cesse appuyé sur le dos de son fauteuil, ou de lui dévider des écheveaux de laine, en lui parlant tout bas pendant que son père dormait, voilà qu'il en est redevenu si amoureux que la tête *lui en a parti*. Je ne veux pas trop l'accuser, le pauvre malheureux, et crois que sa place est aux Petites-Maisons plutôt qu'à la potence. Il criait et rugissait toute la nuit, et lui écrivait des lettres *si bêtes*, qu'elle les lisait en souriant, et les mettait dans sa poche sans y répondre. Au reste, en voici une que j'ai trouvée sur elle quand je l'ai déshabillée après le malheureux évènement : elle a été percée par une balle et tachée de sang; mais on peut encore en lire assez pour voir que *monsieur* avait souvent l'intention de tuer *mademoiselle*.

Elle déposa sur le bureau un papier demi-brûlé, demi-sanglant, qui produisit sur les assistans un mouvement d'horreur, sincère chez quelques-uns, affecté chez beaucoup d'autres.

Avant qu'on le lût, elle acheva sa déposition, et la termina par des assertions qui me troublèrent profondément, car je ne distinguais plus la limite entre la réalité et la perfidie. Depuis son accident, dit-elle, mademoiselle a toujours été entre la vie et la mort. Elle n'en relèvera certainement pas, quoi qu'en disent messieurs les médecins. J'ose dire que ces messieurs, ne voyant la malade qu'à de certaines heures, ne connaissent pas sa maladie comme moi, qui ne l'ai pas quitté une seule nuit. Ils prétendent que les blessures vont bien, mais que la tête est dérangée. Je dis, moi, que les blessures vont mal, et que la tête va mieux qu'on ne dit. Mademoiselle déraisonne fort rarement, et *si elle a à déraisonner*, c'est en présence de ces messieurs, qui la troublent et l'effraient. Elle fait alors tant d'efforts pour ne pas sembler folle, qu'elle le devient. Mais sitôt qu'on la laisse seule avec moi ou avec Saint-Jean, ou avec M. l'abbé, *qui a fort bien pu dire ce qui en est, s'il l'a voulu*, elle redevient calme, douce, sensée comme à l'ordinaire. Elle dit qu'elle souffre à en mourir, bien qu'elle prétende avec messieurs les médecins qu'elle ne souffre presque plus. Elle parle alors de son meurtrier avec la générosité qui convient à une chré-

tienne, et répète cent fois par jour : « Que Dieu lui pardonne dans l'autre vie, comme je lui pardonne dans celle-ci ! *Après tout, il faut bien aimer une femme pour la tuer !* J'ai eu tort de ne pas l'épouser, il m'aurait peut-être rendue heureuse; je l'ai porté au désespoir, et il s'est vengé de moi. Chère Leblanc, garde-toi de jamais trahir le secret que je te confie. Un mot indiscret le conduirait à l'échafaud, et mon père en mourrait ! » La pauvre demoiselle est loin d'imaginer que les choses en sont là, que je suis sommée par la loi et par la religion de dire ce que je voudrais taire, et qu'au lieu de venir chercher ici un appareil pour les douches, je suis venue confesser la vérité. Ce qui me console, c'est que tout cela sera facile à cacher à M. le chevalier, qui n'a pas plus sa tête que l'enfant qui vient de naître. Pour moi, j'ai fait mon devoir, que Dieu soit mon juge. —

Après avoir ainsi parlé avec une parfaite assurance et une grande volubilité, M[lle] Leblanc se rassit au milieu d'un murmure approbateur, et on procéda à la lecture de la lettre trouvée sur Edmée.

C'était bien celle que je lui avais écrite quelques jours avant le jour funeste. On me la présenta, je ne pus me défendre de porter à mes lèvres l'empreinte du sang d'Edmée; puis ayant jeté les yeux sur l'écriture, je rendis la lettre en déclarant avec calme qu'elle était de moi.

La lecture de cette lettre fut mon coup de grace. La fatalité qui semble ingénieuse à nuire à ses victimes, voulut (et peut-être une main infame contribua-t-elle à cette mutilation) que les passages qui témoignaient de ma soumission et de mon respect fussent détruits. Certaines allusions poétiques qui expliquaient et excusaient les divagations exaltées, furent illisibles. Ce qui sauta aux yeux et s'empara de toutes les convictions, ce furent les lignes restées intactes qui témoignèrent de la violence de ma passion, et de l'emportement de mes délires. Ce furent des phrases telles que celle-ci : *J'ai parfois envie de me lever au milieu de la nuit, et d'aller vous tuer ! Je l'aurais fait déjà cent fois, si j'étais assuré de ne plus vous aimer quand vous serez morte. Ménagez-moi, car il y a deux hommes en moi, et quelquefois le brigand d'autrefois règne sur l'homme nouveau*, etc. Un sourire de délices passa sur les lèvres de mes ennemis. Mes défenseurs furent démoralisés, et mon pauvre sergent

lui-même me regarda d'un air désespéré. Le public m'avait déjà condamné.

Après cet incident, l'avocat du roi eut beau jeu à déclamer un réquisitoire fulminant, dans lequel il me présenta comme un pervers incurable, comme un rejeton maudit d'une souche maudite, comme un exemple de la fatalité des méchans instincts; et après s'être évertué à faire de moi un objet d'horreur et d'épouvante, il essaya, pour se donner un air d'impartialité et de générosité, de provoquer en ma faveur la compassion des juges; il voulut prouver que je n'étais pas maître de moi-même, que ma raison, bouleversée dès l'enfance par des spectacles atroces et des principes de perversité, n'était pas complète, et n'aurait jamais pu l'être, quelles qu'eussent été les circonstances, et le développement de mes passions. Enfin, après avoir fait de la philosophie et de la rhétorique, au grand plaisir des assistans, il conclut contre moi à la peine d'interdiction et de réclusion à perpétuité.

Quoique mon avocat fût un homme de cœur et de tête, la lettre l'avait tellement surpris, l'auditoire était si mal disposé pour moi, la cour donnait publiquement de telles marques d'incrédulité et d'impatience en l'écoutant (habitude indécente qui s'est perpétuée sur les siéges de la magistrature de ce pays), que son plaidoyer fut pâle. Tout ce qu'il parut fondé à demander avec force, fut un supplément d'instruction. Il se plaignit de ce que toutes les formalités n'avaient pas été remplies, de ce que la justice n'avait pas suffisamment éclairé toutes les parties de l'affaire, de ce qu'on se hâtait de juger une cause dont plusieurs circonstances étaient encore enveloppées de mystère. Il demanda que les médecins fussent appelés à s'expliquer sur la possibilité de faire entendre Mlle de Mauprat. Il démontra que la plus importante, la seule importante déposition était celle de Patience, et que Patience pouvait se présenter au premier jour et me disculper. Il demanda enfin qu'on fît des recherches pour retrouver le moine quêteur dont la ressemblance avec les Mauprat n'avait pas encore été expliquée, et avait été affirmée par des témoins dignes de foi. Il fallait, selon lui, savoir ce qu'était devenu Antoine de Mauprat, et faire expliquer le trappiste à cet égard. Il se plaignit hautement de ce qu'on l'avait privé de tous ces moyens de défense en refusant tout délai, et il eut la hardiesse de faire entendre qu'il y avait de mauvaises pas-

sions, intéressées à la marche aveugle et rapide d'une telle procédure. Le président le rappela à l'ordre; l'avocat du roi répliqua victorieusement que toutes les formalités étaient remplies, que la cour était suffisamment éclairée, que la recherche du moine quêteur était une puérilité de mauvais goût, que Jean de Mauprat avait prouvé la mort de son dernier frère, arrivée plusieurs années auparavant. — La cour se retira pour délibérer, et au bout d'une demi-heure, elle rentra, et rendit contre moi un arrêt qui me condamnait à la peine capitale.

XXVI.

Quoique la promptitude et la rigidité de cet arrêt fussent une chose inique et qui frappa de stupeur les plus acharnés contre moi, je reçus le coup avec un grand calme. Je ne m'intéressais plus à rien sur la terre; je recommandai à Dieu mon ame et la réhabilitation de ma mémoire. Je me dis que, si Edmée mourait, je la retrouverais dans un monde meilleur; que, si elle me survivait et retrouvait la raison, elle arriverait un jour à l'éclaircissement de la vérité, et qu'alors je vivrais dans son cœur comme un souvenir cher et douloureux. Irritable comme je le suis, et toujours disposé à la fureur envers tout ce qui m'est obstacle ou offense, je m'étonne de la résignation philosophique et de la fierté silencieuse que j'ai trouvée dans les grandes occasions de ma vie, et surtout dans celle-ci.

Il était deux heures du matin. L'audience durait depuis quatorze heures. Un silence de mort planait sur l'assemblée, qui était aussi attentive, aussi nombreuse, qu'au commencement, tant les hommes sont avides de spectacles. Celui qu'offrait l'enceinte de la cour criminelle en cet instant était lugubre. Ces hommes en robes rouges, aussi pâles, aussi absolus, aussi implacables que le conseil des dix à Venise; ces spectres de femmes coiffées de fleurs, que la lueur blafarde des flambeaux faisait ressembler à des souvenirs de la vie, flottant dans les tribunes au-dessus des prêtres de la mort, les mousquets de la garde étincelant dans l'ombre des derniers plans, l'attitude brisée de mon pauvre sergent, qui s'était laissé tomber à mes pieds, la joie muette et puissante du trappiste, infatigablement debout auprès de la barre, le son

lugubre d'une cloche de couvent qui se mit à sonner matines dans le voisinage, au milieu du silence de l'assemblée, c'était de quoi émouvoir les nerfs des femmes de fermiers-généraux, et faire battre les larges poitrines des corroyeurs du parterre.

Tout à coup, au moment où la cour allait se disperser et annoncer la levée de la séance, une figure en tout semblable à celle qu'on prête au paysan du Danube, trapue, en haillons, pieds nus, à la barbe longue, aux cheveux en désordre, au front large et austère, au regard imposant et sombre, se leva au milieu des mouvans reflets dont la foule était à demi éclairée, et se dressa devant la barre en disant d'une voix creuse et accentuée : — Moi, Jean Le Houx, dit *Patience*, je m'oppose à ce jugement, comme inique quant au fond, et illégal quant à la forme. Je demande qu'il soit révisé, afin que je puisse faire ma déposition, qui est nécessaire, souveraine peut-être, et qu'on aurait dû attendre.

— Et si vous aviez quelque chose à dire, s'écria l'avocat du roi avec passion, que ne vous présentiez-vous lorsque vous en avez été requis? Vous en imposez à la cour en prétendant que vous avez des motifs à faire valoir. — Et vous, répondit Patience d'un ton plus lent et d'une voix plus creuse encore qu'auparavant, vous en imposez au public en disant que je n'en ai pas. Vous savez bien que je dois en avoir. — Songez où vous êtes, témoin, et rappelez-vous à qui vous parlez. — Je le sais trop, et je ne dirai rien de trop. Je déclare ici que j'ai des choses importantes à dire, et que je les aurais dites à temps, si vous n'aviez pas *violenté* le temps. Je veux les dire, et je les dirai; et croyez-moi, il vaut mieux que je les dise pendant qu'on peut encore revenir sur la procédure. Cela vaut mieux encore pour les juges que pour le condamné, car celui-là revit par l'honneur, au moment où les autres meurent par l'infamie.

— Témoin, dit le magistrat irrité, l'âcreté et l'insolence de votre langage seront plus nuisibles qu'avantageuses à l'accusé. — Et qui vous dit que je sois favorable à l'accusé? dit Patience d'une voix de tonnerre. Que savez-vous de moi? Et s'il me plaît de faire qu'un arrêt illégal et sans force devienne un arrêt puissant et irrévocable? — Comment accorder ce désir de faire respecter les lois, dit le magistrat, véritablement ébranlé par l'ascendant de Patience, avec l'infraction que vous avez commise contre elles

ne vous rendant pas à l'assignation du lieutenant-criminel? — Parce que je ne le voulais pas. — Il y a des peines sévères contre ceux dont la volonté ne s'accorde pas toujours avec les lois du royaume. — Possible. — Venez-vous avec l'intention de vous y soumettre aujourd'hui? — Je viens avec celle de vous les faire respecter. — Je vous préviens que si vous ne changez de ton, je vais vous faire conduire en prison. — Je vous préviens que si vous aimez la justice, et si vous servez Dieu, vous m'entendrez, et suspendrez l'exécution de l'arrêt. Il n'appartient pas à celui qui apporte la vérité de s'humilier devant ceux qui la cherchent. Mais vous qui m'entendez, hommes du peuple dont les grands ne voudraient sans doute pas se jouer; vous, dont on appelle la voix : *voix de Dieu*, joignez-vous à moi, embrassez la défense de la vérité qui va être étouffée peut-être sous de malheureuses apparences, ou bien qui va triompher par de mauvais moyens. Mettez-vous à genoux, hommes du peuple, mes frères, mes enfans; priez, suppliez, obtenez que justice soit faite et colère réprimée. C'est votre devoir, c'est votre droit et votre intérêt; c'est vous qu'on insulte et qu'on menace quand on viole les lois.

Patience parlait avec tant de chaleur, et la sincérité éclatait en lui avec tant de puissance, qu'il y eut un mouvement sympathique dans tout l'auditoire. La philosophie était alors trop à la mode chez les jeunes gens de qualité pour que ceux-ci ne répondissent pas des premiers à un appel qui ne leur était pourtant pas adressé. Ils se levèrent avec une impétuosité chevaleresque, et se tournèrent vers le peuple, qui se leva, entraîné par ce noble exemple. Il y eut une clameur furieuse, et chacun, sentant sa dignité et sa force, oublia les préventions personnelles pour se réunir dans le droit commun. Ainsi, quelquefois il suffit d'un noble élan et d'une parole vraie pour ramener les masses égarées par de longs sophismes.

Le sursis fut accordé, et je fus reconduit à ma prison au milieu des applaudissemens. Marcasse me suivit. Patience se déroba à ma reconnaissance, et disparut.

La révision de mon jugement ne pouvait se faire que sur un ordre du grand conseil. Pour ma part, j'étais décidé, avant l'arrêt, à ne point me pourvoir auprès de cette chambre de cassation de l'ancienne jurisprudence; mais l action et le discours de Patience

n'avaient pas moins agi sur mon esprit que sur celui des spectateurs. L'esprit de lutte et le sentiment de la dignité humaine, engourdis et comme paralysés en moi par le chagrin, se réveillèrent soudainement, et je sentis à cette heure que l'homme n'est pas fait pour cette concentration égoïste du désespoir qu'on appelle, ou l'abnégation, ou le stoïcisme. Nul ne peut abandonner le soin de son honneur sans abandonner le respect dû au principe de l'honneur. S'il est beau de sacrifier sa gloire personnelle et sa vie aux mystérieux arrêts de la conscience, c'est une lâcheté d'abandonner l'une et l'autre aux fureurs d'une injuste persécution. Je me sentis relever à mes propres yeux, et je passai le reste de cette nuit importante à chercher les moyens de me réhabiliter, avec autant de persévérance que j'en avais mis à m'abandonner au destin. Avec le sentiment de la force, je sentis renaître celui de l'espérance. Edmée n'était peut-être ni folle, ni frappée à mort. Elle pouvait m'absoudre, elle pouvait guérir. Qui sait? me disais-je, elle m'a peut-être déjà rendu justice, peut-être est-ce elle qui envoie Patience à mon secours; sans doute j'accomplirai son vœu en reprenant courage, en ne me laissant pas écraser par les fourbes.

Mais comment obtenir cet ordre du grand conseil? Il fallait une ordonnance du roi; qui la solliciterait? Qui hâterait ces odieuses lenteurs que la justice sait apporter quand il lui plaît, dans les mêmes affaires où elle s'est jetée avec une précipitation aveugle? Qui empêcherait mes ennemis de me nuire et de paralyser tous mes moyens? Qui combattrait pour moi, en un mot? L'abbé aurait seul pu le faire, mais il était en prison à cause de moi. Sa généreuse conduite dans le procès m'avait prouvé qu'il était encore mon ami, mais son zèle était enchaîné. Que pouvait Marcasse dans son obscure condition et son langage énigmatique? Le soir vint, et je m'endormis avec l'espérance d'un secours céleste, car j'avais prié Dieu avec ferveur. Quelques heures de sommeil me rafraîchirent, et j'ouvris les yeux au bruit des verroux qu'on tirait derrière ma porte. O Dieu de bonté! quel fut mon transport en voyant Arthur mon compagnon d'armes! cet autre moi-même pour lequel je n'avais pas eu un secret pendant six ans, s'élancer dans mes bras! Je pleurai comme un enfant en recevant cette marque d'amour de la Providence. Arthur ne m'accusait pas! il avait appris à Paris, où les intérêts scientifiques de la bibliothèque de Phila-

delphie l'avaient appelé, la triste affaire où j'étais inculpé. Il avait rompu des lances avec tous ceux qui me chargeaient, et il n'avait pas perdu un instant pour venir me sauver ou me consoler.

J'épanchai mon ame dans la sienne avec délices, et lui dis ce qu'il pouvait faire pour moi. Il voulait prendre la poste dès le soir même pour Paris, mais je le priai de commencer par aller à Sainte-Sévère me chercher des nouvelles d'Edmée; il y avait quatre mortels jours que je n'en avais reçu, et Marcasse ne m'en avait d'ailleurs jamais donné d'aussi exactes et d'aussi détaillées que je les aurais voulues. Rassure-toi, me dit Arthur, par moi tu sauras la vérité; je suis assez bon chirurgien; j'ai le coup d'œil exercé; je pourrai te dire vraisemblablement ce que tu dois craindre ou espérer; de là je partirai immédiatement pour Paris. Il m'écrivit dès le surlendemain une lettre longue et détaillée.

Edmée était dans un état fort extraordinaire. Elle ne parlait pas et ne paraissait pas souffrir, tant qu'on se bornait à lui éviter toute espèce d'excitation nerveuse; mais au premier mot qui pouvait réveiller la mémoire de ses douleurs, elle tombait en convulsion. L'isolement moral où elle se trouvait était le plus grand obstacle à sa guérison. Elle ne manquait de rien, quant aux soins physiques; elle avait deux bons médecins et une garde-malade fort dévouée. Mlle Leblanc la soignait aussi, sous ce rapport, avec beaucoup de zèle; mais cette fille dangereuse lui faisait souvent du mal par ses réflexions déplacées et ses interrogations indiscrètes. Arthur m'assura d'ailleurs que si jamais Edmée m'avait cru coupable et s'était expliquée à cet égard, ce devait être dans une phase précédente de sa maladie, car depuis au moins quinze jours elle était dans un état d'inertie complète. Elle sommeillait souvent, mais sans dormir tout-à-fait; elle digérait quelques breuvages gélatineux et ne se plaignait jamais; elle répondait par des signes nonchalans et toujours négatifs aux questions des médecins sur ses souffrances; elle n'exprimait par aucun signe le souvenir des affections qui avaient rempli sa vie. Sa tendresse pour son père, ce sentiment si profond et si puissant en elle, n'était pourtant pas éteint; elle versait souvent des larmes abondantes, mais alors elle paraissait n'entendre aucun son; c'était en vain qu'on essayait de lui faire comprendre que son père n'était pas mort, comme elle semblait le croire. Elle repoussait d'un geste suppliant, non le bruit

(il ne semblait pas frapper son oreille), mais le mouvement qui se faisait autour d'elle, et, cachant son visage dans ses mains, s'enfonçant dans son fauteuil et raidissant ses genoux jusque vers sa poitrine, elle semblait livrée à un désespoir sans remède. Cette muette douleur qui ne se combattait plus elle-même et ne voulait plus être combattue, cette grande volonté qui avait été capable de dompter les plus violens orages et qui s'en allait à la dérive sur une mer morte, et par un calme plat, était, selon Arthur, le spectacle le plus douloureux qu'il eût jamais contemplé. Edmée semblait avoir rompu avec la vie. Mlle Leblanc, pour l'éprouver et pour l'émouvoir, s'était grossièrement ingéré de lui dire que son père était mort; elle avait fait entendre, par un signe de tête, qu'elle le savait. Quelques heures plus tard, les médecins avaient essayé de lui faire comprendre qu'il était vivant; elle avait répondu, par un autre signe, qu'elle ne le croyait pas. On avait roulé le fauteuil du chevalier dans sa chambre, on les avait mis en présence l'un de l'autre; le père et la fille ne s'étaient pas reconnus. Seulement, au bout de quelques instans, Edmée, prenant son père pour un spectre, avait jeté des cris affreux et était tombée dans des convulsions qui avaient rouvert une de ses blessures et donné à craindre pour sa vie. On avait soin, depuis ce moment, de les tenir séparés et de ne prononcer, devant Edmée, aucune parole qui eût rapport à lui. Elle prenait Arthur pour un médecin du pays et l'avait reçu avec la même douceur et la même indifférence que les autres. Il n'avait pas osé essayer de lui parler de moi; mais il m'exhortait à ne pas désespérer. L'état d'Edmée n'avait rien dont le temps et le repos ne pussent triompher; elle avait peu de fièvre, aucune des fonctions vitales de son être n'était réellement troublée; les blessures étaient à peu près guéries, et le cerveau ne paraissait pas devoir se désorganiser par un excès d'activité. L'affaiblissement où cet organe était tombé, la prostration de tous les autres organes, ne devaient pas lutter longtemps, selon Arthur, contre les ressources de la jeunesse et la puissance d'une admirable constitution. Il m'engageait enfin à songer à moi-même; je pouvais encore être utile à Edmée par mes soins, et devenir heureux par le retour de son affection et de son estime.

Au bout de quinze jours, Arthur revint de Paris avec l'ordon-

nance du roi pour la révision de mon jugement. De nouveaux témoins furent entendus. Patience ne parut pas, mais je reçus de sa part un morceau de papier, avec ces mots d'une écriture informe : — *Vous n'êtes pas coupable, espérez donc.* — Les médecins affirmèrent que Mlle de Mauprat pouvait désormais être interrogée sans danger, mais que ses réponses n'auraient aucun sens. Elle était mieux portante. Elle avait reconnu son père, et ne le quittait plus. Mais elle ne comprenait rien à tout ce qui n'était pas lui. Elle paraissait éprouver un grand plaisir à le soigner comme un enfant, et de son côté le chevalier reconnaissait de temps en temps sa fille chérie; mais les forces de ce dernier décroissaient sensiblement. On l'interrogea dans un de ses momens lucides. Il répondit que sa fille était *effectivement* tombée de cheval, à la chasse, et qu'elle s'était ouvert la poitrine sur une souche d'arbre, mais que personne n'avait tiré sur elle, même par mégarde, et qu'il fallait être fou pour croire son cousin capable d'un pareil crime. Ce fut tout ce qu'on put obtenir de lui. Quand on lui demanda ce qu'il pensait de l'absence de son neveu, il répondit que son neveu n'était point absent et qu'il le voyait tous les jours. Fidèle à son respect pour la réputation d'une famille, hélas! si compromise, voulut-il, par des mensonges enfantins, repousser les investigations de la justice? C'est ce que je n'ai jamais pu savoir. Edmée ne put être interrogée. A la première question qui lui fut adressée, elle haussa les épaules, et fit signe qu'elle voulait être tranquille. Le lieutenant criminel insistant et devenant plus explicite, elle le regarda fixement et parut s'efforcer de le comprendre. Il prononça mon nom, elle poussa un grand cri, et tomba évanouie. Il fallut renoncer à l'entendre. Cependant Arthur ne désespéra point. Au contraire le récit de cette scène lui fit penser qu'il pouvait s'opérer dans les facultés intellectuelles d'Edmée une crise favorable. Il repartit aussitôt et alla s'installer à Sainte-Sévère, où il resta plusieurs jours sans m'écrire, ce qui me jeta dans une grande anxiété.

L'abbé, interrogé de nouveau, persista dans ses refus calmes et laconiques.

Mes juges, voyant que les renseignemens promis par Patience n'arrivaient pas, hâtèrent la révision de la procédure, et donnèrent, par une nouvelle précipitation, une nouvelle preuve de leur

animosité contre moi. Le jour fixé arriva. J'étais dévoré d'inquiétude. Arthur m'avait écrit d'espérer, dans un style aussi laconique que Patience. Mon avocat n'avait pu saisir aucune bonne preuve à faire valoir. Je voyais bien qu'il commençait à me croire coupable. Il n'espérait obtenir que des délais.

XXVII.

L'auditoire fut encore plus nombreux que la première fois. La garde fut forcée aux portes du prétoire, et la foule envahit jusqu'aux fenêtres du manoir de Jacques Cœur, aujourd'hui l'hôtel-de-ville. J'étais fort troublé cette fois, quoique j'eusse la force et la fierté de n'en rien laisser paraître; je m'intéressais désormais au succès de ma cause, et les espérances que j'avais conçues ne semblant pas devoir se réaliser, j'éprouvais un malaise indicible, une fureur concentrée, une sorte de haine contre ces hommes qui n'ouvraient pas les yeux sur mon innocence, et contre ce Dieu qui semblait m'abandonner.

Dans cet état violent, je fis un tel travail sur moi-même pour paraître calme, que je m'aperçus à peine de ce qui se passait autour de moi. Je retrouvai ma présence d'esprit pour répondre dans les mêmes termes que la première fois à mon nouvel interrogatoire. Puis un crêpe funèbre sembla s'étendre sur ma tête, un anneau de fer me serrait le front, je sentais un froid de glace dans mes orbites, je ne voyais plus que moi-même, et je n'entendais que des bruits vagues et incompréhensibles. Je ne sais ce qui se passa. Je ne sais si l'on annonça l'apparition qui me frappa subitement. Je me souviens seulement qu'une porte s'ouvrit derrière le tribunal, qu'Arthur s'avança soutenant une femme voilée, qu'il lui ôta son voile, après l'avoir fait asseoir sur un large fauteuil que les huissiers roulèrent vers elle avec empressement, et qu'un cri d'admiration remplit l'auditoire, en contemplant la beauté pâle et sublime d'Edmée.

En ce moment j'oubliai et la foule, et le tribunal, et ma cause, et l'univers entier. Je crois qu'aucune force humaine n'aurait pu s'opposer à mon élan impétueux. Je me précipitai comme la foudre au milieu de l'enceinte, et tombant aux pieds d'Edmée, j'embras-

sai ses genoux avec effusion. On m'a dit que ce mouvement entraîna le public, et que presque toutes les femmes fondirent en larmes. Les jeunes élégans n'osèrent railler. Les juges furent émus. La vérité eut un instant de triomphe complet.

Edmée me regarda long-temps. L'insensibilité de la mort était sur son visage. Il ne semblait pas qu'elle pût jamais me reconnaître. L'assemblée attendait dans un profond silence qu'elle exprimât sa haine ou son affection pour moi. Tout à coup elle fondit en larmes, jeta ses bras autour de mon cou, et perdit connaissance. Arthur la fit emporter aussitôt; il eut de la peine à me faire retourner à ma place. Je ne savais plus où j'étais, ni de quoi il s'agissait. Je m'attachais à la robe d'Edmée, je voulais la suivre. Arthur, s'adressant à la cour, demanda qu'on fît constater de nouveau l'état de la malade par les médecins qui l'avaient examinée dans la matinée. Il demanda et obtint qu'Edmée fût de nouveau appelée en témoignage et confrontée avec moi lorsque la crise qu'elle subissait en cet instant serait passée. — Cette crise n'est point grave, dit-il, Mlle de Mauprat en a éprouvé plusieurs du même genre, ces jours derniers et pendant le voyage. A la suite de chacun de ces accès, ses facultés intellectuelles ont pris un développement de plus en plus heureux.

— Allez donner vos soins à la malade, dit le président. Elle sera rappelée dans deux heures, si vous croyez que ce temps suffise pour mettre fin à son évanouissement. En attendant, la cour entendra le témoin à la requête duquel le premier jugement n'a point reçu d'exécution.

Arthur se retira, et Patience fut introduit. Il était vêtu proprement; mais, après avoir dit quelques paroles, il déclara qu'il lui était impossible de continuer, si on ne lui permettait pas d'ôter son habit. Cette toilette d'emprunt le gênait tellement et lui semblait si lourde, qu'il suait à grosses gouttes. Il attendit à peine un signe d'adhésion, accompagné d'un sourire de mépris, que lui fit le président, pour jeter à terre ces insignes de la civilisation; et abaissant avec soin les manches de sa chemise sur ses bras nerveux, il parla à peu près ainsi :

— Je dirai la vérité, toute la vérité; je lève la main une seconde fois, car j'ai à dire des choses qui se contredisent, et que je ne peux pas expliquer moi-même. Je jure devant Dieu et devant les

hommes, que je dirai ce que je sais, comme je le sais, sans être influencé pour ni contre personne.

Il leva sa large main et se tourna vers le peuple avec une confiance naïve, comme pour lui dire : Vous voyez tous que je jure, et vous savez que l'on peut croire en moi. Cette confiance de sa part n'était pas mal fondée. On s'était beaucoup occupé, depuis l'incident du premier jugement, de cet homme extraordinaire, qui avait parlé devant le tribunal avec tant d'audace, et harangué le peuple en sa présence. Cette conduite inspirait beaucoup de curiosité et de sympathie à tous les démocrates et *philadelphes*. Les œuvres de Beaumarchais avaient, auprès des hautes classes, un succès qui vous expliquera comment Patience, en opposition avec toutes les puissances de la province, se trouvait soutenu et applaudi par tout ce qui se piquait d'un esprit élevé. Chacun croyait voir en lui Figaro sous une forme nouvelle. Le bruit de ses vertus privées s'était répandu; car vous vous souvenez que durant mon séjour en Amérique, Patience s'était fait connaître aux habitans de la Varenne, et avait échangé sa réputation de sorcier contre celle de bienfaiteur. On lui avait donné le surnom de *grand-juge*, parce qu'il intervenait volontiers dans les différends et les terminait à la satisfaction de chacun avec une bonté et une habileté admirables.

Il parla cette fois d'une voix haute et pénétrante; il avait dans la voix plusieurs belles cordes. Son geste était lent ou animé selon la circonstance, toujours noble et saisissant; sa figure courte et socratique était toujours belle d'expression. Il avait toutes les qualités de l'orateur, mais il ne mettait à les produire aucune vanité. Il parla d'une manière claire et concise, qu'il avait acquise nécessairement dans son commerce récent avec les hommes et dans la discussion de leurs intérêts positifs.

— Quand Mlle de Mauprat reçut le coup, dit-il, j'étais à dix pas tout au plus. Mais le taillis est si épais dans cet endroit, que je ne pouvais rien voir à deux pas de moi. On m'avait engagé à voir la chasse. Cela ne m'amusait guère. Me retrouvant près de la tour Gazeau, que j'ai habitée pendant vingt ans, j'eus envie de revoir mon ancienne cellule, et j'y arrivais à grands pas quand j'entendis le coup. Cela ne m'effraya pas du tout, c'était si naturel qu'on fît du bruit dans une battue! Mais quand je fus sorti du

fourré, c'est-à-dire environ deux minutes après, je trouvai Edmée (pardonnez-moi, j'ai l'habitude de l'appeler comme cela, je suis avec elle comme qui dirait une sorte de père nourricier), je trouvai Edmée à genoux par terre, blessée, ainsi qu'on vous l'a dit, et tenant encore la bride de son cheval qui se cabrait. Elle ne savait pas si elle avait peu ou beaucoup de mal, mais elle avait son autre main sur sa poitrine, et disait : *Bernard! c'est affreux! Je ne vous aurais jamais cru capable de me tuer. Bernard! où êtes-vous? Venez me voir mourir. Vous tuez mon père!* Elle tomba tout-à-fait en disant cela, et lâcha la bride de son cheval. Je m'élançai vers elle. — *Ah! tu l'as vu, Patience?* me dit-elle, *n'en parle pas, ne dis pas à mon père...* Elle étendit les bras, son corps se raidit, je la crus morte, et elle ne parla plus que dans la nuit, après qu'on eut retiré les balles de sa poitrine.

— Vîtes-vous alors Bernard de Mauprat?

— Je le vis sur le lieu de l'évènement, au moment où Edmée perdit connaissance et sembla rendre l'ame. Il était comme fou. Je crus que c'était le remords qui l'accablait; je lui parlai durement, je le traitai d'assassin. Il ne répondit rien, et s'assit à terre auprès de sa cousine. Il resta là, abruti, long-temps encore après qu'on l'eut emportée. Personne ne songea à l'accuser, on pensait qu'il était tombé de cheval, parce qu'on voyait son cheval courir au bord de l'étang; on crut que sa carabine s'était déchargée en tombant. M. l'abbé Aubert fut le seul qui m'entendit accuser M. Bernard d'avoir assassiné sa cousine. Les jours suivans, Edmée parla, mais ce ne fut pas toujours en ma présence, et, d'ailleurs, depuis ce moment, elle eut presque toujours le délire. Je soutiens qu'elle n'a confié à personne (à Mlle Leblanc moins qu'à personne) ce qui s'était passé entre elle et M. de Mauprat avant le coup de fusil. Elle ne me l'a pas confié plus qu'aux autres. Dans les momens bien rares où elle avait sa tête, elle répondait à nos questions que certainement Bernard ne l'avait pas fait exprès, et plusieurs fois même, durant les trois premiers jours, elle demanda à le voir. Mais quand elle avait la fièvre, elle criait : *Bernard, Bernard! vous avez commis un grand crime, vous avez tué mon père!* C'était là son idée. Elle croyait réellement que son père était mort, et elle l'a cru long-temps. Elle a donc dit très peu de chose qui ait de la valeur. Tout ce que Mlle Leblanc lui a fait dire

est faux. Au bout de trois jours, elle a cessé de dire des paroles intelligibles, et au bout de huit jours sa maladie a tourné à un silence complet. Elle a chassé M[lle] Leblanc, depuis sept jours qu'elle a retrouvé sa raison, ce qui prouverait bien quelque chose contre cette fille de chambre. Voilà ce que j'ai à dire contre M. de Mauprat; il ne tenait qu'à moi de le taire, mais ayant autre chose à dire encore, j'ai voulu révéler toute la vérité.

Patience fit une pause; l'auditoire et la cour elle-même, qui commençait à s'intéresser à moi et à perdre l'âcreté de ses préventions, resta comme atterré d'une déposition si différente de celle qu'on attendait.

Patience reprit la parole. — Je suis resté convaincu pendant plusieurs semaines, dit-il, du crime de Bernard. Et puis j'ai beaucoup réfléchi à cela; je me suis dit bien des fois qu'un homme aussi bon et aussi instruit que l'était Bernard, un homme dont Edmée faisait tant d'estime, et que M. le chevalier de Mauprat aimait comme son fils, un homme enfin qui avait tant d'idées sur la justice et sur la vérité, ne pouvait pas du jour au lendemain devenir un scélérat. Et puis il m'est venu l'idée que ce pouvait bien être quelque autre Mauprat qui eût fait le coup. Je ne parle pas de celui qui est trappiste, ajouta-t-il en cherchant dans l'auditoire Jean de Mauprat, qui n'y était pas; je parle de celui dont la mort n'a pas été constatée, quoique la cour ait cru devoir passer outre, et en croire M. Jean de Mauprat sur parole.

— Témoin, dit le président, je vous ferai observer que vous n'êtes ici ni pour servir d'avocat à l'accusé, ni pour réviser les arrêts de la cour. Vous devez dire ce que vous savez du fait, et non ce que vous préjugez du fond de l'affaire. — Possible, répondit Patience. Il faut pourtant que je dise pourquoi je n'ai pas voulu témoigner la première fois contre Bernard, n'ayant à fournir que des preuves contre lui, et n'ayant pas foi à ces preuves mêmes.— On ne vous le demande pas pour le moment. Ne vous écartez pas de votre déposition. — Un instant! J'ai mon honneur à défendre; j'ai ma propre conduite à expliquer, s'il vous plaît. —Vous n'êtes pas l'accusé, vous n'avez pas lieu à plaider votre propre cause. Si la cour juge à propos de vous poursuivre pour votre désobéissance, vous aviserez à vous défendre; mais il n'est pas question de cela maintenant. — Il est question de faire savoir à la cour si je

suis un honnête homme ou un faux témoin. Pardon, il me semble que cela fait quelque chose à l'affaire; la vie de l'accusé en dépend; la cour ne peut pas regarder cela comme indifférent. —Parlez, dit l'avocat du roi, et tâchez de garder le respect que vous devez à la cour.

— Je n'ai pas envie d'offenser la cour, reprit Patience; je dis seulement qu'un homme peut se soustraire aux ordres de la cour par des raisons de conscience que la cour peut condamner légalement, mais que chaque juge en particulier peut comprendre et excuser. Je dis donc que je n'ai pas senti en moi-même que Bernard de Mauprat fût coupable; mes oreilles seules le savaient; ce n'était pas assez pour moi. Excusez-moi, messieurs, je suis juge, moi aussi. Enquérez-vous de moi! Dans mon village on m'appelle le *grand-juge*. Quand mes concitoyens me prient de prononcer sur une querelle de cabaret, ou sur la limite d'un champ, je n'écoute pas tant leur sentiment que le mien. On a d'autres notions sur les gens qu'un fait tout court. Il y en a beaucoup d'autres qui servent à démontrer la vérité ou la fausseté du dernier qu'on leur impute. Ainsi, ne pouvant croire que Bernard fût un assassin, et ayant entendu témoigner à plus de dix personnes que je regarde comme incapables d'un faux serment, qu'un moine *fait en manière de Mauprat* avait couru le pays, ayant moi-même vu le dos et le froc de ce moine passer à Pouligny le matin de l'évènement, j'ai voulu savoir s'il était dans la Varenne, et j'ai su qu'il y était encore; c'est-à-dire qu'après l'avoir quittée, il y était revenu aux environs du jugement du mois dernier, et qui plus est, qu'il avait accointance avec M. Jean de Mauprat. Quel est donc ce moine? me disais-je; pourquoi sa figure fait-elle peur à tous les habitans du pays? Qu'est-ce qu'il fait dans la Varenne? S'il est du couvent des carmes, pourquoi n'en porte-t-il pas l'habit? S'il est de l'ordre de M. Jean, pourquoi n'est-il pas logé avec lui aux carmes? S'il est quêteur, pourquoi, après avoir fait sa quête, ne va-t-il pas plus loin, plutôt que de revenir importuner les gens qui lui ont donné la veille? S'il est trappiste et qu'il ne veuille pas rester aux carmes comme l'autre, pourquoi ne retourne-t-il pas dans son couvent? Qu'est-ce donc que ce moine vagabond? et pourquoi M. Jean de Mauprat, qui a dit à plusieurs personnes ne pas le connaître, le connaît-il si bien, qu'ils déjeunent de temps en temps

ensemble, dans un cabaret à Crevant? J'ai donc voulu alors que ma déposition fût faite, même dût-elle nuire en partie à Bernard, afin d'avoir le droit de dire ce que je vous dis là, même quand cela ne servirait à rien. Mais comme, vous autres, vous ne donnez jamais le temps aux témoins de chercher à s'éclairer sur ce qu'ils ont à croire, je suis reparti tout de suite pour mes bois, où je vis à la manière des renards, me promettant de n'en pas sortir tant que je n'aurais pas découvert ce que ce moine fait dans le pays. Je me suis donc mis sur sa piste, et j'ai découvert ce qu'il est; il est l'assassin d'Edmée de Mauprat, il s'appelle Antoine de Mauprat.

Cette révélation causa un grand mouvement dans la cour et dans l'auditoire. Tous les regards cherchèrent Jean de Mauprat, dont la figure ne parut point.

— Quelles sont vos preuves? dit le président. — Je vais vous les dire, répondit Patience. Sachant par la cabaretière de Crevant, à qui j'ai eu occasion de rendre service, que les deux trappistes déjeunaient chez elle de temps en temps, comme je vous l'ai dit, j'ai été me loger à une demi-lieue de là, dans un ermitage qu'on appelle *le Trou aux Fades*, et qui est au milieu des bois, abandonné au premier venu, logis et mobilier. C'est une caverne dans le rocher, avec une grosse pierre pour s'asseoir, et rien avec. Je vécus là deux jours de racines et d'un morceau de pain qu'on m'apportait, de temps en temps, du cabaret. Il n'est pas dans mes principes de demeurer dans un cabaret. Le troisième jour, le petit garçon de la cabaretière vint m'avertir que les deux moines allaient se mettre à table. J'y courus, et je me cachai dans un cellier qui touche au jardin. La porte de ce cellier est ombragée d'un pommier, sous lequel ces messieurs déjeunaient en plein air. M. Jean était sobre; l'autre mangeait comme un carme et buvait comme un cordelier. J'entendis et je vis tout à mon aise. « Il est temps que cela finisse, disait Antoine, que je reconnus fort bien en le voyant boire, et en l'entendant jurer, je suis las du métier que vous me faites faire. Donnez-moi asile chez les carmes, ou je fais du bruit. — Et quel bruit pouvez-vous faire qui ne vous conduise à la roue, *lourde bête!* lui répondit M. Jean; soyez sûr que vous ne mettrez pas le pied aux carmes; je ne me soucie pas de me voir inculpé dans un procès criminel, car on vous découvrirait là au bout de trois heures. — Pourquoi donc, s'il vous plaît? vous leur faites bien

croire que vous êtes un saint! — Je suis capable de me conduire comme un saint, et vous vous conduisez comme un imbécille. Est-ce que vous pouvez vous tenir une heure de jurer, et de casser les pots après dîner? — Dites donc, *Népomucène*, est-ce que vous espéreriez sortir de là bien net, si j'avais une affaire criminelle? reprit l'autre. — Qui sait? répondit le trappiste, je n'ai point pris part à votre folie, ni conseillé rien de ce genre. — Ah! ah! le bon apôtre! s'écria Antoine en se renversant de rire sur sa chaise, vous en êtes bien content, à présent que cela est fait. Vous avez toujours été lâche, et, sans moi, vous n'auriez imaginé rien de mieux que d'aller vous faire trappiste, pour singer la dévotion, et venir ensuite vous faire absoudre du passé, afin d'avoir le droit de tirer un peu d'argent aux *casse-têtes* de Sainte-Sévère. Belle ambition, ma foi! que de crever sous un froc après s'être gêné toute sa vie, et n'avoir pris que la moitié de tous les plaisirs, encore en se cachant comme une taupe! Allez, allez, quand on aura pendu le gentil Bernard, que la belle Edmonde sera morte, et que le vieux casse-cou aura rendu ses grands os à la terre, quand nous hériterons de cette jolie fortune-là, vous trouverez que c'est là un joli coup de Jarnac; se défaire de trois à la fois! Il m'en coûtera bien un peu de faire le dévot, moi qui n'ai pas les habitudes du couvent et qui ne sais pas porter l'habit; aussi je jetterai le froc aux orties, et je me contenterai de bâtir une chapelle à la Roche-Mauprat, et d'y communier quatre fois l'an. — Tout ce que vous avez fait là est une sottise et une infamie! — Ouais! ne parlez pas d'infamie, mon doux frère! ou je vous fais avaler cette bouteille toute cachetée. — Je dis que c'est une sottise, et que si cela réussit, vous devez une belle chandelle à la Vierge; si cela ne réussit pas, je m'en lave les mains, entendez-vous? Quand j'étais caché dans la chambre secrète du donjon, et que j'ai entendu Bernard conter à son valet, après souper, qu'il perdait l'esprit pour la belle Edmée, je vous ai dit en l'air qu'il y aurait là un joli coup à faire; et, comme une brute, vous avez pris la chose au sérieux; vous avez été, sans me consulter, et sans attendre un moment favorable, exécuter une chose qui voulait être pesée et mûrie. — Le moment favorable, cœur de lièvre que vous êtes! et où donc l'aurais-je retrouvé? *L'occasion fait le larron.* Je me vois surpris par la chasse au milieu du bois; je

me cache dans la maudite tour Gazeau, je vois arriver mes deux tourtereaux, j'entends une conversation à crever de rire, Bernard larmoyant, la fille faisant la fière ; Bernard se retire comme un sot, sans avoir fait métier d'homme; je me trouve sur moi, le bon Dieu sait comment, un scélérat de pistolet tout chargé. *Paf*... — Taisez-vous, bête sauvage! dit l'autre tout effrayé, parle-t-on de ces choses-là dans un cabaret? Tenez votre langue, malheureux! ou je ne vous verrai plus.—Il faudra pourtant bien que vous me voyiez, mon doux frère, quand j'irai sonner et faire carillon à la porte des carmes. — Vous n'y viendrez pas, ou je vous dénonce. — Vous ne me dénoncerez pas, car j'en sais trop long sur votre compte. — Je ne vous crains pas, j'ai fait mes preuves; j'ai expié mes péchés. — Hypocrite! — Allons, taisez-vous, insensé, dit l'autre; il faut que je vous quitte. Voilà de l'argent. — *Tout cela!* — Que voulez-vous que vous donne un religieux? Croyez-vous que je sois riche? — Vos carmes le sont, et vous en faites ce que vous voulez. — Je pourrais vous donner plus que je ne le ferais pas. Vous n'auriez pas plus tôt deux louis que vous feriez des débauches et un bruit qui vous trahiraient. — Et si vous voulez que je quitte le pays pour quelque temps, avec quoi voulez-vous que je voyage? — Ne vous ai-je pas déjà donné trois fois de quoi partir, et n'êtes-vous pas revenu après avoir bu tout ce que vous aviez dans le premier mauvais lieu à la frontière de la province? Votre impudence me révolte, après les dépositions qu'on a faites contre vous, quand la maréchaussée a l'éveil, quand Bernard fait réviser son jugement, et que vous allez être découvert. — Mon frère, c'est à vous d'y veiller; vous menez les carmes, les carmes mènent l'évêque, Dieu sait pour quelle petite folie qui a été faite de compagnie, en grand secret, après souper dans leur couvent. »

Ici le président interrompit le récit de Patience.

— Témoin, dit-il, je vous rappelle à l'ordre; vous outragez la vertu d'un prélat par le récit scandaleux d'une telle conversation. — Nullement, répondit Patience, je rapporte les invectives d'un crapuleux et d'un assassin contre le prélat; je n'en prends rien sur moi, et chacun ici sait le cas qu'il a à en faire; mais, si vous le voulez, je n'en dirai pas davantage sur ce sujet. Il y eut encore un assez long débat. Le vrai trappiste voulait faire partir le faux trappiste, et celui-ci s'obstinait à rester, disant que s'il n'était pas sur

les lieux, son frère le ferait arrêter aussitôt après que Bernard aurait la tête tranchée, afin d'avoir l'héritage à lui tout seul. Jean, poussé à bout, le menaça sérieusement de le dénoncer et de le livrer à la justice. « Baste! vous vous en garderez bien, après tout, reprit Antoine, car si Bernard est absous, adieu l'héritage! »

C'est ainsi qu'ils se séparèrent. Le vrai trappiste s'en alla fort soucieux, l'autre s'endormit les coudes sur la table. Je sortis de ma cachette pour procéder à son arrestation. C'est dans ce moment que la maréchaussée, qui est à mes trousses depuis longtemps pour me forcer à venir témoigner, me mit la main au collet. J'eus beau désigner le moine comme l'assassin d'Edmée, on ne voulut pas me croire, et on me dit qu'on n'avait pas d'ordre contre lui. Je voulais ameuter le village, on m'empêcha de parler; on m'amena ici de brigade en brigade comme un déserteur, et, depuis huit jours, je suis au cachot sans qu'on daigne faire droit à mes réclamations. Je n'ai même pu voir l'avocat de M. Bernard, et lui faire savoir que j'étais en prison; c'est tout-à-l'heure seulement que le geôlier est venu me dire qu'il fallait endosser son habit et *comparoir*. Je ne sais pas si tout cela est dans les formes de la justice; mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'assassin aurait pu être arrêté et qu'il ne l'est pas, et qu'il ne le sera pas si vous ne vous assurez de la personne de M. Jean de Mauprat pour l'empêcher d'avertir, je ne dis pas son complice, mais son protégé. Je fais serment que dans tout ce que j'ai entendu, M. Jean de Mauprat est à l'abri de tout soupçon de complicité; quant à l'action de laisser livrer à la rigueur des lois un innocent, et de vouloir sauver un coupable, au point de feindre sa mort, par de faux témoignages et de faux actes... Patience, voyant que le président allait encore l'interrompre, se hâta de terminer son discours en disant: Quant à cela, messieurs, il appartient à vous et non à moi de le juger.

XXVIII.

Après cette déposition importante, la cour suspendit pendant quelques instans la séance, et lorsqu'elle rentra, Edmée fut ramenée en sa présence. Pâle et brisée, pouvant à peine se traîner jusqu'au fauteuil qui lui était réservé, elle montra cependant une grande force et une grande présence d'esprit.

— Croyez-vous pouvoir répondre avec calme et sans trouble aux questions qui vont vous être adressées? lui dit le président. — Je l'espère, monsieur, répondit-elle. Il est vrai que je sors d'une maladie grave, et que j'ai recouvré depuis peu de jours seulement l'exercice de ma mémoire; mais je crois l'avoir très bien recouvrée, et mon esprit ne ressent aucun trouble.

— Votre nom? — Solange Edmonde de Mauprat. *Edmea Sylvestris*, ajouta-t-elle à demi-voix.

Je frissonnai. Son regard avait pris, en disant cette parole intempestive, une expression étrange. Je crus qu'elle allait divaguer plus que jamais. Mon avocat effrayé me regarda d'un air d'interrogation. Personne autre que moi n'avait compris ces deux mots, qu'Edmée avait pris l'habitude de répéter souvent dans les premiers et dans les derniers jours de sa maladie. Heureusement, ce fut le dernier ébranlement de ses facultés. Elle secoua sa belle tête comme pour chasser des idées importunes; et le président lui ayant demandé compte de ces mots inintelligibles, elle répondit avec douceur et noblesse : — Ce n'est rien, monsieur; veuillez continuer mon interrogatoire.

— Votre âge, mademoiselle? — Vingt-quatre ans. — Vous êtes parente de l'accusé? — Sa tante à la mode de Bretagne. Il est mon cousin issu de germain, et le petit-neveu de mon père. — Jurez-vous de dire la vérité, toute la vérité? — Oui, monsieur. — Levez la main.

Edmée se retourna vers Arthur avec un triste sourire. Il lui ôta son gant, et l'aida à élever son bras, sans force et presque sans mouvement. Je sentis de grosses larmes couler sur mes joues.

Edmée raconta avec finesse et naïveté qu'étant égarée dans le bois avec moi, elle avait été jetée à bas de son cheval par l'empressement plein de sollicitude que j'avais mis à la retenir, croyant qu'elle était emportée; qu'il s'en était suivi une petite altercation, à la suite de laquelle, par une *petite colère de femme assez niaise*, elle avait voulu remonter seule sur sa jument; qu'elle m'avait même dit des paroles dures, dont elle ne pensait pas un mot, car elle m'aimait comme son frère; que, profondément affligé de sa brusquerie, je m'étais éloigné de quelques pas pour lui obéir, et qu'au moment de me suivre, affligée qu'elle était elle-même de notre puérile querelle, elle avait senti une violente commotion à la

poitrine, et qu'elle était tombée en entendant à peine la détonnation. Il lui était impossible de dire de quel côté elle était tournée et de quel côté était parti le coup. — Voilà tout ce qui est arrivé, ajouta-t-elle; je suis la dernière personne en état de vous expliquer cet accident. Je ne puis en mon ame et conscience l'attribuer qu'à la maladresse d'un de nos chasseurs, qui aura craint de l'avouer. Les lois sont si sévères! et la vérité est si difficile à prouver!

— Ainsi, mademoiselle, vous ne pensez pas que votre cousin soit l'auteur de cet attentat? — Non, monsieur, certainement non! Je ne suis plus folle, et je ne me serais pas laissée conduire devant vous, si j'avais senti mon cerveau malade. — Vous semblez imputer à un état d'aliénation mentale les révélations que vous avez faites au bonhomme Patience, à Mlle Leblanc, votre gouvernante, et peut-être aussi à l'abbé Aubert. — Je n'ai fait aucune *révélation*, répondit-elle avec assurance, pas plus au digne Patience qu'au respectable abbé, et à la servante Leblanc. Si l'on appelle révélation les paroles dépourvues de sens qu'on dit dans la fièvre, il faut condamner à mort toutes les figures qui nous font peur dans les rêves. Quelle *révélation* aurais-je pu faire d'un fait que j'ignore? — Mais vous avez dit, au moment où vous avez reçu la blessure en tombant de votre cheval : *Bernard, Bernard, je ne vous aurais jamais cru capable de me tuer!* — Je ne me souviens pas d'avoir jamais dit cela; et quand je l'aurais dit, je ne concevrais pas l'importance qu'on peut attribuer aux impressions d'une personne frappée de la foudre et dont l'esprit est comme anéanti. Ce que je sais, c'est que Bernard de Mauprat donnerait sa vie pour mon père et pour moi, ce qui ne rend pas très probable qu'il ait voulu m'assassiner. Et pour quelle raison, grand Dieu!

Le président se servit alors, pour embarrasser Edmée, de tous les argumens que pouvaient lui fournir les dépositions de Mlle Leblanc. Il y avait de quoi la troubler en effet. Edmée, surprise de voir la justice en possession de tant de choses qu'elle croyait secrètes, reprit cependant courage et fierté lorsqu'on lui fit entendre, dans les termes brutalement chastes qu'on emploie devant les tribunaux en pareil cas, qu'elle avait été victime de ma grossièreté à la Roche-Mauprat. C'est alors que, prenant avec feu la défense de mon caractère et celle de son honneur, elle affirma que

je m'étais conduit avec une loyauté bien supérieure à ce qu'on pouvait attendre encore de mon éducation. Mais il restait à expliquer toute la vie d'Edmée à partir de cette époque, la rupture de son mariage avec M. de La Marche, ses querelles fréquentes avec moi, mon brusque départ pour l'Amérique, le refus qu'elle avait fait de se marier.

— Cet interrogatoire est une chose odieuse, dit-elle en se levant tout à coup et en retrouvant ses forces physiques avec l'exercice de sa force morale. On me demande compte de mes plus intimes sentimens, on descend dans les mystères de mon ame, on tourmente ma pudeur, on s'arroge des droits qui n'appartiennent qu'à Dieu. Je vous déclare que, s'il s'agissait ici de ma vie, et non de celle d'autrui, vous ne m'arracheriez pas un mot de plus. Mais pour sauver la vie du dernier des hommes, je sacrifierais mes répugnances, à plus forte raison le ferai-je pour celui qui est devant vos yeux. Apprenez-le donc, puisque vous me contraignez à faire un aveu contraire à la réserve et à la fierté de mon sexe : tout ce qui vous semble inexplicable dans ma conduite, tout ce que vous attribuez aux torts de Bernard et à mes ressentimens, à ses menaces et à mes terreurs, se justifie par un seul mot : *je l'aime.*

En prononçant ce mot avec la rougeur au front et l'accent profond de l'ame la plus passionnée et la plus orgueilleusement concentrée qui ait jamais existé, Edmée se rassit, et couvrit son visage de ses deux mains. En ce moment, je fus si transporté, que je m'écriai sans pouvoir me contenir : — Qu'on me mène à l'échafaud maintenant, je suis le roi de la terre!

— A l'échafaud! toi! dit Edmée en se relevant; on m'y mènera plutôt moi-même. Est-ce ta faute, malheureux enfant, si depuis sept ans je te cache le secret de mon affection, si j'ai voulu attendre, pour te le dire, que tu fusses le premier des hommes par la sagesse et l'intelligence, comme tu en es le premier par le cœur? Tu paies cher mon ambition, puisqu'on l'interprète par le mépris et la haine. Tu dois bien me haïr, puisque ma fierté t'a conduit sur le banc du crime. Mais je laverai ta honte par une réparation éclatante; et quand même on t'enverrait à l'échafaud demain, tu n'y marcheras qu'avec le titre de mon époux.

— Votre générosité vous entraîne trop loin, Edmée de Mauprat, dit le président; vous consentiriez presque, pour sauver votre

parent, à vous accuser de coquetterie et de dureté, car comment expliqueriez-vous vos sept années de refus, qui ont exaspéré la passion de ce jeune homme?

—Peut-être, monsieur, dit Edmée avec malice, la cour n'est-elle pas compétente sur cette matière. Beaucoup de femmes pensent que ce n'est pas un grand crime d'avoir un peu de coquetterie avec l'homme qu'on aime. On en a peut-être le droit, quand on lui a sacrifié tous les autres hommes; c'est une fierté naturelle bien innocente que de vouloir faire sentir à celui qu'on préfère, qu'on est une ame de prix, et qu'on mérite d'être sollicitée et recherchée long-temps. Il est vrai que si cette coquetterie avait pour résultat de faire condamner un amant à la mort, on s'en corrigerait vite. Mais il est impossible, messieurs, que vous veuillez consoler de la sorte ce pauvre jeune homme de mes rigueurs.

En parlant ainsi d'un air d'excitation ironique, Edmée fondit en pleurs. Cette sensibilité nerveuse qui mettait en dehors toutes les qualités de son ame et de son esprit, tendresse, courage, finesse, fierté, pudeur, donnait en même temps à son visage une expression si mobile et si admirable sous toutes ses faces, que la grave et sombre assemblée des juges sentit tomber la cuirasse d'airain de l'intégrité impassible et la chappe de plomb de l'hypocrite vertu. Si Edmée ne m'avait pas défendu victorieusement par ses aveux, du moins elle avait excité au plus haut point l'intérêt en ma faveur. Un homme aimé d'une belle et vertueuse femme porte avec lui un talisman qui le rend invulnérable; chacun sent que sa vie a plus de prix que celle des autres.

Edmée subit encore beaucoup de questions, et rétablit les faits dénaturés par M[lle] Leblanc; elle m'épargna beaucoup, il est vrai, mais elle sut, avec un art admirable, éluder certaines questions et se soustraire à la nécessité de mentir ou de me condamner. Elle s'accusa généreusement de tous mes torts, et prétendit que si nous avions eu des querelles, c'était parce qu'elle y prenait un secret plaisir, parce qu'elle y voyait la force de mon amour; qu'elle m'avait laissé partir pour l'Amérique, voulant mettre ma vertu à l'épreuve et ne pensant pas que la campagne durerait plus d'un an, comme on le disait alors; qu'ensuite, elle m'avait regardé comme engagé d'honneur à subir cette prolongation illimitée, mais qu'elle avait souffert plus que moi de mon absence;

enfin elle reconnut fort bien la lettre qu'on avait trouvée sur elle; et la prenant, elle en rétablit les passages mutilés avec une mémoire surprenante et en priant le greffier de suivre avec elle les mots à demi effacés. — Cette lettre est si peu une lettre de menace, dit-elle, et l'impression que j'en ai reçue est si peu celle de la crainte et de l'aversion, qu'on l'a trouvée sur mon cœur où je la portais depuis huit jours, bien que je n'eusse pas seulement avoué à Bernard que je l'eusse reçue.

— Mais vous n'expliquez point, lui dit le président, pourquoi il y a sept ans, dans les premiers temps du séjour de votre cousin auprès de vous, vous étiez armée d'un couteau que vous placiez toutes les nuits sous votre oreiller, et que vous aviez fait aiguiser pour un cas urgent de défense.

— Dans ma famille, répondit-elle en rougissant, on a l'esprit assez romanesque et l'humeur très fière. Il est vrai que j'eus plusieurs fois dessein de me tuer parce que je sentais naître en moi, pour mon cousin, un penchant insurmontable. Me croyant liée par des engagemens indissolubles à M. de La Marche, je serais morte plutôt que de manquer à ma parole, et plutôt que d'épouser un autre homme que Bernard. Plus tard, M. de La Marche me rendit ma promesse avec beaucoup de délicatesse et de loyauté, et je ne songeai plus à mourir.

Edmée se retira suivie de tous les regards et d'un murmure approbateur. Apeine avait-elle franchi la porte du prétoire qu'elle s'évanouit de nouveau, mais cette crise n'eut pas de suites graves et ne laissa pas de traces au bout de quelques jours.

J'étais si bouleversé, si enivré de ce qu'elle venait de dire, que je ne vis plus guère ce qui se passait. Concentré dans la seule pensée de mon amour, je doutais pourtant, car si Edmée n'avait pas avoué tous mes torts, elle pouvait bien aussi avoir exagéré son inclination pour moi dans le dessein d'atténuer mes défauts. Il m'était impossible de croire qu'elle m'eût aimé avant mon départ pour l'Amérique, et surtout dès les premiers temps de mon séjour auprès d'elle. Je n'avais que cette préoccupation dans l'esprit; je ne me souvenais même plus de la cause ni du but de mon procès. Il me semblait que la question agitée dans ce froid aréopage était uniquement celle-ci : *Est-il aimé, ou n'est-il pas aimé?* Le triomphe ou la défaite, la vie ou la mort, n'étaient que là pour moi.

Je fus tiré de ces rêveries par la voix de l'abbé Aubert. Il était maigre et défait, mais plein de calme; on l'avait tenu au secret, et il avait souffert toutes les rigueurs de la prison avec la résignation d'un martyr. Malgré toutes les précautions, l'adroit Marcasse, habile à se glisser partout comme un furet, avait réussi à lui faire tenir une lettre d'Arthur où Edmée avait ajouté quelques mots. Autorisé par cette lettre à tout dire, il fit une déposition conforme à celle de Patience, avouant que d'après les premières paroles d'Edmée, après l'évènement, il m'avait accusé, mais qu'ensuite, voyant l'état d'aliénation de la malade et se souvenant de ma conduite sans reproche depuis plus de six ans, tirant aussi quelque lumière des précédens débats et des bruits publics sur l'existence et la présence d'Antoine Mauprat, il s'était senti trop convaincu de mon innocence pour vouloir témoigner contre moi. S'il le faisait maintenant, c'est qu'il pensait qu'un supplément d'instruction avait éclairé la cour, et que sa déposition n'aurait pas les conséquences graves qu'elle eût pu avoir un mois auparavant.

Interrogé sur les sentimens d'Edmée à mon égard, il détruisit toutes les inventions de Mlle Leblanc, et déclara que non-seulement Edmée m'aimait ardemment, mais qu'elle avait senti de l'amour pour moi dès les premiers jours de notre entrevue. Il l'affirma par serment, tout en appuyant un peu plus sur mes torts passés, que ne l'avait fait Edmée. Il avoua qu'il avait craint plusieurs fois alors que ma cousine ne fît la folie de m'épouser, mais qu'il n'avait jamais eu de crainte pour sa vie, puisque d'un mot et d'un regard il l'avait toujours vue me réduire, même à l'époque de ma plus mauvaise éducation.

La continuation des débats fut remise à l'issue des perquisitions ordonnées pour découvrir et arrêter l'assassin. On compara mon procès à celui de Calas, et cette comparaison n'eut pas plus tôt cours dans les conversations, que mes juges, se voyant en butte à mille traits sanglans, éprouvèrent par eux-mêmes que la haine et la prévention sont de mauvais conseillers et des guides dangereux. L'intendant de la province se déclara le champion de ma cause et le chevalier d'Edmée, qu'il reconduisit en personne auprès de son père. Il mit sur pied toute la maréchaussée. On agit avec vigueur, on arrêta Jean de Mauprat. Quand il se vit saisi et menacé, il livra son frère, et déclara qu'on le trouverait toutes les nuits réfugié à

la Roche-Mauprat, et caché dans une chambre secrète, où la femme du métayer l'aidait à se renfermer à l'insu de son mari.

On conduisit le trappiste sous bonne escorte à la Roche-Mauprat, afin qu'il révélât cette chambre secrète à laquelle, malgré tout son génie à explorer les murailles et les charpentes, l'ancien chasseur de fouines, le taupeur Marcasse, n'avait jamais pu parvenir. On m'y conduisit moi-même, afin que j'aidasse à retrouver cette chambre, ou les passages qui pouvaient y aboutir, au cas où le trappiste se départirait de la sincérité de ses intentions. Je revis donc encore une fois ce manoir détesté, avec son ancien chef de brigands transformé en trappiste. Il se montra si humble et si rampant vis-à-vis de moi, il fit si bon marché de la vie de son frère, et m'exprima une si vile soumission, que saisi de dégoût, je le priai, au bout de quelques instans, de ne plus m'adresser la parole. Gardés à vue par les cavaliers, nous nous mîmes à la recherche de la chambre secrète. Jean avait prétendu d'abord qu'il en savait l'existence sans en connaître la situation exacte, depuis que le donjon était aux trois quarts détruit. Quand il me vit, il se souvint que je l'avais surpris dans ma chambre, et qu'il avait disparu par la muraille. Il se résigna donc à nous y conduire et à nous montrer le secret qui était fort curieux, et dont je ne m'amuserai pas à vous faire la description. La chambre secrète fut ouverte, il ne s'y trouva personne. L'expédition avait été pourtant conduite avec promptitude et mystère. Il ne paraissait pas probable que Jean eût eu le temps de prévenir son frère. Le donjon était entouré de cavaliers, toutes les issues étaient bien gardées. La nuit était sombre, et nous avions fait une invasion qui avait bouleversé d'effroi tous les habitans de la métairie. Le métayer ne comprenait rien à ce que nous cherchions; mais le trouble et l'angoisse de sa femme semblaient nous assurer la présence d'Antoine dans le donjon. Elle n'eut pas la présence d'esprit de prendre un air rassuré après que nous eûmes exploré la première chambre, et cela fit penser à Marcasse qu'il y en avait une seconde. Le trappiste en avait-il connaissance, et feignait-il de l'ignorer? Il joua si bien son rôle, que nous y fûmes tous pris. Il fallut explorer de nouveau les moindres détours et recoins des ruines. Une grande tour isolée de tous les bâtimens ne semblait pouvoir offrir aucun refuge. La cage de l'escalier s'était entière-

ment écroulée lors de l'incendie, et il ne se trouvait pas d'échelle assez longue à beaucoup près, même en attachant l'une à l'autre avec des cordes celles du métayer, pour atteindre au dernier étage, qui semblait bien conservé et contenir une pièce éclairée par deux meurtrières. Marcasse objecta qu'il pouvait se trouver un escalier dans l'épaisseur du mur, ainsi qu'il arrive dans beaucoup d'anciennes tours. Mais où se trouvait l'issue? Dans quelque souterrain peut-être. L'assassin oserait-il sortir de sa retraite tant que nous serions là? S'il avait, malgré la nuit obscure et le silence que nous gardions, vent de notre présence, se risquerait-il dans la campagne, tant que nous serions postés comme nous l'étions sur tous les points? Ce n'est pas probable, dit Marcasse, il faut trouver un moyen prompt de parvenir là haut, et j'en vois un. Il montra une poutre noircie par le feu, qui joignait la tour à une hauteur effrayante, et sur une portée de vingt pieds environ, aux greniers du bâtiment voisin. Une large crevasse, faite par l'éboulement des parties attenantes, était située à l'extrémité de cette poutre dans le flanc de la tour. Dans ses explorations, il avait bien semblé à Marcasse voir, au travers de cette crevasse, les marches d'un petit escalier. Le mur avait d'ailleurs l'épaisseur nécessaire pour le contenir. Le taupeur n'avait jamais osé se risquer sur cette poutre, non à cause de sa ténuité ni de son élévation, il était habitué à ces périlleuses *traversées*, comme il les appelait; mais la poutre était attaquée par le feu, et tellement amincie par le milieu, qu'il était impossible de savoir si elle porterait le poids d'un homme, fût-il svelte et diaphane comme le brave sergent. Jusque-là aucune considération assez importante pour risquer sa vie à cette expérience ne s'était présentée : elle s'offrait en cet instant; Marcasse n'hésita pas. Je n'étais point auprès de lui lorsqu'il conçut ce dessein; je l'en aurais empêché à tout prix. Je ne m'en aperçus que lorsque Marcasse était déjà au milieu de la poutre, à l'endroit où le bois calciné n'était peut-être qu'un charbon. Comment vous rendre ce que j'éprouvai en voyant mon fidèle ami debout dans les airs, marchant avec gravité vers son but? Blaireau allait devant lui avec autant de tranquillité que s'il se fût agi d'aller, comme jadis, au milieu des bottes de foin à la découverte des fouines et des loirs. Le jour se levait et dessinait dans l'air grisâtre la silhouette effilée et la démarche modeste et

fière de l'hidalgo. Je mis mes mains sur mon visage, il me semblait entendre craquer la poutre fatale, j'étouffai un cri de terreur dans la crainte de l'émouvoir en cet instant solennel et décisif. Je ne pus retenir ce cri, je ne pus m'empêcher de relever la tête lorsque deux coups de feu partirent de la tour. Le chapeau de Marcassé tomba au premier coup ; le second effleura son épaule. Il s'était arrêté. — Pas touché ! nous cria-t-il ; et prenant son élan, il franchit au pas de course le reste du pont aérien. Il pénétra dans la tour par la crevasse et s'élança dans l'escalier en criant : — A moi, mes amis, la poutre est solide. Aussitôt cinq hommes hardis et vigoureux, qui l'accompagnaient, se mirent à cheval sur la poutre en s'aidant des mains, et parvinrent un à un à l'autre extrémité. Lorsque le premier d'entre eux pénétra dans le grenier où était retiré Antoine de Mauprat, il le trouva aux prises avec Marcasse, qui, tout exalté de son triomphe et oubliant qu'il ne s'agissait pas de tuer l'ennemi, mais de le prendre, s'était mis en devoir de le larder comme une belette avec sa longue rapière. Mais le faux trappiste était un ennemi redoutable. Il avait arraché l'épée des mains du sergent, l'avait terrassé, et l'aurait étranglé, si on ne se fût jeté sur lui par derrière. Il résista avec une force prodigieuse aux trois premiers assaillans, mais avec l'aide des deux autres on réussit à le dompter. Quand il se vit pris, il ne fit plus de résistance, et se laissa lier les mains pour descendre l'escalier, qui vint aboutir au fond d'un puits desséché, qui se trouvait au centre de la tour. Antoine avait l'habitude d'en sortir et d'y descendre par une échelle que lui tendait la femme du métayer, et qu'elle retirait aussitôt après. Je me jetai avec transport dans les bras du sergent.

— Ce n'est rien, dit-il, cela m'a amusé. J'ai senti que j'avais encore la jambe sûre et la tête froide. Eh ! eh ! vieux sergent ! ajouta-t-il en regardant sa jambe, vieil hidalgo ! vieux taupeur ! on ne se moquera plus tant de ton mollet.

XXIX.

Si Antoine de Mauprat eût été un homme énergique, il aurait pu me faire un mauvais parti, en se disant témoin de l'assassinat commis par moi sur la personne d'Edmée. Comme il avait pour se cacher des raisons antérieures à ce dernier crime, il eût expliqué le mystère dont il s'enveloppait, et son silence sur l'évènement de

la tour Gazeau. Je n'avais pour moi que le témoignage de Patience. Eût-il suffi pour m'absoudre? Tant d'autres, même ceux de mes amis, même celui d'Edmée, qui ne pouvait nier mon caractère violent et les probabilités de mon crime, étaient contre moi!

Mais Antoine, le plus insolent en paroles de tous les coupe-jarrets, étaient le plus lâche en action. Il ne se vit pas plus tôt au pouvoir de la justice qu'il avoua tout, même avant de savoir que son frère l'avait abandonné.

Il y eut de scandaleux débats, où les deux frères se chargèrent l'un l'autre d'une manière infame. Le trappiste, toujours contenu par son hypocrisie, abandonnait froidement l'assassin à son sort et se défendait de lui avoir jamais donné le conseil de commettre le crime; l'autre, porté au désespoir, l'accusa des forfaits les plus horribles, de l'empoisonnement de ma mère et de celui de la mère d'Edmée, qui étaient mortes l'une et l'autre de violentes inflammations d'entrailles à des époques assez rapprochées. Jean de Mauprat était, disait-il, très habile dans l'art de préparer les poisons, et s'introduisait dans les maisons, sous divers déguisemens, pour les mêler aux alimens. Il assura que le jour où Edmée avait été amenée à la Roche-Mauprat, il avait assemblé tous ses frères pour délibérer avec eux sur le moyen de se débarrasser de cette héritière d'une fortune considérable, fortune qu'il avait travaillé à saisir par les voies du crime, en essayant de détruire les effets du mariage du chevalier Hubert. Ma mère avait payé de sa vie l'affection qui avait porté ce dernier à vouloir adopter l'enfant de son frère. Tous les Mauprat voulaient qu'on se débarrassât d'Edmée et de moi du même coup, et Jean apprêtait le poison, lorsque la maréchaussée vint faire diversion à cet affreux dessein, en attaquant le donjon. Jean repoussa ces accusations avec horreur, disant humblement qu'il avait commis bien assez de péchés mortels dans la débauche et l'irréligion, sans qu'on lui imputât encore ceux-là. Comme ils étaient difficiles à admettre sans examen de la bouche d'Antoine, que cet examen était à peu près impossible, et que le clergé était trop puissant et trop intéressé à empêcher ce scandale pour le permettre, Jean de Mauprat fut déchargé de l'accusation de complicité, et seulement renvoyé à la Trappe avec défense de l'archevêque de remettre les pieds dans le diocèse, et invitation à ses supérieurs de ne le laisser jamais sortir de son couvent. Il y mou-

rut peu d'années après, dans les transes d'un repentir exalté, qui avait même le caractère de l'aliénation. Il est vraisemblable qu'à force de feindre le remords, afin d'arriver à une sorte de réhabilitation sociale, il avait fini, après avoir échoué dans ses projets, par ressentir, au sein des austérités et des châtimens terribles de son ordre, les frayeurs et les angoisses d'une mauvaise conscience et d'un tardif repentir. La peur de l'enfer est la seule foi des ames viles.

Je ne fus pas plus tôt acquitté, réhabilité et élargi, que je courus auprès d'Edmée; j'arrivai pour assister aux derniers momens de mon grand-oncle. Il recouvra vers sa fin, non la mémoire des évènemens, mais celle du cœur. Il me reconnut, me pressa sur sa poitrine, me bénit en même temps qu'Edmée, et mit ma main dans celle de sa fille. Après que nous eûmes rendu les derniers devoirs à cet excellent et noble parent, dont la perte nous fut aussi douloureuse que si nous ne l'eussions pas prévue et attendue depuis long-temps, nous quittâmes pour quelque temps le pays, afin de n'être pas témoins de l'exécution d'Antoine, qui fut condamné au supplice de la roue. Les deux faux témoins qui m'avaient chargés furent fouettés, flétris, et chassés du ressort du présidial. Mlle Leblanc, que l'on ne pouvait accuser précisément de faux témoignages, car elle n'avait guère procédé que par induction, se déroba au mécontentement public, et alla vivre dans une autre province avec assez de luxe pour faire penser qu'elle avait reçu des sommes considérables afin de me perdre.

Nous ne voulûmes pas nous séparer même momentanément de nos excellens amis, de mes seuls défenseurs, Marcasse, Patience, Arthur et l'abbé Aubert. Nous montâmes tous dans la même voiture de voyage; les deux premiers, habitués au grand air, occupèrent volontairement le siége extérieur; nous les traitâmes sur le pied de la plus parfaite égalité. Jamais dès-lors ils n'eurent d'autre table que la nôtre. Quelques personnes eurent le mauvais goût de s'en étonner; nous laissâmes dire. Il est des circonstances qui effacent radicalement toutes les distances imaginaires ou réelles du rang et de l'éducation.

Nous visitâmes la Suisse. Arthur jugeait ce voyage nécessaire au rétablissement complet d'Edmée; les soins tendres et ingénieux de cet ami dévoué, le bonheur dont notre affection chercha à en-

tourer Edmée, ne contribuèrent pas moins que le beau spectacle des montagnes à chasser sa mélancolie et à effacer le souvenir des orages que nous venions de traverser. La Suisse produisit sur le cerveau poétique de Patience un effet magique. Il entrait souvent dans une telle exaltation, que nous en étions à la fois ravis et effrayés. Il fut tenté de se construire un châlet au fond de quelque vallée, et d'y passer le reste de ses jours dans la contemplation de la nature; mais sa tendresse pour nous le fit renoncer à ce projet. Marcasse déclara, par la suite, que malgré tout le plaisir qu'il avait goûté dans notre compagnie, il regardait ce voyage comme le temps le plus funeste de sa vie. A l'auberge de Martigny, lors de notre retour, Blaireau, dont l'âge avancé rendait les digestions pénibles, mourut victime du trop bon accueil qu'il reçut à la cuisine. Le sergent ne dit pas un mot, le contempla quelque temps d'un air sombre, et alla l'enterrer dans le jardin, sous le plus beau rosier; il ne parla de sa douleur que plus d'un an après.

Pendant ce voyage, Edmée fut pour moi un ange de bonté et de sollicitude; s'abandonnant désormais à toutes les inspirations de son cœur, n'ayant plus aucune méfiance contre moi, ou se disant que j'avais été assez malheureux pour mériter ce dédommagement, elle me confirma mille fois les célestes assurances d'amour qu'elle avait données en public, lorsqu'elle avait élevé la voix pour proclamer mon innocence. Quelques réticences qui m'avaient frappé dans sa déposition, et le souvenir des paroles accusatrices qui lui étaient échappées lorsque Patience l'avait trouvée assassinée, me laissèrent, je l'avoue, une assez longue souffrance. Je pensai, avec raison peut-être, qu'Edmée avait fait un grand effort pour croire à mon innocence avant les révélations de Patience. Mais elle s'expliqua toujours avec beaucoup de délicatesse et un peu de réserve à cet égard. Cependant un jour elle ferma la plaie en me disant avec sa brusquerie charmante : — Et si je t'ai aimé assez pour t'absoudre dans mon cœur et pour te défendre devant les hommes au prix d'un mensonge, qu'as-tu à dire?

Ce qui ne m'importait pas moins, c'était de savoir à quoi m'en tenir sur l'amour qu'elle prétendait avoir eu pour moi dès les premiers jours de notre liaison. Ici elle se troubla un peu, comme si dans son invincible fierté elle eût regretté la jalouse possession de son secret. Ce fut l'abbé qui se chargea de me faire sa confession,

et de m'assurer que dans ce temps il avait bien souvent grondé Edmée de son penchant pour *l'enfant sauvage*. Comme je lui objectais l'entretien confidentiel que j'avais surpris un soir dans le parc entre Edmée et lui, et que je lui rapportais avec la grande exactitude de mémoire que je possède, il me répondit : — Si vous nous eussiez suivi un peu sous les arbres, vous eussiez entendu ce soir-là même une querelle qui vous eût bien rassuré, et qui vous eût expliqué comment d'antipathique (je dirais presque d'odieux) que vous m'étiez, vous me devîntes supportable d'abord, et peu à peu cher au plus haut degré.

— Racontez-le-moi, m'écriai-je; d'où vint ce miracle? — D'un mot, répondit-il : Edmée vous aimait. Quand elle me l'eut avoué, elle couvrit son visage de ses deux mains, et resta un instant comme accablée de honte et de chagrin; puis, tout à coup relevant la tête : — Eh bien, oui! s'écria-t-elle, eh bien, oui! je l'aime! puisque vous voulez le savoir absolument. J'en suis éprise comme vous dites. Ce n'est pas ma faute, pourquoi en rougirais-je? Je n'y puis rien; cela est venu fatalement. Je n'ai jamais aimé M. de La Marche; je n'ai que de l'amitié pour lui. Et pour Bernard, c'est un autre sentiment, un sentiment si fort, si mobile, si rempli d'agitations, de haine, de peur, de pitié, de colère et de tendresse, que je n'y comprends rien, et que je n'essaie plus d'y rien comprendre.

— O femme! femme! m'écriai-je consterné en joignant les mains, tu es un abîme, un mystère, et celui qui croit te connaître est trois fois insensé.

— Tant qu'il vous plaira, l'abbé, reprit-elle avec une résolution pleine de dépit et de trouble, cela m'est bien égal. Je me suis dit à moi-même, à cet égard, plus que vous n'avez dit à toutes vos ouailles dans tout le cours de votre vie. Je sais que Bernard est un ours, un blaireau, comme dit Mlle Leblanc; un sauvage, un rustre, quoi encore? Il n'est rien de plus hérissé, de plus épineux, de plus sournois, de plus méchant que Bernard; c'est une brute qui sait à peine signer son nom; c'est un homme grossier, qui croit me dompter comme une haquenée des Varennes : il se trompe beaucoup; je mourrai plutôt que de lui appartenir jamais, à moins que, pour m'épouser, il ne se civilise. Autant vaudrait compter sur un miracle; je l'essaie sans l'espérer. Mais qu'il me force à me tuer ou à me faire religieuse, qu'il reste tel qu'il est,

ou qu'il devienne pire, il n'en sera pas moins vrai que je l'aime. Mon cher abbé, vous savez qu'il doit m'en coûter de faire cet aveu; et vous ne devez pas, lorsque mon amitié se fait pénitente à vos pieds et dans votre sein, m'humilier par vos exclamations et vos exorcismes! Réfléchissez maintenant; examinez, discutez, décidez! Voilà le mal, je l'aime! Voilà les symptômes; je ne pense qu'à lui, je ne vois que lui; et je n'ai pas pu dîner aujourd'hui, parce qu'il n'était pas rentré. Je le trouve plus beau qu'aucun homme qui existe. Quand il me dit qu'il m'aime, je vois, je sens que c'est vrai; cela me choque et me charme en même temps. M. de La Marche me paraît fade et guindé depuis que je connais Bernard. Bernard seul me semble aussi fier, aussi colère, aussi hardi que moi, et aussi faible que moi; car il pleure comme un enfant quand je l'irrite, et voilà que je pleure aussi en songeant à lui. — Cher abbé! m'écriai-je en me jetant à son cou, que je vous embrasse jusqu'à vous étouffer, pour vous être souvenu de tout cela. — L'abbé brode, dit Edmée avec malice. — Eh quoi! lui dis-je en serrant ses mains à les briser, vous m'avez fait souffrir sept ans, et aujourd'hui vous avez regret à trois paroles qui me consolent.... — N'aie pas regret au passé, me dit-elle; va, nous eussions été perdus, si, tel que tu étais dans ce temps-là, je n'avais pas eu de la raison et de la force pour nous deux. Où en serions-nous aujourd'hui, grand Dieu! tu aurais bien autrement souffert de mes duretés et de mon orgueil, car tu m'aurais offensée dès le premier jour de notre union, et je t'aurais puni en t'abandonnant, ou en me donnant la mort, ou en te tuant toi-même; car on tue dans notre famille, c'est une habitude d'enfance. Ce qu'il y a de certain, c'est que tu aurais fait un détestable mari; tu m'aurais fait rougir par ton ignorance, tu aurais voulu m'opprimer, et nous nous serions brisés l'un contre l'autre : cela eût fait le désespoir de mon père; et, tu le sais, mon père passait avant tout! J'aurais peut-être risqué mon propre sort très légèrement, si j'avais été seule au monde, car j'ai de la témérité dans le caractère; mais mon père *devait* être heureux, calme et respecté : il m'avait élevée dans le bonheur, dans l'indépendance. Je n'aurais jamais pu me réconcilier avec moi-même si j'avais privé sa vieillesse des biens qu'il avait répandus sur toute ma vie. Ne crois pas que je sois vertueuse et grande, comme l'abbé le prétend; j'aime, voilà tout; mais j'aime

avec force, avec exclusion, avec persévérance. Je t'ai sacrifié à mon père, mon pauvre Bernard! et le ciel qui nous eût maudits si j'eusse sacrifié mon père, nous récompense aujourd'hui en nous donnant éprouvés et invincibles l'un à l'autre. A mesure que tu as grandi à mes yeux, j'ai senti que je pouvais attendre, parce que j'avais à t'aimer long-temps, et que je ne craignais pas de voir évanouir ma passion avant de l'avoir satisfaite, comme font les passions dans les ames faibles. Nous étions deux caractères d'exception; il nous fallait des amours héroïques, les choses ordinaires nous eussent rendus méchans l'un et l'autre.

XXX.

Nous revînmes à Sainte-Sévère à l'expiration du deuil d'Edmée, époque fixée pour notre mariage. Lorsque nous avions quitté cette province où nous avions éprouvé l'un et l'autre de si profonds dégoûts et de si grands malheurs, nous nous étions imaginé que nous ne sentirions jamais le besoin d'y revenir; et pourtant telle est la force des souvenirs de l'enfance, et le lien des habitudes domestiques, qu'au sein d'un pays enchanteur et qui ne nous rappelait aucune amertume, nous avions vite regretté notre Varenne triste et sauvage, et soupiré après les vieux chênes de notre parc. Nous y rentrâmes avec une joie profonde et respectueuse. Le premier soin d'Edmée fut de cueillir les plus belles fleurs du jardin et d'aller les déposer à genoux sur la tombe de son père. Nous baisâmes cette terre sacrée, et nous y fîmes le serment de travailler sans cesse à laisser un nom respectable et vénéré comme le sien. Il avait souvent porté cette ambition jusqu'à la faiblesse, mais c'était une faiblesse noble et une sainte vanité.

Notre mariage fut célébré dans la chapelle du village et la noce se fit en famille; aucun autre qu'Arthur, l'abbé, Marcasse et Patience ne s'assit à notre banquet modeste. Qu'avions-nous besoin de spectateurs étrangers à notre bonheur? Ils eussent peut-être cru nous faire une grace en venant couvrir de leur importance les taches de notre famille. Nous étions assez pour être heureux et joyeux entre nous. Nos cœurs avaient autant d'amitiés qu'ils en pouvaient contenir. Nous étions trop fiers pour solliciter celle de personne, trop contens les uns des autres pour aspirer à quelque

chose de mieux. Patience retourna à sa cabane, et, refusant toujours de rien changer à sa vie sobre et retirée, reprit à certains jours de la semaine ses fonctions de *grand-juge* et de *trésorier*. Marcasse resta près de moi jusqu'à sa mort, qui arriva vers la fin de la révolution française; j'espère m'être acquitté de mon mieux envers lui par une amitié sans restriction et une intimité sans nuages.

Arthur, qui nous avait sacrifié une année de son existence, ne put se résoudre à abjurer l'amour de sa patrie et le désir de contribuer à son élévation en lui apportant le tribut de ses connaissances et le résultat de ses travaux; il repartit pour Philadelphie où j'allai le voir après mon veuvage.

Je ne vous raconterai pas le bonheur que je goûtai avec ma noble et généreuse femme. De telles années ne se racontent pas. On ne saurait se décider à vivre après les avoir perdues, si on ne faisait tous ses efforts pour ne pas trop se les rappeler. Elle me donna six enfans dont quatre vivent encore et sont avantageusement et sagement établis. Je me flatte qu'ils achèveront d'effacer la mémoire déplorable de leurs ancêtres. J'ai vécu pour eux, par l'ordre d'Edmée à son lit de mort. Permettez-moi de ne vous point parler autrement de cette perte que j'ai faite il y a seulement dix ans; elle m'est aussi sensible qu'au premier jour, et je ne cherche point à m'en consoler, mais à me rendre digne de rejoindre dans un monde meilleur, après avoir accompli mon temps d'épreuve, la sainte compagne de ma vie. Elle fut la seule femme que j'aimai; jamais aucune autre n'attira mon regard et ne connut l'étreinte de ma main. Je suis ainsi fait; ce que j'aime, je l'aime éternellement, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir.

Les orages de la révolution ne détruisirent point notre existence, et les passions qu'elle souleva ne troublèrent pas l'union de notre intérieur. Nous fîmes de grand cœur, et en les considérant comme de justes sacrifices, l'abandon d'une grande partie de nos biens aux lois de la république. L'abbé, effrayé du sang versé, renia parfois sa religion politique, quand les nécessités du temps dépassèrent la force de son ame. Il fut le girondin de la famille.

Edmée eut plus de courage sans avoir moins de sensibilité; femme et compatissante, elle souffrit profondément des misères de tous les partis, elle pleura tous les malheurs de son siècle, mais elle n'en méconnut jamais la grandeur saintement fanati-

que. Elle resta fidèle à ses théories d'égalité absolue. Au temps où les actes de la Montagne irritaient et désespéraient l'abbé, elle lui fit généreusement le sacrifice de ses élans patriotiques, et eut la délicatesse de ne jamais prononcer devant lui certains noms qui le faisaient frémir, et qu'elle vénérait avec une force de persuasion que je n'ai jamais vue chez aucune femme.

Pour moi, je puis dire que mon éducation fut faite par elle : pendant tout le cours de ma vie, je m'abandonnai entièrement à sa raison et à sa droiture; quand le désir de jouer un rôle populaire vint tenter mon enthousiasme, elle m'arrêta, en me représentant que mon nom paralyserait toute mon influence sur une classe qui se méfierait de moi et qui me croirait désireux de m'appuyer sur elle pour réhabiliter mon patriciat. Quand l'ennemi fut aux portes de la France, elle m'envoya servir en qualité de volontaire; quand la carrière militaire devint un moyen d'ambition, et que la république fut anéantie, elle me rappela et me dit : « Tu ne me quitteras plus. »

Patience joua un grand rôle dans la révolution. Il fut nommé à l'unanimité juge de son district. Son intégrité, son impartialité entre le château et la chaumière, sa fermeté et sa sagesse, ont laissé des souvenirs ineffaçables dans la Varenne.

J'eus occasion, à la guerre, de sauver les jours de M. de Lamarche et de l'aider à passer en pays étranger.

Voilà, je crois, dit le vieux Mauprat, tous les évènemens de ma vie où Edmée joue un rôle. Le reste ne vaut pas la peine d'être raconté. S'il y a quelque chose de bon et d'utile dans ce récit, profitez-en, jeunes gens. Souhaitez d'avoir un conseiller franc, un ami sévère, et n'aimez pas celui qui vous flatte, mais celui qui vous corrige. Ne croyez pas trop à la phrénologie, car j'ai la bosse du meurtre très développée, et, comme disait Edmée dans ses jours de gaîté mélancolique, on *tue de naissance* dans notre famille. Ne croyez pas à la fatalité, ou du moins n'exhortez personne à s'y abandonner. Voilà la morale de mon histoire.

Ainsi disant, le vieux Bernard nous donna un bon souper, et nous renvoya chez nous en nous remerciant de la complaisance que nous avions mise à l'écouter. Puisses-tu, cher lecteur, ne t'être pas repenti de la tienne !

GEORGE SAND.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XXIII.

MILLEVOYE.

Quand on cherche, dans la poésie de la fin du XVIIIe siècle et dans celle de l'empire, des talens qui annoncent à quelque degré ceux de notre temps et qui y préparent, on trouve Le Brun et André Chénier, comme visant déjà, l'un à l'élévation et au grandiose lyrique, l'autre à l'exquis de l'art; on trouve aussi (pour ne parler que des poètes en vers), dans les tons, encore timides, de l'élégie mélancolique et de la méditation rêveuse, Fontanes et Millevoye. Le poète du *Jour des Morts* et celui de *la Chute des Feuilles* sont des précurseurs de Lamartine, comme Le Brun l'est pour Victor Hugo dans l'ode, comme l'est André Chénier pour tout un côté de l'école de l'art. Ce rôle de précurseur, en relevant par la précocité ce que le talent peut avoir eu de hasardeux ou

d'incomplet, offre toujours, dans l'histoire littéraire, quelque chose qui attache. S'il se rencontre surtout dans une nature aimable, facile, qui n'a en rien l'ambition de ce rôle et qui ignore absolument qu'elle le remplit; s'il se produit en œuvres légères, courtes, inachevées, mais sorties et senties du cœur; s'il se termine en une brève jeunesse, il devient tout-à-fait intéressant. C'est là le sort de Millevoye; c'est la pensée que son nom harmonieux suggère. Entre Delille qui finit et Lamartine qui prélude, entre ces deux grands règnes de poètes, dans l'intervalle, une pâle et douce étoile un moment a brillé; c'est lui.

Le Brun qui avait (il n'est pas besoin de le dire) bien autrement de force et de nerf que Millevoye, mais qui était, à quelques égards aussi, simple précurseur d'un art éclatant, Le Brun tente des voies ardues, heurte à toutes les portes de l'Olympe lyrique, et, après plus de bruit que de gloire, meurt, corrigeant et recorrigeant des odes qui n'ont à aucun temps triomphé. Il y a dans cette destinée quelque chose de toujours *à côté*, pour ainsi dire, et qui ne satisfait pas. Fontanes, connu par des débuts poétiques purs et touchans, s'en retire bientôt, s'endort dans la paresse, et s'éclipse dans les dignités : c'est là une fin non poétique, assez discordante, et que l'imagination n'admet pas. André Chénier, lui, nature gracieuse et studieuse, mais énergique pourtant et passionnée, vaincu violemment et intercepté avant l'heure, a son harmonie à la fois délicate et grande. Millevoye, en son moindre genre, a la sienne également. Chez lui, l'accord est parfait entre le moment de la venue, le talent et la vie. Il chante, il s'égaie, il soupire, et, dans son gémissement, s'en va, un soir, au vent d'automne, comme une de ces feuilles dont la chute est l'objet de sa plus douce plainte; il incline la tête, comme fait la marguerite coupée par la charrue, ou le pavot surchargé par la pluie. De tous les jeunes poètes qui ne meurent, ni de désespoir, ni de fièvre chaude, ni par le couteau, mais doucement et par un simple effet de lassitude naturelle, comme des fleurs dont c'était le terme marqué, Millevoye nous semble le plus aimé, le plus en vue, et celui qui restera.

Il y a mieux. En nous tous, pour peu que nous soyons poètes, et si nous ne le sommes pourtant pas décidément, il existe ou il a existé une certaine fleur de sentimens, de désirs, une certaine rêverie première, qui bientôt s'en va dans les travaux prosaïques,

et qui expire dans l'occupation de la vie. Il se trouve, en un mot, dans les trois quarts des hommes, comme un poète qui meurt jeune, tandis que l'homme survit. Millevoye est au dehors comme le type personnifié de ce poète jeune qui ne devait pas vivre, et qui meurt, à trente ans plus ou moins, en chacun de nous.

Sa vie, aussi simple que courte, n'offre qu'un petit nombre de traits sur lesquels nous courrons. Charles-Hubert Millevoye est né à Abbeville, le 24 décembre 1782, et par conséquent, s'il vivait aujourd'hui, il aurait à peu près le même âge (un peu moins) que Béranger. Il reçut tous les soins affectueux et l'éducation de famille; son père était négociant; un oncle, frère de son père, qui logeait sous le même toit, donna à l'enfant les premières notions de latin, et on l'envoya bientôt suivre les classes au collége. Il en profita jusqu'en 94, où ce collége fut supprimé. Deux de ses maîtres, qui s'étaient fort attachés à lui, bons humanistes et hellénistes, lui continuèrent leurs soins. L'enfant avait annoncé sa vocation précoce par de petites fables en vers français, et les dignes professeurs, émerveillés, favorisèrent cette disposition plutôt que de la combattre. Le jeune Millevoye perdit son père à l'âge de treize ans; dix ans après, il célébrait cette douleur encore sensible, dans l'élégie qui a pour titre *l'Anniversaire*. Il reporta sur sa mère une plus vive tendresse. Des sentimens de famille naturels et purs, une facilité de talent non combattue, bientôt l'émotion rapide, mobile, du plaisir et de la rêverie, c'est là le fonds entier de sa jeunesse, ce sont les caractères qui, en simples et légers délinéamens, pour ainsi dire, vont passer de l'ame de Millevoye dans sa poésie.

Il vint à Paris âgé de quinze ou seize ans, et suivit, en 1798, le cours de belles-lettres professé à l'école centrale des Quatre-Nations par M. Dumas. Il trouva en ce nouveau maître, qui succédait cette année-là à M. de Fontanes, un élève affaibli, mais encore suffisant, de la même école littéraire, un homme instruit et doux, qui s'attacha à lui, et l'entoura de conseils, sinon bien vifs et bien neufs, du moins graves et sains. M. Dumas, dans une notice qu'il a écrite sur Millevoye, nous apprend lui-même qu'il eut à le ramener d'une admiration un peu excessive pour Florian à des modèles plus sérieux et plus solides. Ses études terminées, le jeune homme songea à prendre un état; il essaya du barreau et entra

quelque temps dans une étude de procureur. Il sortit de là pour être commis-libraire dans la maison Treuttel et Würtz, espérant concilier son goût d'étude avec ce commerce des livres. Le pastoral Gessner avait su faire ainsi. Mais un jour que le jeune Millevoye était, au fond du magasin, absorbé dans une lecture, le chef passa et lui dit : « Jeune homme, vous lisez! vous ne serez jamais libraire. » Après deux ans de cette tentative infructueuse, Millevoye, en effet, y renonça. Il avait d'ailleurs amassé en portefeuille un certain nombre de pièces légères; il avait composé son *Passage du Mont Saint-Bernard*, une *Satire sur les Romans nouveaux*, couronnée par l'académie de Lyon, et sa pièce des *Plaisirs du Poète*. Il publia ces essais de 1801 à 1804, et ne vécut plus que de la vie littéraire, et aussi de la vie du monde, tout entier au moment et au caprice.

Parmi les nombreux essais que Millevoye a faits en presque tous les genres de poésie, il en est beaucoup que nous n'examinerons pas; ce sera assez les juger. On y trouverait de la facilité toujours, mais trop d'indécision et de pâleur. Talent naturel et vrai, mais trop docile, il ne s'est pas assez connu lui-même, et a sans cesse accordé aux conseils une grande part dans ses choix. Ayant commencé très jeune à produire et à publier, dans un temps où le peu de concurrence des talens et un goût vif des lettres renaissantes mettaient l'encouragement à la mode, il a subi l'inconvénient d'achever et de *doubler*, en quelque sorte, sa rhétorique, en public, dans les concours d'académie. Il y a nombre de ces prix ou de ces *accessit* sur lesquels la critique de nos jours, qui n'a plus le sentiment de ces fautes et de ces *demi*-fautes, est tout-à-fait incompétente à prononcer. On a pu trouver ingénieux, dans le temps, cet endroit de son poème d'*Austerlitz*, où il parle noblement de la baïonnette en vers :

> Là, menaçant de loin, le bronze éclate et tonne;
> Ici frappe de près le poignard de Bayonne.

Tel passage du *Voyageur*, cité par M. Dumas, a pu exciter l'enthousiasme de Victorin Fabre, généreux émule, qui y voyait l'un des beaux morceaux de la langue. Il nous est impossible à nous autres, nés d'autre part, et nourris, si l'on veut, d'autres défauts, d'avoir pour ces endroits, je ne dirai pas un pareil en-

thousiasme, mais même la moindre préférence. La faible couleur est si passée, que le discernement n'y prend plus. Les *Discours en vers* de Millevoye, ses *Dialogues* rimés d'après Lucien, ses tragédies, ses traductions de l'Iliade ou des Eglogues selon la manière de l'abbé Delille, nous semblent, chez lui, des thèmes plus ou moins étrangers, que la circonstance académique ou le goût du temps lui imposa, et dont il s'occupait sans ennui, se laissant dire peut-être que la gloire sérieuse était de ce côté. Nous nous en tiendrons à sa gloire aimable, à ce que sa seule sensibilité lui inspira, à ce qui fait de lui le poète de nos mélancolies et de nos romances.

Les poètes particulièrement (notons ceci) sont très sujets à rencontrer d'honnêtes personnes, d'ailleurs instruites et sensées, mais qui ne semblent occupées que de les détourner de leur vrai talent. Les trois quarts des prétendus juges, ne se formant idée de la valeur des œuvres que d'après les genres, conseilleront toujours au poète aimable, léger, sensible, quelque chose de grand, de sérieux, d'important; et il seront très disposés à attacher plus de considération à ce qui les aura convenablement ennuyés. La postérité n'est pas du tout ainsi; il lui est parfaitement indifférent, à elle, qu'on ait cultivé d'une manière estimable, et dans de justes dimensions, les genres en honneur. Elle vous prend et vous classe sans façon pour votre part originale et neuve, si petite que vous l'ayez apportée. Que Millevoye, tenté par l'immense succès des *Géorgiques* de Delille et par l'espérance d'arriver, avec un grand ouvrage, à l'Académie, ait terminé un chant de plus ou de moins de sa traduction de l'*Iliade*, elle s'en soucie peu; et c'est de quoi sans doute, autour de lui, on se souciait beaucoup. Sans croire faire injure au tendre poète, nous sommes déjà ici de la postérité dans nos indifférences, dans nos préférences.

Son premier recueil d'élégies est de 1812; il en avait composé la plupart dans les années qui avaient précédé, et sa *Chute des Feuilles*, par où le recueil commence, avait, un peu auparavant, obtenu le prix aux Jeux floraux. Dans un fort bon discours sur l'élégie, qu'il a ajouté en tête, Millevoye, qui se plaît à suivre l'histoire de cette veine de poésie en notre littérature, marque assez sa prédilection et la trace où il a essayé de se placer. Chez Marot, chez La Fontaine, chez Racine, il cite les passages de sensibilité et de plainte qu'il rapporte à l'élégie; et, quels que soient les éloges

sans réserve qu'il donne à Parny, le maître récent du genre, on prévoit qu'il pourra faire entendre, à son tour, quelque nouvel et mol accent. L'élégie chez Millevoye n'est pas comme chez Parny l'histoire d'une passion sensuelle, unique pourtant, énergique et intéressante, conduite dans ses incidens divers avec un art auquel il aurait fallu peu de chose de plus du côté de l'exécution et du style pour garder sa beauté. C'est une variété d'émotions et de sujets élégiaques, selon le sens grec du genre, une *demeure abandonnée*, un *bois détruit*, une feuille qui tombe, tout ce qui peut prêter à un petit chant aussi triste qu'une larme de Simonide.

La perle du recueil, la pièce dont tous se souviennent, comme on se souvenait d'abord du *Passereau de Lesbie* dans le recueil de Catulle, est la première, *la Chute des Feuilles*. Millevoye l'a corrigée, on ne sait pourquoi, à diverses reprises, et en a donné jusqu'à deux variantes consécutives. Je me hâte de dire que la seule version que j'admette et que j'admire, c'est la première, celle qui a obtenu le prix aux Jeux floraux, et qui est d'ordinaire reléguée parmi les notes. Cette pièce que chacun sait par cœur, et qui est l'expression délicieuse d'une mélancolie toujours sentie, suffit à sauver le nom poétique de Millevoye, comme la pièce de *Fontenay* suffit à Chaulieu, comme celle du *Cimetière* suffit à Gray.

> Anacréon n'a laissé qu'une page
> Qui flotte encor sur l'abîme des temps,

a dit M. Delavigne d'après Horace. Millevoye a laissé au courant du flot sa feuille qui surnage; son nom se lit dessus; c'en est assez pour ne plus mourir. On m'apprenait dernièrement que cette *Chute des Feuilles*, traduite par un poète russe, avait été de là retraduite en anglais par le docteur Bowring, et de nouveau citée en français, comme preuve, je crois, du génie rêveur et mélancolique des poètes du Nord. La pauvre feuille avait bien voyagé, et le nom de Millevoye s'était perdu en chemin. Une pareille inadvertance n'est fâcheuse que pour le critique qui y tombe. Le nom de Millevoye, si loin que sa feuille voyage, ne peut véritablement s'en séparer. Ce bonheur qu'ont certains poètes d'atteindre, un matin, sans y viser, à quelque chose de bien venu, qui prend aussitôt place dans toutes les mémoires, mérite qu'on l'envie, et faisait dire dernièrement devant moi à l'un de nos chercheurs moins heu-

reux : « Oh! rien qu'un petit roman, qu'un petit poème, s'écriait-il; quelque chose d'art, si petit que ce fût de dimension, mais que la perfection ait couronné, et dont à jamais on se souvînt; voilà ce que je tente, ce à quoi j'aspire, et vainement! Oh! rien qu'un denier d'or marqué à mon nom, et qui s'ajouterait à cette richesse des âges, à ce trésor accumulé qui déjà comble la mesure!... » Et mon inquiet poète ajoutait : « Oh! rien que *le Cimetière* de Gray, *la Jeune Captive* de Chénier, *la Chute des Feuilles* de Millevoye! »

Millevoye a surtout mérité ce bonheur, j'imagine, parce qu'il ne le cherchait pas avec intention et calcul. Il n'attachait point à ses élégies le même prix, je l'ai dit déjà, qu'à ses autres ouvrages académiques, et ce n'est que vers la fin qu'il parut comprendre que c'était là son principal talent. Facile, insouciant, tendre, vif, spirituel et non malicieux, il menait une vie de monde, de dissipation, ou d'étude par accès et de brusque retraite. Il s'abandonnait à ses amis; il ne s'irritait jamais des critiques du dehors; il cédait outre mesure aux conseils du dedans; dès qu'on lui disait de corriger, il le faisait. D'une physionomie aimable, d'une taille élevée, assez blond, il avait, sauf les lunettes qu'il portait sans cesse, toute l'élégance du jeune homme. Un rayon de soleil l'appelait, et il partait soudain pour une promenade de cheval; il écrivait ses vers au retour de là, ou en rentrant de quelque déjeuner folâtre. Aucune des histoires romanesques, que quelques biographes lui ont attribuées, n'est exacte; mais il dut en avoir réellement beaucoup qu'on n'a pas connues. La jolie pièce du *Déjeuner* nous raconte bien des matinées de ses printemps. Il essayait du luxe et de la simplicité tour à tour, et passait d'un entresol somptueux à quelque riante chambrette d'un village d'auprès de Paris. Il aimait beaucoup les chevaux, et les plus fringans. Après chaque livre ou chaque prix, il achetait de jolis cabriolets, avec lesquels il courait de Paris à Abbeville, pour y voir sa mère, sa famille, ses vieux professeurs; il se remettait au grec près de ceux-ci. Il aimait tendrement sa mère; quand elle venait à Paris, elle l'avait tout entier. Un jour, l'archi-chancelier Cambacérès, chez qui il allait souvent, lui dit : « Vous viendrez dîner chez moi demain. » — « Je ne puis pas, monseigneur, répondit-il, je suis invité. » — « Chez l'empereur donc? répliqua le second personnage de l'empire. » — « Chez ma mère, » repartit le poète. Ce petit trait

rappelle de loin la belle carpe, que Racine, en réponse à une invitation de M. le Duc, montrait à l'écuyer du prince, et qu'il tenait absolument à manger en famille avec ses *pauvres enfans*, le grand Racine qu'il était.

Il reste plaisant toujours que le personnage qu'était là-bas M. le Duc, se trouve ici devenu le *citoyen* Cambacérès.

Millevoye, sans ambition, sans un ennemi, très répandu, très vif au plaisir, très amoureux des vers, vivait ainsi. Il n'était pas encore malade et au lait d'ânesse, et certaines historiettes que des personnes, qui d'ailleurs l'ont connu, se sont plu à broder sur son compte, ne sont, je le répète, que des jeux d'imagination, et comme une sorte de légende romanesque qu'on a essayé de rattacher au nom de l'auteur de la *Chute des Feuilles* et du *Poète mourant*. Il ne devint malade de la poitrine qu'un an avant sa mort; jusque-là il était seulement délicat et volontiers mélancolique, bien qu'enclin aussi à se dissiper. On doit croire qu'en avançant dans la jeunesse, et plus près du moment où sa santé allait s'altérer, sa mélancolie augmenta, et par conséquent son penchant à l'élégie. Le premier livre des poésies rangées sous ce titre porte l'empreinte de cette disposition croissante et de ces présages. C'est alors que les beautés attrayantes, volages, passaient et repassaient plus souvent devant ses yeux :

Elles me disaient : « Compose
De plus gracieux écrits,
Dont le baiser, dont la rose,
Soient le sujet et le prix. »

A cette voix adorée
Je ne pus me refuser,
Et de ma lyre effleurée
Le chant n'eut que la durée
De la rose ou du baiser.

Dans *le Poète mourant*, admirable soupir, qui est toute son histoire, les pressentimens vont à la certitude, et l'on dirait qu'il a écrit cette pièce d'adieux, à la veille suprême, comme Gilbert et André Chénier :

Compagnons dispersés de mon triste voyage,
O mes amis, ô vous qui me fûtes si chers!

De mes chants imparfaits recueillez l'héritage,
Et sauvez de l'oubli quelques-uns de mes vers.
Et vous par qui je meurs, vous à qui je pardonne,
Femmes! etc., etc. . . . .

Le poète de Millevoye meurt pour avoir trop goûté de cet *arbre, où le plaisir habite avec la mort;* l'extrême langueur s'exhale dans cette voix parfaitement distincte, mais affaiblie; il n'a pas su dire à temps comme un élégiaque plus récent, qui s'écrie sous une inspiration semblable :

Otez, ôtez bien loin toute grace émouvante,
Tous regards où le cœur se reprend et s'enchante;
Otez l'objet funeste au guerrier trop meurtri!
Ces rencontres, toujours ma joie et mon alarme,
Ces airs, ces tours de tête, ô femmes, votre charme;
Doux charme par où j'ai péri!

Le service qu'il réclamait de ses amis, pour ses vers à sauver du naufrage, Millevoye le rendait alors même, autant qu'il était en lui, à ceux d'André Chénier. Le premier, il cita des fragmens du poème de *l'Aveugle* dans les notes de son second livre d'élégies, de même que M. de Châteaubriand avait cité *la Jeune Captive*. Millevoye ignorait que ce morceau, par lui signalé, d'un poète inconnu, et les autres reliques qui allaient suivre, effaceraient bientôt toutes ses propres tentatives d'élégie grecque, et s'il l'avait su, il n'aurait pas moins cité dans sa candeur : toute jalousie, même celle de l'art, était loin de lui. Ce second livre des élégies de Millevoye reste bien inférieur au premier, quoique l'intention en soit plus grande. Mais, chez Millevoye, l'art en lui-même est faible, et ce poète charmant, mélodieux, correct, a besoin de la sensibilité toujours présente. Comme il a manqué, par exemple, ce beau sujet d'Eschyle désertant Athènes qui lui préfère un rival! Je cherche, j'attends quelque écho de ce grand vers résonnant d'Eschyle, et je ne trouve que notre alexandrin clair et flûté. Millevoye n'a pas l'invention du style, l'illumination, l'image perpétuelle et renouvelée; il a de l'oreille et de l'ame, et quand il dit en poète amoureux ce qu'il sent, il touche. Hors de là, il manque sa veine.

Nous avons comparé plus d'une fois la muse d'André Chénier au portrait qu'il fait lui-même d'une de ses idylles, à cette jeune fille,

chère à Palès, qui sait se parer avec un art souverain dans ses graces naïves :

De Pange, c'est vers toi qu'à l'heure du réveil
Court cette jeune fille au teint frais et vermeil :
Va trouver mon ami, va, ma fille nouvelle,
Lui disais-je. Aussitôt, pour te paraître belle,
L'eau pure a ranimé son front, ses yeux brillans :
D'une étroite ceinture elle a pressé ses flancs,
Et des fleurs sur son sein, et des fleurs sur sa tête,
Et sa flûte à la main. . . . .

La muse de Millevoye est bergère aussi, mais sans cet art inné qui se met à tout, et par lequel la fille de Chénier, sous sa corbeille, s'égale aisément aux reines ou aux déesses. Elle, sensible bergère, pour emprunter à son poète même des traits qui la peignent, elle est assez belle aux yeux de l'amant si, au sortir de la grotte bocagère où se sont oubliées les heures, elle rapporte

Un doux souvenir dans son ame,
Dans ses yeux une douce flamme,
Une feuille dans ses cheveux.

Le troisième livre d'élégies de Millevoye se compose d'espèces de romances, auxquelles on en peut joindre quelques autres encadrées dans ses poèmes. J'avais lu la plupart de ces petits chants, j'avais lu ce *Charlemagne,* cet *Alfred*, où il en a inséré ; je trouvais l'ensemble élégant, monotone et pâli, et n'y sentant que peu, je passais, quand un contemporain de la jeunesse de Millevoye et de la nôtre encore, qui me voyait indifférent, se mit à me chanter d'une voix émue, et l'œil humide, quelques-uns de ces refrains, auxquels il rendit une vie d'enchantement ; et j'appris combien, un moment du moins, pour les sensibles et les amans d'alors, tout cela avait vécu, combien pour de jeunes cœurs, aujourd'hui éteints ou refroidis, cette légère poésie avait été une fois la musique de l'ame, et comment on avait usé de ces chants aussi pour charmer et pour aimer. C'était le temps de la mode d'Ossian et d'un Charlemagne enjolivé, le temps de la fausse Gaule poétique bien avant Thierry, des Scandinaves bien avant les cours d'Ampère, de la ballade avant Victor Hugo ; c'était le style 1813 ou de la reine Hortense, *le beau Dunois* de M. Alexandre Delaborde, le

Vous me quittez pour aller à la gloire de M. de Ségur. Millevoye paya tribut à ce genre ; il en fut le poète le plus orné, le plus mélodieux. Son fabliau d'*Emma* et d'*Eginhard* offre toute une allusion chevaleresque aux mœurs de 1812, sur ce ton. Il nous y montre la vierge au départ du chevalier,

Priant tout haut qu'il revienne vainqueur,
Priant tout bas qu'il revienne fidèle (1).

Il y a loin de là à *la Neige*, qui est le même sujet traité par M. de Vigny dans un tout autre style, dans un goût rare et, je crois, plus durable, mais qui a aussi sa teinte particulière de 1824.

Parmi les romances de Millevoye, les amateurs distinguent, pour la tendresse du coloris et de l'expression, celle de *Morgane* (dans le poème de *Charlemagne*) ; la fée y rappelle au chevalier le bonheur du premier soir :

L'anneau d'azur du serment fut le gage :
Le jour tomba ; l'astre mystérieux
Vint argenter les ombres du bocage,
Et l'univers disparut à nos yeux.

Je recommanderai encore, d'après mon ami qui la chantait à ravir, la romance intitulée *le Tombeau du Poète persan*, et ce dernier couplet où la fille du poète expire sous le cyprès paternel :

Sa voix mourante à son luth solitaire
Confie encore un chant délicieux ;
Mais ce doux chant, commencé sur la terre,
Devait, hélas ! s'achever dans les cieux.

Il y a certes dans ces accens comme un écho avant-coureur des premiers chants de Lamartine, qui devait dire à son tour en son *Invocation* :

Après m'avoir aimé quelques jours sur la terre,
Souviens-toi de moi dans les cieux !

En général, beaucoup de ces romances de Millevoye, de ces élégies de son premier livre où il est tout entier, et j'oserai dire sa jolie

(1) Tibulle avait dit, Élégie première, livre II :
Vos celebrem cantate Deum, pecorique vocate
Voce, palàm pecori, clam sibi quisque vocet.

pièce du *Déjeuner* même, me font l'effet de ce que pouvaient être plusieurs des premiers vers de Lamartine, de ces vers légers qu'à une certaine époque il a brûlés, dit-on. Mais Lamartine, en introduisant le sentiment chrétien dans l'élégie, remonta à des hauteurs inconnues depuis Pétrarque. Millevoye n'était qu'un épicurien poète, qui avait eu Parny pour maître, quoique déjà plus rêveur.

Si l'on pouvait apporter de la précision dans de semblables aperçus, je m'exprimerais ainsi : pour les sentimens naturels, pour la rêverie, pour l'amour filial, pour la mélodie, pour les instincts du goût, l'ame, le talent de Millevoye est comme la légère esquisse, encore épicurienne, dont le génie de Lamartine est l'exemplaire platonique et chrétien.

En refaisant *le Poète mourant* dans de grandes proportions lyriques et avec le souffle religieux de l'hymne, l'auteur des secondes *Méditations* semble avoir pris soin lui-même de manifester toute notre idée et de consommer la comparaison. Si glorieuse qu'elle soit pour lui, disons seulement que l'un n'y éteint pas entièrement l'autre. *Le Poète mourant* de Millevoye, à distance du chantre merveilleux, garde son accent, garde son timide et plus terrestre parfum; églantier de nos climats, venu avant l'oranger d'Italie (1).

Millevoye a donné, sous le titre de *Dizains* et de *Huitains*, une certaine quantité d'épigrammes d'un tour heureux, d'une pensée fine ou tendre. Le huitain du *Phénix* et de la *Colombe* est pour le sentiment une petite élégie. Il a fait quelques épigrammes proprement dites, sans fiel; de ce nombre une *épitaphe* qui pourrait bien avoir trait à Suard. Ç'aurait été, au reste, sa seule inimitié littéraire, et elle ne paraît pas avoir été bien vive, pas plus vive que son objet.

Si Millevoye n'avait pas de passions littéraires, il en eut encore moins de politiques. Le bon M. Dumas, son biographe sous la restauration, a essayé de faire de lui un pieux Français dévoué au trône légitime. Un autre biographe, après 1830 il est vrai, a voulu nous le montrer comme un fidèle de l'empire. Millevoye avait chanté l'un, et commençait à fêter l'autre. Il aimait la France, mais il n'avait, de bonne heure, ravi aucune des flammes de nos

(1) Nous retrouvons ce rapport de Millevoye à Lamartine délicatement exprimé dans une page du roman de *Madame de Mably*, par M. Saint-Valry (tom. I, 315).

orages; le Dieu pour lui, comme dans l'églogue, était le Dieu qui faisait des loisirs : en tout, un poète élégiaque.

Millevoye s'était marié dans son pays vers 1813; époux et père, sa vie semblait devoir se poser. Un jour qu'il avait à dîner quelques amis à Epagnette, près d'Abbeville, une discussion s'engagea pour savoir si le clocher qu'on apercevait dans le lointain était celui du Pont-Remi ou de Long, deux prochains villages. Obéissant à l'une de ces promptes saillies comme il en avait, le poète se leva de table à l'instant, et dit de seller son cheval pour faire lui-même cette reconnaissance, cette espèce de course au clocher. Mais à peine était-il en route, que le cheval, qu'il n'avait pas monté depuis long-temps, le renversa. Il eut le col du fémur cassé, et le traitement, la fatigue qui s'ensuivit, déterminèrent la maladie de poitrine dont il mourut, le 12 août 1816. Il avait passé les six dernières semaines à Neuilly, et ne revint à Paris que tout à la fin; la veille de sa mort, il avait demandé et lu des pages de Fénelon.

Son souvenir est resté intéressant et cher; ce qui a suivi de brillant ne l'a pas effacé. Toutes les fois qu'on a à parler des derniers éclats harmonieux d'une voix puissante qui s'éteint, on rappelle le chant du cygne, a dit Buffon. Toutes les fois qu'on aura à parler des premiers accords doucement expirans, signal d'un chant plus mélodieux, et comme de la fauvette des bois ou du rouge-gorge au printemps avant le rossignol, le nom de Millevoye se présentera. Il est venu, il a fleuri aux premières brises; mais l'hiver recommençant l'a interrompu. Il a sa place assurée pourtant dans l'histoire de la poésie française, et sa *Chute des Feuilles* en marque un moment.

SAINTE-BEUVE.

DE L'INVENTION DE VARRON.

LES ANCIENS ONT-ILS CONNU L'ART D'IMPRIMER DES DESSINS EN COULEUR?

Dans le dernier cahier de la *Revue,* l'auteur d'un intéressant et spirituel article sur la *Presse française* expose une opinion récemment présentée par M. Quatremère de Quincy (1), d'où il résulte que Varron, chez les Romains, avait inventé et mis en œuvre un procédé pour *multiplier les dessins coloriés, au moyen de l'impression sur toile avec plusieurs planches.* Séduit par l'esprit et les déductions ingénieuses de l'illustre antiquaire, l'auteur de l'article trouve cette opinion fort probable, et il croit pouvoir revendiquer pour les anciens la connaissance d'un art ou d'un procédé que l'on regarde généralement comme une invention moderne.

Si le fait était prouvé, ce serait assurément l'un des plus curieux dont l'histoire de l'art ait pu s'enrichir ; mais ici ma conscience de philologue vient contrebalancer tout à la fois et ma prévention d'antiquaire et ma déférence pour les opinions d'un savant distingué. Il me paraît impossible d'admettre l'explication qu'il donne des deux textes de Pline et du texte de Cicéron, sur laquelle il fonde son ingénieuse et séduisante hypothèse. Cette interprétation, fort spirituelle, est contraire au sens naturel des mots. Or, avec cette interprétation tombe nécessairement le fait curieux que l'on a cru pouvoir en conclure. J'a pensé qu'une courte discussion sur ce point ne serait pas sans quelque intérêt.

(1) *Mélanges archéologiques*, pag. 1-48.

Ce n'est pas la première fois que les antiquaires, naturellement portés à saisir et à faire valoir tout ce qui peut relever l'art des anciens, leur ont attribué la connaissance de procédés analogues. Depuis long-temps, à la vérité, on convient qu'ils n'ont jamais connu notre gravure, soit au burin, soit à l'eau-forte, quoiqu'ils aient pratiqué diverses espèces de gravure sur métaux ou sur pierres fines. On s'est beaucoup étonné de ce qu'ayant été si près de cette belle invention, ils n'aient pas franchi l'étroit espace qui les en séparait. Pourtant il a bien fallu reconnaître que le procédé de tirer des épreuves d'un dessin gravé est né, seulement au XVe siècle, de l'art de *nieller*, et que la première idée en est venue de l'expérience, toute fortuite, tentée, en 1452, par le fameux *nielleur* Maso Finiguerra, pour se rendre compte de l'effet de son travail.

Mais il est un autre procédé dont quelques habiles connaisseurs attribuent encore la connaissance aux anciens, c'est celui d'*imprimer*, sur les toiles et autres étoffes, certains dessins ou figures, au moyen de *planches gravées* sur bois.

Ce procédé aurait conduit directement à l'impression des gravures comme l'entendent les modernes, et l'on concevrait moins encore que, l'*idée* étant la même, elle fût entièrement échappée aux anciens. Les toiles fines et à tissu serré, qu'ils savaient fabriquer, leur auraient fourni une matière tout-à-fait propre à recevoir l'impression des traits les plus délicats. Trouver un moyen de pression n'était pas difficile. Ainsi, en possédant l'*idée*, les moyens d'exécution n'auraient pu leur manquer. Mais ont-ils eu l'*idée?* voilà la question. Je ne le pense pas; et, si le temps et l'espace me le permettaient, il me serait facile de prouver que tous les textes qu'on allègue peuvent très bien se rapporter à des figures brochées, brodées, ou peintes à la main.

La dissertation de M. Quatremère de Quincy soulève une question nouvelle, et bien intéressante, soutenue d'ailleurs avec l'esprit et l'habileté qui distinguent cet illustre doyen des antiquaires. Selon lui, le savant Varron, voulant multiplier les portraits dont il enrichissait ses livres, avait inventé un moyen fort analogue à celui que nous employons pour l'impression des papiers peints et des étoffes, c'est-à-dire que, pour multiplier les exemplaires d'un portrait, il faisait graver autant de planches d'ivoire qu'il y avait

de nuances dans l'original; chacune de ces planches était appliquée successivement sur une toile de lin, et *pressée* au moyen d'une pierre cylindrique pesante, qu'on roulait par-dessus.

S'il en est ainsi, voilà l'*impression en couleur* connue et pratiquée des anciens, car le généreux Varron n'aura sans doute pas voulu faire un secret de l'*invention* qu'il employait dans l'intérêt de tous. Cette *invention*, une fois connue, a dû se répandre avec une rapidité proportionnée à son utilité et à son importance.

Ce serait là, je le répète, un fait des plus curieux, et entièrement neuf dans l'histoire de l'art. Présenté par son auteur d'une manière très spécieuse, il est de nature à séduire toute personne qui acceptera ses argumens sans les rapprocher des trois textes qu'il discute, et dont je vais reprendre l'examen. En prouvant qu'ils n'ont pas le sens qu'il leur donne, je montrerai qu'il n'est possible d'accorder aux anciens ni la connaissance ni la pratique du procédé dont il essaie de leur faire honneur.

I.

1er *texte de Pline.* J'emprunte l'exacte et élégante traduction de Gueroult, pour qu'on ne pense pas que j'en fais une à ma guise, et je ne cite que les phrases latines qui ont de l'importance :

« Je ne dois pas omettre une invention moderne (*non est prœtereundum et novitium inventum*). Depuis quelque temps, on consacre dans les bibliothèques, en or, en argent, ou du moins en airain, les bustes des grands hommes dont la voix immortelle retentit dans ces lieux.... Cet usage fut établi à Rome par Asinius Pollion (*Asinii Pollionis hoc Romæ inventum*), qui, le premier, en ouvrant une bibliothèque publique, rendit le génie des grands écrivains le patrimoine des nations. Je ne pourrais dire si les rois d'Alexandrie et de Pergame, qui se disputèrent la gloire de fonder des bibliothèques, n'ont pas fait la même chose avant lui.

« Plusieurs ont eu la passion des portraits, témoins ce même Atticus, l'ami de Cicéron, qui publia un traité sur ce sujet (*imaginum amore flagrasse quosdam testes sunt, et Atticus ille Ciceronis, edito de his volumine*), et Marcus Varron, qui, par l'invention la plus généreuse (*benignissimo invento*), inséra dans ses nombreux ouvrages, non-seulement les noms, mais les portraits de sept cents

hommes célèbres, mettant ainsi leurs traits à l'abri du temps, et ne souffrant pas que la durée des siècles pût prévaloir contre des mortels. Don précieux, invention capable d'exciter la jalousie des dieux mêmes (*inventor muneris etiam diis invidiosi*), puisqu'en donnant l'immortalité à ces grands hommes, il les a répandus chez toutes les nations, en sorte qu'ils sont présens en tous lieux (*quando immortalitatem non solam dedit, verum etiam in omnes terras misit, ut præsentes esse credi* (ou *claudi*) *possent*) (1).

Ce sont ces dernières paroles, où se montre l'enflure si fréquente dans le style de Pline, qui ont donné lieu d'attribuer à Varron l'idée d'un procédé *multiplicateur*. On a dit : Puisque Atticus avait déjà publié un *volume de portraits*, une *iconographie* en un volume, en quoi aurait donc consisté l'*invention* de Varron, sinon dans un procédé pour multiplier les exemplaires de manière à les répandre facilement partout?

Mais d'abord, rien ne dit qu'Atticus eût publié un *volume de portraits*. Selon Pline, l'*invention* toute *moderne* d'Atticus (il emploie encore ici le mot *inventum*) a consisté dans l'idée d'orner sa bibliothèque de portraits en or, argent ou bronze, et ensuite de la rendre *publique*, ce qui n'avait encore été fait par personne; car il doute que les Ptolémées et les rois de Pergame, si curieux de collections de livres, aient eu cette idée de bibliothèque publique.

Puis il ajoute que le même Atticus avait la passion des portraits; de quels portraits? Il l'a dit plus haut: de ces figures en or, en argent, en airain, dont, à son exemple, on embellissait depuis peu les bibliothèques. La preuve de ce goût, c'est qu'il avait publié *un traité sur ce sujet* (*edito de hoc*, ou *his, volumine*), et non pas *un volume de portraits*, comme on l'a cru, sens dont les paroles latines ne sont pas susceptibles.

Mais Varron a fait bien plus : il ne s'est pas contenté, comme Atticus, de placer dans sa bibliothèque un certain nombre de bustes ou statues des grands hommes; il a *imaginé*, et c'est là son *invention*, de faire dessiner, *en petit*, leurs portraits, et de les insérer dans ses nombreux ouvrages, en regard de l'article qui concernait chacun d'eux, car remarquons bien qu'il ne s'agit pas d'une *collection de portraits*, comme on dit; il s'agit de portraits *disséminés*

(1) Pline, XXXV, 2.

dans les divers écrits de Varron (*insertis voluminum suorum fœcunditati*), où ils étaient renfermés. Grace à cette *invention*, à cette *idée* toute nouvelle, les *traits* des hommes illustres ne sont plus restés enfouis dans une bibliothèque; mais, copiés en même temps que les manuscrits du laborieux polygraphe, ils ont pu se répandre avec ces écrits, et pénétrer comme eux, aux extrémités de la terre.

Voilà, je n'en doute pas, toute la gradation de la pensée de Pline; l'*invention* ou l'*idée* de Varron n'a pas été autre chose; l'emphase ordinaire de l'écrivain a fait le reste.

C'est ainsi qu'ailleurs, en parlant des peintres de *tableaux* (opposés aux peintres de *murs*), il dit qu'ils sont la *propriété du monde* (*pictorque res communis terrarum erat*); voulant dire simplement que des tableaux *mobiles* peuvent se transporter partout, de même que les portraits dessinés entre les feuillets d'un manuscrit. Dans l'un ni dans l'autre exemple, il n'est question d'un moyen de *multiplier*, soit les tableaux, soit les portraits des grands hommes.

II.

2[e] *Texte de Pline.* — Mais supposons pour un moment que cet auteur ait voulu parler d'un moyen de *multiplier* les portraits, inventé par Varron, quel était ce moyen? C'est là ce que M. Quatremère de Quincy a cru découvrir dans cet autre passage de Pline :

« On compte aussi des femmes parmi les peintres. Timarète, fille de Micon, peignit une Diane... Irène, fille et élève du peintre Cratinus, peignit une jeune fille qui est à Eleusis... A Rome, pendant la jeunesse de Varron, Lala de Cyzique, qui resta toujours fille, peignit au pinceau, et avec le cestre sur ivoire, principalement des portraits de femmes (*Lala Cyzicena perpetua*, ou *perpetuò, virgo, Marci Varronis juventâ, Romæ, et penicillo pinxit, et cestro in ebore, imagines mulierum maximè)* (1).

C'est sur un *mot* de ce texte que l'illustre antiquaire a fondé tout son système. Au lieu de *Marci Varronis juventâ*, il lit : *Marci Varronis inventa.... pinxit*, c'est-à-dire *elle peignit les inventions de*

(1) Pline, xxxv, 39.

Varron, rapprochant cet *inventa* de l'*inventum benignissimum* du premier texte. Il pense que cette Lala fut l'artiste que Varron employa pour exécuter ses portraits; et, comme il est dit qu'elle peignit avec le *cestre sur ivoire* (*cestro in ebore*), il pense que Lala gravait sur des tablettes d'ivoire les traits des figures, dans lesquels on passait de la couleur; ces tablettes s'imprimaient ensuite au moyen d'un cylindre.

Tout cet arrangement ingénieux repose, comme on voit, sur *une lettre* mise à la place d'une autre, sur un *n* pour un *u*, dans *inventa* pour *juventâ*, deux leçons qui paléographiquement ne diffèrent presque pas l'une de l'autre, et qui se trouvent, en effet, indifféremment dans les manuscrits aussi bien que dans les anciennes éditions. Or, jamais peut-être plus faible différence entre deux mots n'en a causé une plus grande dans le sens d'une phrase.

M. Quatremère de Quincy, en tenant pour la leçon *inventa*, contre l'avis de tous les éditeurs critiques de Pline et de tous ses traducteurs, s'est laissé séduire par le rapprochement avec l'*invento benignissimo* de l'autre passage, sans penser que la syntaxe s'oppose à cette leçon, et que sa propre opinion y est également contraire.

Il lit donc : *Marci Varronis inventa... pinxit*. Mais, en partant de son hypothèse, 1° c'est *inventum*, non *inventa*, que Pline devait dire; il ne s'agit pas de plusieurs *inventions*, il s'agit d'une seule, *invento benignissimo*; 2° *inventa pinxit* ne présente aucun sens, car, selon l'hypothèse en question, Lala ne *peignait pas les inventions de Varron*; elle gravait et peignait des *figures sur ivoire;* ensuite Varron les faisait imprimer au moyen de son *invention*, ce qui est fort différent; et Pline n'a jamais pu dire en ce sens *Varronis inventa pinxit*.

Quant à la grammaire, elle n'est pas moins contraire à la leçon *inventa*. M. Quatremère de Quincy ne cite que les mots *Marci Varronis inventa.... pinxit*, et grammaticalement, dans cette phrase tronquée, *inventa* peut être le régime de *pinxit;* mais dans le texte original il y a un autre régime, puisqu'on y lit : *M... Varronis inventa.... pinxit.... imagines mulierum maximè, et Neapoli anum in grandi tabulâ, suam quoque imaginem ad speculum.* Lala *peignait des portraits de femmes*. Dès-lors *inventa* s'oppose à toute construction; je défie qui que ce soit de traduire la phrase.

Au contraire, avec *juventâ*, tout est clair. « A Rome, *pendant*

la jeunesse de Varron, Lala peignit.... principalement des portraits de femmes. » M. Quatremère de Quincy, après de Pauw, trouve peu de sens dans cette indication (p. 13); il se trompe. Ces mots, *pendant la jeunesse de Varron*, ne font qu'indiquer l'époque où vivait Lala. Varron, auquel Pline emprunte ce récit, comme d'autres relatifs aux arts (1), avait dit que Lala florissait, *juventâ nostrâ*, pendant ma jeunesse. Pline lui-même, ailleurs (2), ne s'exprime pas autrement (*Cœcina Largo e proceribus crebrò in juventâ nostrâ eas* (lotos) *in domo suâ ostentante*). Il nous a transmis cette circonstance, qui indique l'époque où vivait cette artiste, sans doute peu connue de son temps; il a de même marqué l'époque des autres femmes peintres, en disant, comme on l'a vu, le nom de leur père et de leur maître. Il donne encore plus bas un synchronisme qui répond justement à la *jeunesse de Varron*. Il dit en effet que les portraits de Lala se payaient plus cher que ceux de Sopolis et de Dionysius, les plus célèbres peintres de portraits *à cette même époque* (.... *ut multum manipretio antecederet celeberrimos eâdem œtate imaginum pictores Sopolin et Dionysium*). L'époque ni le nom de Dionysius ne sont point connus d'ailleurs; mais *Sopolis* l'est par un passage des *Lettres à Atticus* (3), où Cicéron parle d'un affranchi de Gabinius, nommé Antiochus Gabinius, un des élèves de Sopolis (*Antiochum Gabinium nescio quem a Sopolidis pictoribus*), condamné après l'absolution de son patron. Sopolis, *maître* de ce contemporain de l'orateur, devait donc fleurir pendant la jeunesse de Varron, qui n'avait, comme on sait, que onze ans de plus que Cicéron (4); et comme il était dans la force de son talent à la même époque que Lala, il en faut conclure que celle-ci florissait également pendant la jeunesse de Varron.

Il ne saurait donc rester l'ombre d'un doute sur la légitimité de la leçon *juventâ* et sur le sens qui en résulte. Or, cette leçon fait écrouler tout le système de M. Quatremère de Quincy. La Cyzicénienne Lala n'a plus rien de commun avec la prétendue *invention* de Varron; elle florissait *pendant la jeunesse* de ce grand homme, c'est-à-dire bien long-temps avant qu'il eût eu l'idée de faire des-

(1) Heyne, *Antiq. Aufsætze*, II, 83.
(2) XVII, 1.
(3) IV, 16.
(4) Varron était né en 117 avant Jésus-Christ; Cicéron en 106.

siner des portraits dans ses livres de littérature. Lorsqu'il s'en avisa, elle était sans doute morte depuis bien des années.

Selon Pline, Lala était surtout célèbre pour les *portraits de femmes*; elle les peignait de deux manières :

1° *Penicillo*, au pinceau; d'après un autre passage où il s'agit des peintures de Polygnote à Thespies, refaites par Pausias, Pline oppose la *peinture au pinceau*, qui était le genre du premier, à la *peinture encaustique*, qui était celui de Pausias (1). La *peinture au pinceau* était, pour lui, le genre ordinaire, c'est-à-dire la *peinture à tempera* (2) (probablement vernie), car les anciens n'ont connu ni la peinture à l'huile ni la fresque, comme nous l'entendons (3).

2° *Cestro in ebore*, avec le *cestre sur ivoire*, genre qui consistait à dessiner sur une tablette d'ivoire avec une pointe de fer *chauffée*, et à passer dans les traits diverses couleurs; espèce de peinture dont il reste encore des échantillons antiques. C'était l'un des deux genres d'encaustique que Pline indique ailleurs en ces termes: *Encausto pingendi duo fuisse antiquitùs constat genera, cerâ, et in ebore cestro, id est viriculo* (4).

III.

Texte de Cicéron. — Nous voici arrivés au dernier point de la question. L'illustre antiquaire suppose donc que Lala peignit les portraits, pour l'œuvre de Varron, en les gravant sur plusieurs planches d'ivoire, diversement colorées, et *imprimées* successivement, par un procédé analogue à celui de nos papiers peints. On voit, dans une peinture trouvée à Pompeï (5), une femme qui copie un Hermès de Mercure : elle est assise sur un pliant; elle regarde son modèle. De la main droite, elle trempe son pinceau dans une boîte à couleur; de la gauche, elle tient la *tablette* (petite plaque de bois ou d'ivoire), sur laquelle elle peint, et non une *palette*, comme le pense M. Quatremère de Quincy. Il présume que cette femme pourrait bien être Lala elle-même, travaillant dans son la-

(1) Pline, xxxv, 40.
(2) Voir mes *Lettres d'un Antiquaire à un Artiste*, pag. 48 et 400.
(3) *Ibid.*, pag. 365-377.
(4) xxxv, 41.
(5) *Pitture di Ercolano*, VII, tav. I.

boratoire d'*encaustique sur ivoire* (p. 46, 47). C'est là une conjecture toute gratuite, contre laquelle il n'y aurait rien à dire, si une circonstance ne s'y opposait directement, à savoir l'absence totale du feu nécessaire pour chauffer le *cestrum*. Dans un tel laboratoire, on n'a pu peindre qu'*à tempera*. La boite à couleur repose sur un corps cylindrique, que M. Quatremère de Quincy conjecture être l'instrument dont la *pression* servait à imprimer les planches d'ivoire. A mon avis, c'est tout simplement un tambour de colonne, où l'on voit même l'entaille carrée qui doit recevoir le bossage du tambour inférieur ou supérieur.

Quant à la matière sur laquelle la prétendue pression avait lieu, M. Quatremère de Quincy présume que ce devait être *la toile*.

La première hypothèse une fois admise, il ne peut y avoir, en effet, que la *toile* susceptible d'un tel usage chez les anciens, qui ne connaissaient que le papyrus et le parchemin, deux substances trop rigides pour se prêter commodément à cette opération. A l'appui de son idée, il allègue un dernier texte, qui serait décisif, s'il pouvait avoir le sens qu'il lui attribue.

Cicéron dit à Atticus : « Je ne suis pas fâché que tu approuves la *péplographie* de Varron ; je n'ai pu tirer de lui encore ce traité *héraclidien* (dans le genre d'Héraclide), qu'il m'a promis » (Πεπλογραφίαν *Varronis tibi probari non molestè fero : a quo adhuc* Ἡρακλείδειον *illud non abstuli*) (1). M. Quatremère de Quincy, expliquant par *toile* le mot *peplos*, compris dans *péplographie*, traduit ce composé par *peinture sur toile*, et il pense que Varron, ayant forgé le mot pour rendre compte de son procédé, avait donné ce nom à son *Iconographie* des *sept cents portraits*, travail immense que Cicéron désigne par l'épithète d'*herculéen*, comme nous dirions *colossal*.

Ces deux interprétations donnent certainement une grande consistance à l'idée nouvelle de l'*impression sur toile*, et de la grande importance du travail de Varron; mais le plus simple examen les fait évanouir toutes deux.

1° Πέπλος en grec, *peplus* ou *peplum* en latin, n'a jamais signifié *toile;* c'était un *voile*, un *vêtement* (principalement de femme), et non pas une *étoffe*. On n'aurait pas plus dit, en ce sens, *péplographie* que *chitonographie*, *chlænographie*, etc.; *chiton*, χιτών, et *chlæna* (lat. *læna*), χλαῖνα, étant, comme *peplos*, des noms de *vêtement*. Pour

(1) *Epistol. ad Attic.*, XVI, 11:

exprimer un *dessin* ou une *peinture* sur étoffe, un ancien aurait fait les mots *sindonographie*, *othonographie*, *linogaphie*, ou tout autre analogue ; encore ces mots, formés, par analogie, avec *stélographie* (στηλογραφία), *tœchographie* (τοιχογραφία), *pinacographie* (πινακογραφία), etc., s'appliqueraient à des dessins à ou des peintures exécutés immédiatement sur *toile*, plutôt qu'à un transport sur *toile* par voie de pression.

Popma, un des anciens commentateurs de Cicéron, et, après lui, tous les autres (1), ont très bien vu que ce mot désigne l'ouvrage cité par Aulugelle, Symmaque et Ausone (2), sous le nom des *Semaines*, ou *des Images* (*Hebdomades vel de Imaginibus*, et qui paraît avoir consisté dans une espèce de *Biographie* des grands hommes; chaque nom était accompagné du portrait, au bas duquel Varron avait placé un distique en vers, dont Aulugelle nous a conservé un exemple (3).

Cicéron, en donnant à cet ouvrage le nom de *Péplographie* (Description du péplus), fait ici une de ces allusions détournées, si fréquentes dans la correspondance familière entre gens d'esprit, qui s'entendent à demi-mot. Il pense, sans nul doute, ainsi que l'a vu Popma, à un célèbre ouvrage du même genre, attribué à Aristote, et qu'on nommait le *Peplus*, lequel paraît avoir consisté dans une sorte de *généalogie* et de *biographie* des héros de la guerre de Troie; ils y étaient désignés, en outre, chacun par une *épigramme* (4). Quarante-huit de ces épigrammes ont été conservées (5). Ce *péplus* d'Aristote, qu'un de ses biographes appelle une *histoire mêlée* (6), avait pris son nom de l'usage athénien de broder sur le *péplus* qui ornait la statue de Minerve, lors des Panathénées, des sujets représentant les exploits (7) que les Athéniens avaient accomplis sous la conduite de leurs héros.

Quand donc Cicéron qualifie de *péplographie* cet ouvrage biographique de Varron, il ne pense pas du tout aux portraits, ac-

(1) Ernesti, *Lex. Cicer.*, pag. 571. Edition de Leclerc.

(2) Vossius, *De hist. lat.*, 1, 12, pag, 55-56.

(3) *Noct. Att.*, III, 11.

(4) Eustath., *in Il. B.*, pag. 285, 25. — S. Petit, *Leg. Att.*, pag. 95.

(5) *Anthol. Palat.*, II. *App.*, numéro 9 et suiv.

(6) Ap. Menag., *in Laert.*, V. 35.

(7) ἀνέθεντο τὰς ἀριστείας ἐν αὐτῷ. Schol. Arist. *Equit.* 569. Dans Suidas, τοὺς ἀρίστους est une faute.

cessoire qui l'intéressait peu; il pense au *sujet* même du livre, c'est-à-dire à la *Biographie* des grands hommes; dans sa pensée, la finale *graphie* du mot composé s'applique à un *écrit*, non à une collection de *peintures*.

La preuve que l'on fondait sur ce mot *péplographie*, comme désignant la *peinture sur toile*, tombe avec cette interprétation que repousse l'usage de la langue grecque.

Ce qui n'y est pas moins contraire, c'est le sens attribué, par M. Quatremère de Quincy, au mot Ἡρακλείδειον, qu'il traduit par *ouvrage herculéen*, lequel serait encore, à son avis, la collection de *portraits*, travail immense, *travail d'Hercule;* et l'on doit convenir que l'épithète d'*herculéen* viendrait là bien à propos pour donner quelque consistance aux hypothèses qui précèdent; mais elle s'évanouit comme le reste. Il suffit de remarquer que *herculéen* se disait en grec Ἡράκλειος, non Ἡρακλείδειος adjectif nécessairement dérivé de Ἡρακλείδης, *Héraclide;* aussi l'opinion de tous les commentateurs de Cicéron (1), qui ont vu là un livre composé par Varron, dans le goût d'*Héraclide le Pontique*, est-elle indubitable.

Toutes les preuves, ou du moins toutes les inductions sur lesquelles l'ingénieux antiquaire a fondé son hypothèse, se trouvent donc détruites les unes après les autres. Varron n'a point inventé de procédé particulier pour multiplier les dessins par l'impression en couleur; la Cyzicénienne Lala n'a point dessiné les portraits de son iconographie; et ces portraits n'étaient *imprimés* ni sur toile, ni d'aucune autre manière. Ce qui reste à Varron, c'est l'*idée* seule de placer des portraits, soit en tête d'un livre, soit dans le corps d'un ouvrage biographique, en regard de la notice sur chaque homme illustre; *idée* qui eut pour résultat de populariser les traits des grands hommes, puisqu'elle répandait leur image en même temps que leurs écrits ou ceux de leurs biographes. Elle ne pouvait se perdre ni être abandonnée. En effet, elle continua, par la suite, d'être mise en œuvre. De là, l'épigramme de Martial sur un *portrait de Virgile*, peint sur parchemin au premier feuillet du recueil de ses poésies.

(1) Ernesti, *Lex. Cicer.*, pag. 562. Il fallait écrire 'Ηρακλείδειον, et non 'Ηρακλείδιον.

Quam brevis immensum cepit membrana Maronem
Ipsius vultus prima tabella gerit (1).

De là, ces portraits de naturalistes dans le beau manuscrit de Dioscoride, de la bibliothèque de Vienne (2).

Quant à un moyen quelconque employé pour les *multiplier par l'impression*, il n'en existe pas trace chez les anciens, et il faut convenir qu'on ne comprendrait guère qu'un pareil moyen se fût perdu, une fois qu'il eût été trouvé. Varron, comme je l'ai dit, n'en aurait certes pas fait mystère; cela est bon pour notre siècle à *brevets d'invention*. Ce *benignissimum inventum*, cette invention bienfaisante, il devait au contraire la faire connaître et la répandre. Or, ce qui se perd dans les procédés des arts, ce sont les recettes compliquées, c'est le secret de certaines préparations, mais non pas une *idée simple*, comme celle d'*imprimer* une planche gravée. On peut devenir moins habile que l'inventeur dans l'exécution, mais une telle idée, une fois trouvée et pratiquée, est immortelle. C'est une impérissable conquête de l'esprit humain. Ajoutons encore que cette manière d'imprimer, ne différant pas pour le fond du procédé de l'impression des gravures en taille-douce, devait nécessairement conduire à tirer des épreuves de gravures sur divers métaux. Comme il faudrait admettre qu'après avoir pratiqué cet art admirable d'imprimer en couleur, ils l'eussent laissé tomber en oubli, ce qui paraît impossible, nous pouvons être assurés que les anciens ne l'ont pas plus connu que notre gravure en taille-douce, dont ils ne se sont jamais douté.

LETRONNE.

(1) *Epigr.*, XIV, 186. — V. Schwarz, *de ornam. libr.* 1, 6.
(2) Visconti, *Iconogr. grecque*, tom. I, pag. 373 et suiv.

REVUE ÉTRANGÈRE.

DE L'ORIENT,

DE SON ÉTAT ACTUEL ET DE LA QUESTION D'ORIENT.[1]

Après de longues et sanglantes agitations, l'Orient, grace au système politique adopté par les puissances européennes, est tranquille depuis quelques années. Le sera-t-il long-temps encore? Cette tranquillité repose-t-elle sur des bases bien solides? Voilà toute la question d'Orient.

En d'autres termes, l'état de choses réglé par la paix de Kiutayah (1833) entre le sultan et son puissant vassal, le vice-roi d'Égypte, présente-t-il des chances de durée suffisantes? Ou bien, peut-on, doit-on craindre que cet heureux accord, si péniblement rétabli entre les deux parties de l'empire ottoman, soit exposé à subir de nouvelles et prochaines épreuves?

Peut-être la question ainsi posée, restreinte dans ces limites, semblera-t-elle ne pas être complètement indiquée. Peut-être trouvera-t-on qu'un de ses principaux élémens, le danger trop cer-

(1) La direction de la *Revue* a désiré donner aux lecteurs de ce recueil une suite d'aperçus généraux sur les principales questions de politique extérieure agitées en Europe, où l'exposition des faits dominât la discussion théorique. Ce premier travail se rattache donc à un ensemble d'études, auquel nous espérons pouvoir donner un développement régulier, sans y rien mêler de systématique, et qui rentre essentiellement dans le cadre de la *Revue*. On nous a toujours su gré de nos excursions dans le domaine de la réalité sérieuse. Celle-ci aura sans doute le même succès.

tain dont l'ambition russe menace incessamment la Turquie, est omis ou méconnu. Assurément, l'ambition russe, les prétentions et les manœuvres du cabinet de Saint-Pétersbourg à Constantinople, en Perse et sur plusieurs autres points de ces vastes contrées, font une grande figure dans la question d'Orient; mais elles ne sont, à notre sens, ni la question tout entière, ni la question elle-même. Ne voir et n'accuser que l'action de la Russie dans le déplorable affaiblissement de l'empire turc, c'est en même temps avoir la vue très courte et juger avec passion, ce dont il faut se garder avant tout dans les questions politiques, sous peine, quand on a mal vu et jugé sans impartialité, d'imprimer à la conduite pratique des affaires une mauvaise direction. L'affaissement de la Turquie tient à des causes beaucoup plus profondes et beaucoup plus anciennes que les attaques à force ouverte et les intrigues de son formidable voisin du nord; et ce sont, il faut le dire, des causes plus honorables pour l'humanité. Non pas, certes, que la civilisation et l'humanité dussent gagner aujourd'hui à l'extinction de l'empire ottoman, qui essaie de se réformer; mais parce que, jusqu'à ces derniers temps, toutes les défaites qu'il a essuyées ont été autant de victoires gagnées, sous d'autres noms peut-être, pour l'humanité et la civilisation, victoires glorieuses, faits accomplis, heureusement, qu'il serait aujourd'hui puéril et complètement inutile de regretter.

Préoccupés outre mesure des périls que l'affaiblissement de la Turquie pouvait faire courir à l'équilibre de l'Europe, tous ceux qui ont appelé l'attention publique sur ces graves intérêts n'ont pas toujours bien dirigé leurs recherches ni suffisamment distingué ce qui devait l'être. Ils n'ont pas toujours bien saisi le principe du mal, et ont trop souvent pris la cause pour l'effet. Il en est même qui, dans leur enthousiasme de fraîche date pour le successeur des Soliman et des Sélim, verraient rétablir avec joie la formidable puissance que ces grands hommes avaient élevée, et s'imaginent peut-être que rien ne serait plus facile. Ce sont des esprits obsédés par un fantôme, et que la peur empêche de se tenir dans le vrai. Pour y rester, pour ne pas se livrer à des exagérations déraisonnables, il ne faut pas courir les yeux fermés sur ce qu'on croit être le seul obstacle et le seul danger : il faut regarder à droite et à gauche, tenir compte de plus d'une diffi-

culté, peser plus d'un intérêt, et faire aussi entrer pour quelque chose dans la politique celui des populations mêmes qui doivent gagner ou perdre à tel ou tel changement.

Ces réflexions suffiront sans doute pour expliquer comment on s'écarte un peu ici d'une certaine forme dans laquelle ont été jetées les dernières discussions, écrites ou parlées, sur la question d'Orient. La Turquie elle-même, ce qu'elle est, ce qui s'y passe, l'état des esprits, des institutions, de l'armée, la condition et les rapports des divers élémens qu'elle renferme, voilà ce qu'il faut principalement étudier, voilà l'objet sur lequel les recherches doivent se porter de préférence (1); et, par la Turquie, on doit entendre tout ce qui est encore directement ou indirectement soumis au gouvernement de la Porte ottomane. Ses pertes récentes ou anciennes, les malheurs des guerres qu'elle a soutenues contre la Russie, les traités humilians qui lui ont été imposés, la supériorité de tactique, d'esprit, de puissance matérielle, dont la Russie a fait preuve dans toutes ses luttes contre elle; tous ces effets d'une décadence progressive, heureuse pour l'Europe et pour l'humanité dans son ensemble, ne méritent qu'une attention secondaire. Il y a même aujourd'hui une raison de plus pour prendre la question sous ce point de vue, et cette raison, la voici.

Il est évident que depuis quelques années, et surtout depuis l'entière évacuation du territoire de l'empire par les troupes russes, la Turquie fait une grande épreuve de sa vitalité, sous les yeux de l'Europe entière, et à tout prendre, avec assez de liberté, malgré les intrigues qui se croisent à Constantinople, pour que cette épreuve, heureuse ou non, soit concluante pour ou contre. Les dernières crises de l'Orient et la direction donnée aux esprits par les nombreuses publications faites contre la Russie, ont eu

(1) Nous n'avons pas la prétention de remplir ce programme, au moins dans ce premier essai. Tout ce que nous avons voulu montrer en insistant sur ces considérations, c'est qu'à notre avis on ne traite pas la question d'Orient en faisant l'histoire des conquêtes de la Russie, et qu'il faut entrer dans le cœur du sujet par une autre voie. Malheureusement il est difficile de bien connaitre les faits à l'étude desquels nous voulons ramener. On a peine à saisir de loin la signification des évènemens au milieu d'un état politique et social si différent du nôtre, et ce qui ajoute à la difficulté, c'est la passion et le *parti pris* des organes qui nous les traduisent. L'exposition complète de la situation de l'empire serait une grande tâche que nous n'entreprenons pas, et nous nous réduirons à en présenter ici les traits essentiels.

certainement l'avantage de fixer les regards des gouvernemens et des peuples sur les moindres mouvemens du cabinet de Saint-Pétersbourg, sur ses démarches en apparence les plus inoffensives, sur la moindre évolution de troupes russes en Bessarabie, sur la promenade du moindre bâtiment de guerre russe entre Odessa et Sébastopol. Cette défiance générale se porte naturellement aussi sur les relations du ministre russe, à Constantinople, avec le sultan, avec les personnages influens de l'empire, avec tout ce qui exerce, de près ou de loin, quelque action sur la marche des affaires en Orient. Dans une pareille disposition des esprits et des choses, l'épreuve dont on parlait plus haut, a toutes les chances possibles de réunir les conditions nécessaires à son libre et entier accomplissement. Examinons donc avec soin sur quels élémens elle doit s'exercer, dans quel milieu elle se passe, et ce qui pourrait déjà en être résulté. Les conclusions et l'application des résultats à la politique pure viendront après, à leur véritable place et dans leur ordre logique.

Ce que l'on trouve le moins et ce qui diminue de jour en jour davantage dans l'empire turc, ce sont les Turcs. La population turque des pays directement soumis au gouvernement de Constantinople, c'est-à-dire de la Turquie d'Europe et des pachalicks de l'Asie mineure, ne saurait être évaluée, d'après les derniers calculs, à plus de quatre millions d'ames, dont huit cent mille seulement en Europe, sur une population totale de vingt-deux millions d'habitans. Mais, sous le rapport de la religion, la proportion est beaucoup plus favorable aux musulmans, vis-à-vis des chrétiens, parce que les Arabes professent tous l'islamisme dans les états du sultan, que les Kourdes sont aussi regardés comme musulmans, et qu'une partie des populations albanaise, bosniaque et autres a embrassé la religion du prophète, afin de partager avec les conquérans primitifs les avantages politiques qu'elles assure. En résumé, le nombre des rayas, dans la Turquie d'Europe et dans l'Asie mineure, paraît être un peu au-dessous de celui des musulmans.

Si le nom turc avait conservé tout le prestige qui s'y attachait autrefois, le fait qu'il ne s'applique qu'à une faible minorité, sur l'ensemble de la population de l'empire, serait moins grave; mais dans l'état actuel des choses et des esprits, il est de la plus haute

importance; ses conséquences morales et matérielles, dans le présent et dans l'avenir, sont immenses, et on pourrait y voir, avec de bons esprits, le symptôme d'une grande et infaillible révolution. Sans aller tout de suite aussi loin, arrêtons-nous cependant sur un fait de cette gravité.

Depuis douze ou quinze ans, les populations étrangères, par la religion ou par le sang, à la population ottomane, et qui sont encore soumises au sceptre de Mahmoud, ont vu s'opérer, dans l'empire, des révolutions qui sont pour elles d'un bien séduisant exemple. Des nations, leurs alliées et leurs sœurs à quelques-unes, rameaux détachés du même tronc, et long-temps privées comme elles de toute vie politique, long-temps courbées sous le même joug, ont recouvré, soit par leurs propres efforts, soit par les combinaisons de la politique européenne, soit par l'active ambition d'un homme de génie, celles-ci, une indépendance complète, celles-là, une existence nationale distincte et un gouvernement local presque entièrement affranchi des directions de Constantinople, sauf la fiction d'un lien de vassalité nominale. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il se fasse actuellement, dans la masse des rayas de la Turquie, un travail positif et sérieux d'émancipation; mais il est bien difficile qu'avec ces exemples sous les yeux, le mouvement d'esprit de la population chrétienne, et même d'une partie de la population musulmane, non turque, ne porte pas dans ce sens. On en a eu, à plusieurs reprises, des indices remarquables, et pour qui regarde de près, il s'en présente encore assez souvent. Le contraire est d'autant moins probable, que les centres d'agglomération existent déjà au nord et au midi, et qu'il y en a d'autres, tout prêts à se former, indiqués par la nature des lieux, des hommes et des choses.

Le danger n'est pas flagrant, il n'éclate pas, nous le reconnaissons; mais il n'en existe pas moins, il n'en mérite pas moins la plus sérieuse attention des hommes d'état, du gouvernement qu'il pourrait menacer, de l'Europe qui veut le maintien de ce gouvernement. Diverses circonstances, que tous les instincts pressentent, peuvent, d'un moment à l'autre, le faire passer de l'état conjectural à celui d'une réalité effrayante. Qu'une révolte de Bosniaques ou d'Albanais, pour les motifs accoutumés, ne soit pas énergiquement comprimée par les pachas de Scodra ou de Widdin; et aussitôt, sauf intervention de l'Europe, on ne pourra plus un

instant répondre de rien. Nous ne disons pas que ce soit là une disposition heureuse. Les grands intérêts qui se rattachent à la conservation de l'empire ottoman ne permettent plus de s'en féliciter; mais, puisque le fait existe, il faut en apprécier les causes sans passion et sans préoccupation étrangère, et chercher s'il est susceptible d'être modifié, pour indiquer le remède au mal, s'il y en a un, ou se préparer à des combinaisons nouvelles, s'il n'y en a pas.

On a dit que les Turcs étaient campés en Europe, comme des soldats dispersés sur un champ de bataille après la victoire, et dormant auprès de leurs armes. Le mot est juste. Les conquérans ne se sont pas assimilés, dans le cours de quatre siècles, aux peuples vaincus; et quoique l'adoption de la foi musulmane, par des individus ou des fractions des populations conquises, ait fait tomber la barrière entre les Ottomans et ceux qui avaient embrassé leur croyance, cependant il n'y a pas eu pour cela fusion des races. Les Turcs, à fort peu d'exceptions près, ne se sont mariés qu'entre eux. Ils n'ont ni remplacé ni détruit les races qui se trouvaient sur le sol. Ils se sont assis au milieu d'elles, arrêtant leurs progrès, sans en faire eux-mêmes, par un gouvernement détestable, et par ce système de domination individuelle sur les rayas, dont la ruine récente a marqué pour ces derniers le commencement d'une ère nouvelle et d'une destinée meilleure.

Nous venons peut-être de signaler un des meilleurs moyens de résoudre, en faveur de l'empire turc, le problème de sa vitalité, l'amélioration constante et sérieuse du sort des rayas. Le sultan actuel y a déjà beaucoup travaillé, et serait probablement disposé à s'avancer plus loin encore dans cette voie. Il faut le reconnaître et lui en savoir gré. Mais ce qu'il a fait à cet égard n'a pas rempli le but, n'a pas encore atteint le résultat qu'il nous semble nécessaire de réaliser. Il y a toujours en Turquie une nation dominante et des nations sujettes, placées, dans l'organisation politique et sociale de l'état, bien au-dessous des Turcs, quoique supérieures, en un grand nombre de points, sous le rapport des facultés et des lumières. Tant que durera cet état de choses, l'empire contiendra en lui-même un élément certain de destruction, élément qu'il importe d'autant plus de neutraliser que sa force augmente tous les jours, non-seulement par l'exemple du soulèvement heureux de

la Grèce, et de la séparation des principautés du Danube, mais encore par d'autres circonstances.

Les différentes nations dont se compose en Turquie le corps des rayas, Arméniens en Asie, Grecs en Asie et en Europe, Serviens, Albanais, Bulgares en Europe, ont eu sans doute beaucoup à souffrir de la conquête ottomane. Leurs progrès ont été arrêtés de mille manières, et elles sont restées dans un état d'infériorité bien marquée, relativement aux nations européennes. Cependant le joug des Turcs n'a pas été aussi pesant qu'on pourrait le croire. Les Turcs avaient laissé aux rayas une certaine liberté et le droit précieux de régler eux-mêmes leurs affaires locales par des municipalités électives. Ce droit, les rayas l'appliquaient surtout à la répartition et à la perception de l'impôt. D'ailleurs, attachés au sol, rendus, par leur condition de chrétiens, incapables de prétendre aux emplois, ne comptant que comme producteurs et contribuables dans l'état, ils trouvaient à ces désavantages une espèce de compensation dans l'exemption du service militaire. Aussi la population chrétienne n'a pas diminué, comme la population ottomane, par suite des guerres malheureuses que la Porte a soutenues depuis plus d'un siècle. Son accroissement a été, au contraire, assez sensible, tandis que la race de ses maîtres allait toujours s'affaiblissant. Quand on étudie les ressources de la Turquie, au premier abord, le chiffre de la population totale rassure un peu sur son avenir. Mais les calculs qu'on pourrait établir là-dessus, s'il s'agissait d'un état européen, ici ne sont pas applicables. Pour la défense de l'empire, dix millions de rayas ne comptent plus, et ce n'est peut-être pas assez dire.

On assure que le sultan a les yeux ouverts sur ce danger, et qu'il sent la nécessité de rapprocher les races diverses sur lesquelles s'étend son pouvoir. En 1833, une ordonnance impériale autorisa les chrétiens à entrer dans l'armée; mais ils ne pouvaient être que soldats. Aussi un diplomate français n'en trouvait-il que *neuf* dans les douze ou quinze cents hommes de troupes réunis à Constantinople. Dans des circonstances qui ont un certain degré d'analogie, et en présence du danger qui préoccupe sans doute le sultan, Mehemet-Ali, qui a créé une armée arabe, commandée par des Turcs et par des Mameloucks, a du moins permis aux Arabes de s'élever jusqu'au grade de capitaine, et, grace à la vigueur de son bras,

à la vigilance de son gouvernement, il n'a pas eu jusqu'ici à s'en repentir. Il est possible que cette question soulève beaucoup de difficultés ; mais les grandes choses ne sont jamais faciles à faire, et ce serait une belle révolution que celle qui ferait de la population de l'empire turc une masse nationale et compacte. Au reste, ces difficultés, il ne faut pas se les exagérer, et elles ne sont peut-être pas plus grandes que celles attachées au maintien de l'état actuel des choses.

L'armée turque est considérablement affaiblie. Ni dans l'intervalle qui a séparé la paix d'Andrinople de la guerre de Syrie (1829-1831), ni dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre la paix de Kiutayah et le moment présent, elle n'est redevenue ce qu'elle était à l'ouverture de la première campagne contre les Russes, bien qu'alors la nouvelle organisation eût à peine deux ans d'existence ; depuis elle a été deux fois écrasée. Le sultan, son peuple, ses généraux, ont perdu à cette double épreuve leur confiance en eux-mêmes. Un découragement profond a succédé à cette généreuse ardeur des esprits, qui, en 1827, inspirait aux Russes de sérieuses inquiétudes, et aux autres gouvernemens l'espoir d'une régénération prochaine de l'empire ottoman. Aujourd'hui, le chiffre des troupes régulières ne saurait être bien exactement évalué; mais la plus grande partie de ces forces, un peu plus de vingt mille hommes, est concentrée dans le pays de Diarbekir, à l'extrémité orientale de l'empire, où elles viennent de faire contre un chef kourde, Revenduz-Bey, une campagne dont nous parlerons tout-à-l'heure. Il y a encore quelques troupes dans la régence de Tripoli occupées à soumettre des chefs arabes. Le reste, en fort petit nombre, est, dans la Turquie d'Europe, insuffisant à sa défense, et très mal organisé. Pendant la dernière peste qui a tué cinquante mille habitans de la capitale, il est mort douze mille soldats à Constantinople, où le sultan les avait réunis pour de grandes manœuvres. Pour aggraver ce déplorable état de l'armée, l'administration militaire est livrée au plus fâcheux désordre. La disgrace récente du vieux seraskier Khosrew-Pacha et la mort de Reschid, pacha de Sivas, qui commandait l'armée de Mésopotamie, ne sont pas des évènemens favorables dans une pareille situation. Ces deux hommes, dont les défauts étaient grands, mais rachetés par des qualités précieuses, exerçaient l'un et l'autre beaucoup d'ascendant sur l'armée. Le

vieux seraskier, « créateur et administrateur du Nizam, » avait toujours été heureux dans le cours de sa longue carrière ; et l'opinion des peuples confondait involontairement son bonheur personnel avec le succès de la cause de la réforme. Reschid-Pacha, homme d'une autre trempe et d'un caractère bien plus élevé, avait au contraire été souvent malheureux, plus souvent, il est vrai, par la faute du divan que par la sienne; mais il comptait de belles pages dans son histoire; il avait rendu de grands services à son pays dans les temps les plus difficiles, et son énergie, son courage, inspiraient à l'armée une juste confiance.

L'armée turque aurait donc besoin d'être renforcée, et il paraît qu'en dernier lieu le gouvernement de la Porte avait pensé à ordonner un recrutement général. Mais après les énormes ravages de la peste dans la population musulmane, on n'a pas osé aborder cette grande mesure, et c'est alors que la pensée d'un appel à la population chrétienne s'est représentée de nouveau, et a soulevé de nouveau les craintes qui l'ont toujours fait rejeter. Pour ne rien dissimuler, il faut dire que des hommes éclairés et en position d'en bien juger verraient dans son exécution la source d'immenses dangers. Mais ils reconnaissent en même temps que la population musulmane est trop épuisée pour supporter une conscription, de sorte qu'on se trouve entre deux impossibilités, sans autre alternative que l'aggravation d'un état de faiblesse et de marasme, qui présente aussi de fort grands périls. Quant à l'introduction des rayas dans l'armée, quelques difficultés qu'elle puisse offrir, on croit néanmoins que Mehemet-Ali l'aurait essayée, si, en 1833, Ibrahim-Pacha avait poussé sa marche victorieuse jusqu'à Constantinople. Au reste, quoi qu'il en soit de cette question, si l'armée du sultan ne peut être, dans les circonstances actuelles, sûrement et efficacement renforcée d'aucune manière, la conclusion à laquelle nous voulons arriver n'en sera que plus irrésistible.

Depuis le rétablissement de la paix entre Mehemet-Ali et le sultan, celui-ci s'est laissé entraîner par des conseils intéressés à des entreprises dispendieuses et mal calculées, dont l'esprit et les résultats n'ont pas été bien appréciés en Europe. Nous voulons parler de l'expédition de Tripoli et de la campagne contre les Kourdes. Le seul avantage qu'elles paraissent avoir eu est d'exercer un peu les troupes et la marine turque; mais la puissance du

sultan n'y a rien gagné. L'année dernière, l'expédition de Tripoli, et surtout l'humeur belliqueuse, le caractère indiscipliné du grand-amiral Tahir-Pacha, ont inquiété la France. On craignait avec assez de raison quelque intelligence secrète du capitan-pacha avec le dey de Tunis, et par suite avec Achmet, bey de Constantine. C'est ce qui a provoqué, sous le ministère de M. Thiers, l'envoi d'une escadre, commandée par l'amiral Hugon, dans cette partie de la Méditerranée, à titre de démonstration éclatante contre les vues supposées de la Porte ottomane. Puis Tahir-Pacha, se livrant à sa haine pour les chrétiens, a entravé de mille façons odieuses les relations commerciales de la France et de l'Angleterre avec la régence de Tripoli. Il en est résulté des réclamations et des plaintes nombreuses, auxquelles le divan n'a fait droit qu'à la dernière extrémité, en révoquant Tahir-Pacha, dont il ne pouvait se faire obéir. Le nouveau gouverneur de Tripoli aura sans doute reçu des instructions différentes, et son caractère permet d'espérer qu'il s'y conformera. Mais en recouvrant cette régence, la Porte se sera créé, sans autre compensation qu'un mince revenu, des embarras, des charges, une responsabilité, dont elle peut dès maintenant apprécier toute la pesanteur.

La campagne du Kourdistan, malgré les prétendues victoires de Reschid, a eu moins de résultats encore. Il sera toujours très difficile, sinon impossible, de soumettre à une autorité régulière, par des forces étrangères et venues de loin, un peuple nombreux et brave qui habite des montagnes inaccessibles, une population nomade qui n'a point de villes, et qui a fort peu d'intérêts attachés au sol. Le chef kourde, Revenduz-Bey, qui n'a pas été vaincu, mais qui s'est rendu, par scrupule de religion, au successeur des califes, et dont les trésors, seul fruit réel de la campagne, ont été envoyés à Constantinople, n'était pas un rebelle, parce que les tribus turcomanes ou kourdes du Diarbekir et de toute cette frontière n'ont jamais appartenu positivement à personne. Il avait réussi, comme l'Arabe Dâher en Syrie, vers 1770, comme le fondateur de la puissance des Wahabites en Arabie, à se créer une espèce de principauté, en réunissant autour de lui un certain nombre de tribus, qui s'étaient volontairement ou non soumises à son autorité, et parmi lesquelles il avait établi une apparence d'ordre. En s'affermissant, cet état de choses, que la Porte a maladroite-

ment détruit, lui serait devenu très avantageux. Revenduz-Bey aurait pu changer jusqu'à un certain point les habitudes de la population, la fixer, et délivrer ainsi l'Anatolie de ses incursions; peut-être même aurait-il consenti à recevoir du chef de sa religion, à laquelle il est fort attaché, un titre quelconque, une investiture qui aurait établi entre lui et la Porte un lien solide et des relations de vassal à suzerain. Au lieu de recruter directement dans le sein de la population kourde, comme elle en a la prétention (1), la Porte aurait tiré le même parti de ces tribus belliqueuses, en les laissant sous les ordres d'un chef indigène qui lui aurait envoyé des secours à titre de co-religionnaire, de tributaire et d'allié. Si le divan avait su se contenter de cette situation, et en avait compris plus tôt les avantages, il se serait épargné les frais d'une expédition inutile, qui malheureusement n'a pas fait grandir l'armée dans l'opinion des peuples. Aujourd'hui la situation est bien changée. Les tribus qui obéissaient à Revenduz-Bey sont rentrées dans leur indépendance; deux autres chefs ont gardé la leur, et le Kourdistan n'est pas plus soumis qu'au commencement de la guerre. Cependant il semble que la Porte ait l'intention d'adopter dans cette question un autre système, et probablement celui que nous venons d'indiquer. Revenduz-Bey, amené à Constantinople comme prisonnier de guerre, est comblé des faveurs du sultan, qui lui a conféré, avant son départ, le titre de pacha à trois queues, et qui le renvoie dans le Kourdistan, on ne sait encore à quelles conditions (2). La guerre n'avait donc pas de sens, et les sacrifices qu'elle a imposés n'ont pas d'autre compensation que les cinq ou six millions de piastres saisis dans la forteresse de Revenduz, et destinés, dit-on, par le sultan à la réparation des places du Danube.

Si l'armée turque est désorganisée, insuffisante, mal conduite, la flotte ne l'est pas moins. Il y a des vaisseaux, mais il n'y a pas

(1) Deux entreprises qui ont coûté fort cher à Mehemet-Ali, la guerre du Sennaar et celle de l'Hedjaz, n'ont pas d'autre motif. Le vice-roi voulait des hommes pour ses armées sans épuiser l'Égypte. Il en a trouvé dans le Sennaar, puisqu'il a formé des régimens de nègres; mais ils ont tous péri. Quant à la guerre de l'Hedjaz, qui n'est pas heureuse, il est probable que Mehemet-Ali se verra forcé d'y renoncer, en acceptant des conditions qu'il a déjà refusées des chefs de l'Assyr, un tribut sans la faculté de recruter parmi les Arabes de ces contrées.

(2) On croit à Constantinople que Revenduz-Bey s'est engagé à payer tribut et à tenir quelques troupes à la disposition du sultan. C'était, si nous sommes bien informés, ce

de marins, et ces vaisseaux manquent de tout. L'administration de la marine est livrée à un désordre incroyable; des abus monstrueux, un brigandage traditionnel dans les plus hautes sphères du gouvernement, dans les fonctions les plus importantes, dévorent la majeure partie des ressources consacrées à cette branche de service. Les Européens qui ont mission d'approfondir la situation des choses n'en croient pas leurs yeux, et les limites du possible, en fait de désordre administratif, reculent tous les jours devant leur esprit alarmé.

On nous reprochera peut-être, à nous qui sentons aussi bien que personne la nécessité de l'empire ottoman dans le système européen, on nous reprochera peut-être d'avoir chargé ce portrait. Nous ne l'avons ni flatté, ni chargé. Nous avons dit la vérité telle que nous la savons, et quand nous voyons les illusions que se font encore certains esprits sur la question d'Orient, nous pensons que c'est là le meilleur moyen de servir une cause qui n'en reste pas moins la plus juste, comme la cause de la paix et de l'humanité. C'est d'ailleurs l'explication nécessaire du système suivi, à quelques nuances près, à Constantinople, à Paris et à Londres, par les deux cabinets qui portent le plus vif intérêt à la conservation de l'empire ottoman, et à sa régénération, si elle est possible. Les deux puissances dont nous voulons parler ont maintenant une occasion nouvelle d'appliquer ce système dans leurs relations avec le divan, à propos d'une négociation encore imparfaitement connue du public, et dont il nous reste à rendre compte. Nous le ferons sur des renseignemens assez sûrs et avec des détails qui en compléteront l'histoire.

L'Europe n'a pas appris sans étonnement, il y a quelques mois, une révolution considérable qui s'est opérée à Constantinople en novembre 1836, dans le personnel de la haute administration de l'empire. Le vieux séraskier, Khosrew-Pacha, qui partageait avec

qu'il demandait déjà quand Reschid-Pacha, général en chef de l'armée de Mésopotamie, n'ayant pu vivre en bonne intelligence avec lui, obtint de la Porte l'autorisation de lui faire la guerre. Revenduz, se troublant à l'idée de porter les armes contre le chef de sa religion, n'opposa qu'une faible résistance aux troupes de Reschid, et finit par se rendre. Mais après qu'il eut quitté le pays, le Kourdistan retomba dans l'anarchie d'où il l'avait tiré; les forces ottomanes se trouvèrent impuissantes pour y maintenir l'ordre et l'autorité du sultan, et peut-être sera-t-il désormais très difficile pour Revenduz lui-même d'y reconquérir son ancien ascendant.

le ministre de l'intérieur, Pertew-Effendi, la direction suprême des affaires, a été disgracié et remplacé, sous prétexte de vieillesse, par Halil-Pacha, son gendre, personnage beaucoup moins considérable et hors d'état de balancer l'influence de Pertew. En même temps, Muchir-Achmet-Pacha a reçu la charge de grand-amiral, enlevée à Tahir-Pacha, qui était occupé à faire la guerre dans la régence de Tripoli. Ces changemens, dont l'importance politique tient surtout à ce qu'ils livrent les destinées de l'empire aux passions de Pertew-Effendi, à son esprit aventureux, à sa haine pour les chrétiens, ne s'expliquaient pas d'eux-mêmes. On savait que le sultan conservait encore un grand attachement pour Khosrew-Pacha, et que Muchir-Achmet-Pacha n'était plus son favori. Mais ils coïncidèrent avec un évènement qui mit sur la trace de leur cause probable : c'était l'envoi de Sarim-Effendi auprès du pacha d'Égypte, mesure inattendue et d'un caractère singulier. Sarim-Effendi est une créature du nouveau capitan-pacha Muchir-Achmet. La Porte elle-même a d'abord assigné pour but officiel à la mission de Sarim-Effendi des réclamations pécuniaires auprès du vice-roi, sur les tributs arriérés de l'île de Candie. Cependant on soupçonnait une négociation politique, pour laquelle le divan n'avait pas cru devoir consulter les alliés de la Porte, mais qui se rattachait peut-être à des ouvertures faites, à des avis donnés sans caractère officiel, bien que ce fût de très haut, par un diplomate dont le sultan accueille les paroles avec une juste confiance. Ceci mérite explication.

Dans le cours de l'année dernière, un rapprochement dont le principal mérite appartient à Mehemet-Ali, et auquel le consul de France en Égypte (1) avait efficacement travaillé, s'était opéré entre le sultan et son puissant vassal. Quelques milliers de bourses, envoyés à propos, avaient singulièrement facilité le paiement du

(1) Cet agent était M. Mimaut, consul-général et chargé d'affaires de France en Egypte, qui avait conquis l'estime et l'amitié de Mehemet-Ali sans flatter ses passions, sans lui faire entendre d'autre langage que celui de la raison et de la vérité, et sans jamais sacrifier la politique du gouvernement à son admiration connue pour l'homme étonnant dont il suivait les merveilleuses créations avec un si vif intérêt. M. Mimaut, à peine arrivé en France, y est mort d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de soixante ans. Il avait rendu les plus grands services au commerce français en Egypte, et la ville de Marseille l'avait comblé, à son retour d'Alexandrie, des plus honorables témoignages de sa reconnaissance.

dernier terme de l'indemnité de guerre due à la Russie, et contribué par conséquent à déterminer une plus prompte évacuation de Silistrie. Le nombre des troupes rassemblées par Ibrahim-Pacha le long de la frontière septentrionale de la Syrie ayant inquiété la Porte, Mehemet-Ali avait donné l'ordre de les rappeler dans l'intérieur du pays et avait même fait repasser plusieurs régimens en Égypte. De grandes manœuvres devaient avoir lieu, à l'imitation de l'Europe, dans les plaines d'Antioche; elles pouvaient irriter le sultan et ressembler à une menace; Mehemet-Ali avait renoncé à ce projet. Enfin, et toujours dans le même but, il avait décidé que sa flotte ne prendrait point la mer, pour ne pas se rencontrer dans la Méditerranée avec l'escadre de Tahir-Pacha. Toutes ces concessions, tous ces ménagemens, c'était la France qui les avait obtenus, la France amie éprouvée du vice-roi d'Égypte, ancienne et fidèle alliée de la Porte, médiatrice du traité de Kiutayah, gardienne vigilante de la paix du monde. Mehemet-Ali avait promis plus encore. Il s'était engagé à payer désormais le tribut régulièrement et à des époques rapprochées. Dans l'affaire des tarifs, il conservait l'attitude d'un vassal obéissant; il s'attachait à dissiper les soupçons que l'Angleterre avait conçus, en favorisant l'expédition de l'Euphrate, en désavouant à toute occasion les desseins qu'elle lui supposait contre le pachalick de Bagdad, et surtout en répudiant toute idée d'une alliance ostensible ou secrète avec la puissance qui menace et serre l'islamisme de plus près. C'était beaucoup; on voulut davantage : on espéra qu'il serait possible de faire succéder un état de confiance et de sécurité réciproque à cette observation inquiète et jalouse qui caractérise la situation respective de Mehemet-Ali et du sultan. En un mot, on eut la prétention de réunir les élémens divisés de l'ancienne puissance musulmane. C'était une illusion et une erreur. En poursuivant ce but, on ne se rendait pas bien compte des obstacles et des passions à vaincre; obstacles dans la nature des choses, obstacles dans la nature des hommes; passions indociles et presque légitimes de part et d'autre.

Une voix justement respectée prononça donc à Constantinople ces mots de rapprochement, de réunion, de réconciliation entre le vassal et le suzerain, entre les deux forces qui partageaient l'empire, et dont le partage l'affaiblissait en présence de l'ennemi

commun. Sans doute on se flattait, d'un côté, que le sultan ferait à son tour quelques concessions, de l'autre, que Mehemet-Ali, séduit par la perspective d'une légitimité plus complète, abandonnerait une partie de ses possessions, pour retenir sous un meilleur titre celles que lui reconnaîtrait une volonté souveraine plus libre dans son action. Mais quelles concessions pouvait offrir le sultan? Ce n'était pas l'investiture de gouvernemens nouveaux; son empire est déjà bien resserré. Ce n'était pas une diminution de tributs; Mehemet-Ali les acquitte sans peine, et ces tributs constatent les droits de souveraineté que conserve la Porte. Le sultan ne pouvait donc offrir à Mehemet-Ali qu'une investiture plus sérieuse, et si nous pouvons nous exprimer ainsi, une investiture de bonne foi, au lieu de celle que lui avaient arrachée les armes victorieuses d'Ibrahim-Pacha; ou bien encore, en faveur de ce dernier, la survivance des pachaliks de son père. C'était aussi le seul avantage qui pût flatter Mehemet-Ali, avantage purement moral et tout d'opinion. Mais si le pacha d'Égypte y était sensible, le sultan voudrait le lui faire acheter au prix d'une partie de ses conquêtes. Or, c'était un sacrifice auquel Mehemet-Ali ne consentirait pas. Il était en possession; il était le plus fort; il avait écrasé toutes les résistances; il avait organisé, il commençait à exploiter le pays; il y avait recruté une belle armée; il en avait, à grands frais, fortifié les approches; ce pays s'embellissait et prospérait sous sa main (1). Renoncerait-il au fruit de ses travaux, à l'objet de tous ses vœux, pour un titre plus régulier peut-être, pour un diplôme de survivance qui n'en resterait pas moins contraire aux principes fondamentaux de l'empire, et qu'on ne se croirait plus obligé à respecter le jour où l'on serait assez fort pour l'anéantir? Voilà ce qu'il fallait mûrement peser, avant de compromettre le maintien du *statu quo* par

(1) Les dernières correspondances de Syrie annoncent que l'administration égyptienne a changé entièrement la face de ces belles régions. Partout les plaines fertiles du nord de la province sont mises en culture; on encourage la plantation des mûriers; la valeur des exportations a triplé en deux ans; on oublie les rigueurs nécessaires du premier établissement; les incursions des Arabes ont cessé, et les populations reconnaissantes commencent à sentir les bienfaits d'un régime d'ordre, de justice et de protection égale pour tous. Mais ce sont surtout les chrétiens qui ont gagné au changement de domination. « Les chrétiens de *Châm* (c'est le nom arabe de la Syrie), nous disait dernièrement un Arabe natif d'Alep, sont libres et contens sous le gouvernement d'Ibrahim, et il aime beaucoup les Français. » On peut tout espérer du génie organisateur et de la puissante main qui ont régénéré l'Egypte et fait reculer le désert.

une négociation si délicate, et dont l'insuccès pouvait avoir les conséquences les plus graves. En se plaçant même à un point de vue moins exclusif, on devrait se demander si le succès d'une pareille entreprise serait bien désirable, si l'état actuel des choses ne garantit pas tous les intérêts en réservant tous les droits, et ce que gagnerait l'Europe à voir s'étendre sur la Syrie, par exemple, la désorganisation et la faiblesse qui neutralisent aujourd'hui les immenses ressources des plus belles contrées de la terre, la Roumélie et l'Asie mineure.

Pendant que ces idées de rapprochement et de négociation à entamer pour les faire passer dans la pratique s'agitaient à Constantinople, les difficultés et les objections que nous venons d'indiquer se présentaient aux hommes d'état, mais loin de ce grand théâtre; et une fois remuée dans le cœur du sultan, l'espérance de regagner quelques provinces sur Mehemet-Ali ne devait plus s'y endormir, que l'épreuve n'en fût tentée. Bientôt Mehemet-Ali eut lui-même à s'en occuper, parce qu'il se crut ou feignit de se croire menacé d'une intervention européenne. En effet, de quelques ménagemens qu'on eût entouré à Constantinople ces conseils, ces ouvertures officieuses qui n'étaient pas même un commencement de négociation, Mahmoud en arriva promptement à s'imaginer que l'Angleterre et la France voulaient modifier l'état de possession reglé par la paix de Kiutayah, et se porteraient à exiger en sa faveur la rétrocession d'une partie de la Syrie. Il se faisait une juste idée de l'intérêt que ces deux puissances attachent au maintien et à la régénération de son empire; mais il se trompait sur les moyens de parvenir à ce but, moyens dont elles jugent autrement que lui, parce qu'elles envisagent de sang-froid tout l'ensemble de sa situation. Aussi les deux cabinets ont-ils désapprouvé l'envoi d'un négociateur auprès du vice-roi d'Égypte, n'espérant aucun résultat de cette tentative hasardeuse, qui se compliquait encore d'une intrigue dans le sérail. Ce sont les manœuvres qui ont amené la disgrace du seraskier Khosrew-Pacha.

Vaguement informé de ce qui s'agitait à Constantinople, Mehemet-Ali en a prévenu l'effet avec une rare habileté; et, en attirant la négociation auprès de lui, il a eu le double avantage de perdre un ennemi et de forcer le sultan à manifester des intentions qui justifient l'attitude conservée en Syrie par Ibrahim-Pacha. Il avait

laissé écrire au divan, par un des grands dignitaires civils que la Porte s'est réservé le droit de nommer dans ses gouvernemens, qu'il désirait une réconciliation sincère avec son souverain, qu'il était disposé à faire des sacrifices pour l'obtenir, mais qu'il se défiait de Khosrew-Pacha dont il connaissait la haine contre lui, et qu'il voulait négocier directement avec Muchir-Achmet. Or, il paraît qu'on profita de ces ouvertures pour faire disgracier le vieux séraskier, qu'on le représenta au sultan comme le seul obstacle au rapprochement désiré entre le vice-roi d'Égypte et lui, et qu'on obtint, par ce moyen, sa destitution et celle du grand-amiral Tahir-Pacha. La charge de ce dernier fut donnée à Muchir-Achmet, et aussitôt Sarim-Effendi, homme dévoué au nouveau capitan-pacha, fut envoyé à Alexandrie.

Que devait-il proposer au vice-roi? quelles prétentions pouvait-il accueillir? Mehemet-Ali, de son côté, qui avait provoqué cette mission, était-il prêt à sacrifier quelque chose et voulait-il sérieusement offrir des conditions acceptables? A Constantinople, on déclarait que Sarim-Effendi était seulement chargé d'écouter les propositions du vice-roi. En Égypte, à peine l'envoyé du sultan fut-il arrivé, qu'on prétendit qu'il apportait la confirmation de Mehemet-Ali dans tous ses gouvernemens, et la reconnaissance formelle des droits de son fils à lui succéder, moyennant une augmentation de tributs. Et puis, dès la première conférence entre Sarim et le pacha, on écrivit en Europe que tout était arrangé et que Mehemet-Ali, déclaré presque indépendant, allait fonder officiellement sa dynastie, de l'aveu du sultan lui-même. Ce résultat paraissait à bon droit fort surprenant, et dans le système qui avait amené cette négociation, on hésitait à se féliciter d'un pareil rapprochement. Mais il n'en était rien : ces bruits, répandus avec affectation, ne représentaient, dans la réalité, que les prétentions personnelles de Mehemet-Ali, prétentions d'une hardiesse inconcevable. Sarim-Effendi venait offrir de tout autres conditions, mais néanmoins plus faciles et plus généreuses qu'on ne devait s'y attendre. Ces conditions, les voici :

Mehemet-Ali serait confirmé à vie dans les gouvernemens d'Égypte et d'Acre.

On lui accordait ce dernier pachalick pour sa sûreté personnelle, puisqu'il avait été l'objet de la guerre de 1831.

Sa hautesse prendrait l'engagement de conférer à Ibrahim-Pacha, après la mort de son père, les deux mêmes gouvernemens, mais sans le pachalick de Djedda (Arabie), dont Ibrahim est maintenant titulaire, et qui fait de lui le premier pacha de l'empire, parce que la ville sainte est comprise dans son étendue. Mehemet-Ali aurait donc perdu la Crète, Alep et Damas. Le sultan aurait regagné ces défilés du Taurus que le vice-roi d'Égypte, à peine maître de la Syrie, s'était attaché à rendre inexpugnables, et aurait enlevé à son vassal, dans l'île de Crète, un de ses plus grands élémens de puissance maritime.

Ces propositions furent très mal reçues au Caire, où Sarim-Effendi était allé les communiquer au pacha. Il répondit fièrement qu'il ne céderait pas un village de Syrie, qu'il ne renoncerait jamais à la Crète, qu'il entendait être confirmé, pour lui et pour son fils, dans toutes ses possessions actuelles, et il offrit seulement une augmentation de tributs, dont il laissait fixer le chiffre par son souverain, et qu'il promettait d'acquitter régulièrement. Une pareille déclaration devait mettre fin très vite aux conférences de l'envoyé de la Porte avec Mehemet-Ali, et Sarim arriva brusquement à Constantinople le 21 février de cette année, pour rendre compte de sa mission au divan.

Nous n'avons pas appris que cette négociation ait eu d'autres suites. Mais divers indices nous feraient croire que le divan a eu l'intention de la transporter à Paris et à Londres. Les journaux ont parlé, il y a quelque temps, d'un *memorandum* que les ambassadeurs turcs auraient remis aux deux cours alliées sur cette affaire, et qui constate sans doute les concessions offertes à Mehemet-Ali par le sultan. Ce sera probablement une démarche inutile, car on doit avoir déclaré, à Constantinople, que la France et l'Angleterre n'entendaient pas contraindre Mehemet-Ali à renoncer aux avantages que lui avait assurés la paix de Kiutayah, et que les deux cabinets étaient toujours fermement décidés à maintenir le *statu quo*. Malheureusement les défiances du pacha se sont réveillées; il est moins disposé que jamais à désarmer; les travaux du Taurus vont être repris et poussés avec une activité nouvelle, et déjà la renommée, qui exagère tout, publie que la guerre est imminente. Ce danger n'est pas à craindre; l'attitude de l'Angleterre et de la France le conjurerait au besoin : mais on voit que cette

tentative maladroite, liée à d'obscures intrigues, a rouvert d'anciennes blessures et remis en lutte des orgueils intraitables, sans avantage pour personne, si ce n'est peut-être pour l'influence occulte qui s'appesantit sur le divan, à la faveur de ses embarras et de ses craintes.

Nous avons fait connaître au vrai l'état actuel de la Turquie; nous avons expliqué le malheureux essai de négociation que le sultan a eu le tort de hasarder auprès du vice-roi d'Égypte; nous en avons exposé les conséquences immédiates. Il nous reste à tirer de tout ceci une conclusion applicable à la question d'Orient. Nous allons le faire, et tout esprit sensé nous aura déjà prévenus.

Personne ne peut dire si la Turquie se relèvera ou non de l'affaiblissement dans lequel elle est tombée. Ses ressources sont grandes; mais la faculté d'en tirer parti ne se manifeste pas à un degré suffisant, et pour le moment l'œuvre est bien peu avancée. Cependant l'épreuve n'est pas terminée. Il faut continuer à encourager et appuyer le sultan, mais le contenir, et ne permettre à aucun prix le renouvellement d'une lutte qui mettrait sa faiblesse à nu. Il faut que la Russie n'ait plus le moindre prétexte de reparaître armée à Constantinople, pour y exercer une protection que nous ne pourrions plus tolérer. Le sultan comprendra ce langage; il doit savoir que son peuple ne lui pardonnerait pas d'appeler une seconde fois à son secours ses prétendus alliés; il doit craindre que les vœux de ses sujets ne se reportent alors sur celui qu'ils ont invoqué naguère comme le régénérateur de leur empire. Avec le maintien de la paix, avec le respect du *statu quo* reconnu par l'Europe, et que Mehemet-Ali ne sera point le premier à rompre, l'empire ottoman peut reprendre des forces, le sultan peut réaliser ses vues, s'il y apporte de l'énergie et de la persévérance; le système européen peut être sauvé sans une effroyable collision que tout le monde cherche manifestement à éviter. Mais à tout évènement, il ne faut pas, en affaiblissant mal à propos Mehemet-Ali, s'interdire une dernière ressource.

C.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1837.

Malgré les déclamations journalières de quelques esprits malades, et en dépit de leurs sinistres prédictions, le pays se montre parfaitement calme et rassuré après l'amnistie. Le roi est accueilli partout avec joie. Le mariage de M. le duc d'Orléans, dont les fêtes commencent à peine, se célèbre au milieu des transports d'enthousiasme des populations, et on semble avoir tout-à-fait oublié qu'il y a un mois, le gouvernement ou quelques-uns de ses membres proclamaient la nécessité d'entretenir une sainte terreur et de frapper de grands coups politiques, si l'on voulait conserver la tranquillité et l'ordre dans le pays.

Ces faits sont notoires. Les journaux du parti doctrinaire annonçaient chaque jour, en termes menaçans, cette fatale nécessité; les deux lois politiques, de dénonciation et de disjonction, ne leur suffisaient pas; une sorte de maladie sombre s'était emparée de tous les hommes de ce parti, même de ceux qui passaient pour avoir quelque modération; et M. Guizot lui-même, entraîné par les déclamations de ses nouveaux amis, des derniers venus et des plus ardens, comme étaient les travailleurs de la parabole de l'Évangile, M. Guizot se montrait frappé d'inquiétude à la vue de l'état des choses, et semblait entièrement les méconnaître. On peut lire encore, dans les journaux qui ont égaré le parti à ce point, les accusations de poltronnerie et de lâcheté qui pleuvaient chaque jour sur ceux qui ne partageaient pas les frayeurs des doctrinaires. Le trône devait





s'écrouler si on entr'ouvrait seulement la porte d'un cachot; sans les lois de disjonction et de non-révélation, la monarchie allait périr; il y avait hâte d'élever une prison au bout du monde, pour y envoyer tous ceux qu'on allait se voir dans la nécessité de condamner en vertu des lois de septembre. C'était un concert général d'effroi et de menaces au pays, dans le parti doctrinaire. Il retentit encore à toutes les oreilles, personne ne l'a oublié; et maintenant que l'amnistie est faite, après avoir essayé d'en dénaturer les suites, et de les montrer comme fatales au repos public, le parti doctrinaire se plaint chaque jour qu'on l'ait exclu de cet acte de clémence; il ne le trouve pas assez étendu; il voudrait que les contumaces y eussent été compris; il s'étonne qu'on ait frappé des citoyens d'une surveillance de police; et quand on lui parle de ses faits passés, de sa volonté exprimée cependant bien haut, il s'écrie qu'on le calomnie. C'est le calomnier que lui parler aujourd'hui de ce qu'il voulait hautement hier. A la bonne heure! Mais le *Journal des Débats*, qui élève contre nous cette accusation, a-t-il bien réfléchi qu'il calomnie lui-même ses amis en les accusant d'avoir changé si subitement d'opinion?

Nous voudrions savoir qui exprime les opinions de M. Guizot et de ses amis, du *Journal des Débats* qui prononce hardiment le mot de calomnie, quand on prête aux doctrinaires la pensée de changer l'ordre légal qui ne leur semble pas suffisant, ou de deux autres feuilles, notamment admises aux confidences du parti, rédigées par des hommes pris dans son sein, et qui ne ménagent pas au *Journal des Débats* les termes que ce journal jette si durement à d'autres? Que dirait-on si les rôles avaient été habilement distribués par le parti doctrinaire, et si, tandis qu'un ex-sous-secrétaire d'état, prudemment caché sous la responsabilité du *Journal des Débats,* comme il se cachait naguère sous la responsabilité d'un ministre, défend avec aigreur son parti d'avoir conçu de nouvelles lois d'exception; un autre fonctionnaire, éloigné des affaires en même temps que lui, criait, dans une autre feuille, à l'insuffisance des lois actuelles? Nous voulons croire que le *Journal des Débats* n'a été que l'instrument complaisant de ces petites intrigues; autrement nous prendrions la peine de lui prouver, par mille exemples, pris dans sa propre rédaction, que s'il y a calomnie à tirer une conséquence des principes hautement avoués par un parti, le *Journal des Débats* se rend chaque jour coupable de ce délit.

Non, ce n'est pas en cela que consiste la calomnie, et il ne faut pas porter avec tant de légèreté une accusation si grave. Une véritable calomnie, par exemple, ce serait de supposer, d'écrire, de publier dans un journal aussi répandu que le *Journal des Débats*, le tout sans en avoir les preuves, qu'un ambassadeur étranger aurait écrit à sa cour une dé-

pêche remplie de faits injurieux pour le gouvernement français; ce serait de donner la teneur même de cette dépêche, d'en signaler les phrases les plus remarquables, et de ne répondre que par des paroles ironiques au démenti formel et public donné par l'auteur supposé de cette lettre. Nous citons cet exemple, uniquement pour montrer au *Journal des Débats* la différence qu'il y a entre une calomnie et un jugement porté de bonne foi, d'après des opinions hautement émises; c'est un simple cas de politique légale, dont nous le faisons juge, afin que ses propres jugemens sur les autres soient, à l'avenir, un peu plus chrétiens.

Nous nous consolons un peu de la rigueur que le *Journal des Débats* a montrée à notre égard, en songeant que ses amis les meilleurs ne sont pas mieux traités par lui que ceux qui ont le malheur de ne pas partager toutes ses opinions. Ainsi, M. de Salvandy, l'un des plus anciens rédacteurs du *Journal des Débats*, l'un de ses collaborateurs les plus actifs, n'a pas obtenu de ce journal une seule marque d'intérêt, même la plus faible, pendant la lutte cruelle qu'il a soutenue pour sa réélection. Quelques mots du *Journal des Débats* eussent cependant opéré une diversion dans le collége électoral d'Evreux, où les doctrinaires ont, dit-on, voté avec les carlistes et les républicains. Il est vrai que la défaite de M. de Salvandy étant bien avérée et le résultat du scrutin électoral bien connu, le *Journal des Débats* a pris dès-lors la défense de M. de Salvandy contre les calomnies dont il avait été l'objet près des électeurs. Pourquoi donc le silence qui avait régné jusqu'alors dans le *Journal des Débats*? ce champ de bataille où M. de Salvandy a si long-temps combattu, avait-il, en quelque sorte, autorisé ces calomnies? Et le panégyrique tardif de M. de Salvandy, inséré dans le *Journal des Débats*, n'est-il pas une dérision bien amère? Les regrets même étaient-ils de nature à satisfaire M. de Salvandy, et à le dédommager du long silence qu'on avait gardé? Quelques mots honnêtes ne suffisaient pas en pareil cas, et le *Journal des Débats*, rédigé par des hommes si versés dans les affaires, aurait pu offrir à ses lecteurs quelques exemples de défaites pareilles, qui les auraient frappés. En Angleterre, on a vu plus d'une fois un ministre soumis à la réélection, perdre son mandat, sans qu'il en ait rejailli sur l'homme une défaveur publique, et sans qu'il se soit cru obligé de sortir du cabinet. Pour ne citer qu'un fait récent, à l'époque du ministère Grey, sir John Hobhouse, ministre de la guerre, échoua dans les élections de Westminster, où il avait pour concurrens sir Francis Burdett et M. Evans; et le ministre actuel des affaires étrangères en Angleterre eut à subir un échec à Hampshire avant de prendre une place permanente dans le parlement. Ce sont là les chances du gouvernement représentatif; les localités sont souvent influencées par des faits indépendans de la politique gé-

nérale, et tout en attachant à l'élection l'importance réelle qu'elle a, et qu'elle mérite assurément, il n'est pas juste de faire uniquement dépendre la vie d'un homme politique des suffrages d'un collége électoral.

La session se terminera par quelques questions d'intérêt matériel, discutées sérieusement. Les séances des chambres, suspendues aujourd'hui par les fêtes de Fontainebleau, ont été marquées par des discussions saines et presque dépouillées d'aigreur, bien que quelques doctrinaires aient essayé d'envenimer la question des sucres, ce qui est, tout jeu de mots à part, pousser l'amertume un peu loin. A la chambre des pairs, un spirituel discours de M. Molé, spirituel surtout par l'appréciation des choses, par la manière digne et calme d'envisager la situation des affaires, a obtenu beaucoup de faveur. Le succès du dernier discours de M. Thiers tenait également à ce genre d'esprit. L'acrimonie et la rudesse ne sont justifiées aujourd'hui par aucun danger, par aucune attaque violente contre le pouvoir, et ceux qui ne parlent pas comme font M. Molé et M. Thiers n'ont, malgré toute leur éloquence, que bien peu de chances d'être écoutés.

Nous recueillons un fait curieux qui prouve que cette pensée germait bien haut avant de faire en quelque sorte partie du programme politique du gouvernement, et que la clémence royale, comprimée quelque temps par les circonstances, par la nécessité, avait marqué de loin le jour où elle pourrait s'accomplir. Un de nos peintres déjà les plus célèbres, M. Ziegler, avait composé, il y a plus d'un an, par ordre du roi, le carton d'un admirable vitrail pour la chapelle de Compiègne. Sur ce vitrail, exposé aujourd'hui à Sèvres, on voit deux anges. L'un figure l'amour ou le pardon; l'autre la justice. L'artiste avait mis dans les mains du premier une croix, et une épée dans les mains du second. Sous les pieds de l'un on lisait: *ama;* sous ceux de l'autre : *time.* Celui-ci était le système de l'intimidation en personne. Il y a un an, quand ce dessin fut soumis à son examen, le roi exigea qu'au lieu d'épée, on mît un livre dans la main de l'ange de la justice, et ajouta qu'il avait eu l'espoir de voir la peine de mort disparaître sous son règne. — Voilà ce que disait le roi, tandis que les assassins s'armaient contre lui!

Les affaires extérieures prennent quelque gravité par la maladie du roi d'Angleterre, qui paraît plus dangereuse qu'on ne pensait d'abord. Nous en parlerons prochainement.

— L'évènement de ces jours-ci, l'évènement politique et plus que politique, celui qui absorbe toutes les curiosités et défraie toutes les conversations, est, à vrai dire, le mariage de M. le duc d'Orléans. Les détails qui arrivent à chaque instant sur les moindres circonstances des solen-

nités de Fontainebleau, et qu'enregistrent les feuilles quotidiennes, nous dispensent de venir ici un peu tard en reproduire le récit. Ce qui ressort à travers toutes les descriptions de ces pompes et l'enthousiasme d'usage en pareille occasion, c'est le véritable intérêt que la jeune princesse a su faire naître et justifier déjà par d'heureuses paroles, par une attitude pleine d'émotion et de convenance intelligente. Quoiqu'il soit un peu vulgaire et populaire de s'émouvoir au sujet des *hyménées* illustres et d'en concevoir de soudaines espérances, il est bien certain qu'aujourd'hui il ne saurait être indifférent à aucun ami de l'ordre et du pays que l'épouse que M. le duc d'Orléans vient de placer à côté du trône soit une personne d'esprit, d'intelligence et de cœur; et les rapports les plus divers tendent à assurer que la princesse Hélène est tout cela.

— Sans entrer dans le détail des circonstances assez obscures et des manœuvres toutes locales qui ont fait échouer la réélection de M. de Salvandy à Evreux, il nous semble à regretter que la majorité des électeurs se soit laissée aller à des sentimens d'hostilité, qu'aucune raison politique avouée ne justifiait, contre un ministre qui a participé à de bons actes dans le conseil, et qui, dans l'intérieur de son département, a déjà su manifester mieux que de bonnes intentions. Nous savons plusieurs traits d'une bienveillance efficace, et où il n'entre pas, comme trop souvent, de l'arrière-pensée politique, qui honorent vraiment le ministère si récent de M. de Salvandy. On est heureux, on est presque surpris (tant il y a eu d'abjurations des anciens rôles) de retrouver dans un ministre, qui a écrit autrefois des pages généreuses, une chaleur tout d'abord et une générosité de cœur qui répond à l'idée qu'on s'en serait faite naturellement. En ce qui concerne les commissions d'histoire et de beaux-arts attachées à son département, le nouveau ministre a montré déjà qu'il les accueillait avec zèle, qu'il était ouvert à toutes les idées de développement utile, et qu'il tenait à perfectionner et à faire vivre ce qu'un autre avait posé. Cette faculté d'exécution prompte, dont M. de Salvandy a fait preuve lorsque étant écrivain, il représentait, en quelque sorte, à lui seul, la presse politique contre le ministère Villèle au temps de la dernière censure, cette faculté, s'employant au pouvoir, ne devra pas s'en tenir aux ajournemens et aux promesses vaines. Nous regretterions donc que l'échec d'Evreux empêchât le ministre actuel de l'instruction publique de faire le bien qu'il veut, et de vivre de toute la vie d'un cabinet où il est à sa place, et qui s'honore d'intentions louables et de procédés concilians.

— La séance académique du jeudi 25 mai a été l'une des plus brillantes et des plus courues. La même foule qui se pressait aux réceptions de

M. Thiers et de M. Guizot, venait assister à celle de M. Mignet, et la plus aimable moitié de l'assemblée avait encore redoublé, cette fois, de curiosité flatteuse. M. Mignet a dignement répondu à cette attente, et comme il convient à un historien politique, par une parole grave, solide, et qui ne cherchait l'éloquence qu'avec la pensée : son discours, qui a justifié la faveur de l'auditoire, ne satisfait pas moins la raison. Il a su peindre à grands traits le caractère et le double mérite de M. Raynouard comme poète et comme érudit, sans trop entrer dans les détails qui iraient mieux à des lecteurs qu'à une assemblée. Les pensées sérieuses et élevées, le ton simple et convenablement sévère, étaient une partie du bon goût de ce morceau. Lorsque M. Mignet, après une courte discussion de la réalité historique, telle que l'avait observée ou plutôt négligée l'auteur des *Templiers,* en est venu à déclarer le caractère propre du drame et à le séparer de l'histoire, il a été noblement éloquent; et cet hommage, cet appel à l'idéalité de l'art, dans la bouche d'un des principaux organes de l'école historique, acquérait plus d'autorité encore. Nous ferons comme l'assemblée, et, après avoir applaudi au discours de M. Mignet, nous nous garderons de dire mot de celui qu'on lui a adressé en réponse, et que nous n'avons guère entendu.

— Sous le titre, *la Cape et l'Épée*, M. Roger de Beauvoir a publié (1) un recueil de ses poésies qui se distingue par de vives et piquantes qualités. Ce sont de petits romans espagnols comme *Svaniga,* ou fashionables comme *les Nuits de Zerline,* ou des pièces diverses de moindre dimension et que je préfère, tout-à-fait bien tournées, et bien troussées comme on peut dire, d'un ton cavalier et familier, et qui représentent à merveille les fantaisies, les élégances, les goûts, et même les travers poétiques de ce temps-ci. Si la poésie tout entière de notre époque disparaissait par hasard, et qu'on n'en retrouvât, après quelque cent ans, que ce volume mondain, il suffirait presque au critique pénétrant, avec ses échantillons encore frais et un peu bigarrés, pour l'aider à recomposer les caractères divers et les modes de nos inspirations évanouies. Des voyages en maints lieux pour remettre en frais l'imagination avide de couleurs, une Espagne, une Italie où l'on cherche à retrouver le rêve, beaucoup de souvenirs du Don Juan de Byron, un peu de religion par accès et la croix revenant à propos dans l'intervalle des coquets adultères, la Florence des vieux peintres et des sculpteurs chevaleresques regrettée du milieu de la vie du boulevard ou du *bois*, des chasses aussi féodales qu'on le peut sous le régime parlementaire, et la poésie de tous les jours autant qu'elle est loi-

(1) 1 vol. in-8°, chez Suau de Varennes, rue Chabanais.

sible de par la loi-Jacqueminot; voilà ce qui se reflète en mille facettes dans le recueil de M. Roger de Beauvoir. Lui-même il est le premier à railler son inspiration, à déjouer sa description, quand elles deviennent un peu sérieuses. Il se montre souvent un *touriste* plein de *désinvolture*, un Puckler-Muskau de la poésie. A travers ce cliquetis attrayant qu'il affecte, on pourrait citer plus d'une jolie pièce comme *Tristesse*, où perce un coin de sensibilité de cœur. Le tout est en rhythme excellent, fort bien manié, et qui, aux conditions sévères qu'il remplit, ne sent pas l'amateur et charme nos poètes. Mais ce qui nous a surtout frappé et ce que nous recommandons, c'est une qualité qui depuis long-temps semble avoir fait place dans notre poésie à l'éclat, à l'imagination, à la religion, au sentiment; une qualité que M. Alfred de Musset a heureusement réintroduite dans les vers, et dont M. Roger de Beauvoir à son tour vient de faire preuve dans les siens, l'*esprit*.

Nouvelle collection des mémoires pour servir a l'histoire de France, depuis le xiiie siècle jusqu'a la fin du xviiie, publiée par MM. Michaud et Poujoulat (1).

Peu de collections méritent plus la faveur publique que celle dont on vient de lire le titre. Nous souhaiterions pour notre compte, dans l'intérêt des lettres et des études historiques en particulier, que le jugement que nous en portons contribuât à la répandre. Pour ce qui est de l'utilité, le titre seul en dit assez. Aussi bien cette utilité n'est pas d'hier : on a compris, même avant ce premier quart du xixe siècle, que les élémens de l'histoire véritable étaient les chroniques et mémoires, pourvu qu'ils fussent, non pas feuilletés dédaigneusement comme ils l'ont été par beaucoup d'historiens, mais lus avec patience et comparés avec sagacité. Ç'a été l'un des mérites de notre temps. Il en est résulté une manière d'écrire l'histoire plus exacte, plus profonde, et, si nous pouvons dire, plus familière. Nous y avons gagné, outre de bons livres, un goût très vif et très général pour notre histoire nationale, jusque-là sacrifiée, il faut le dire, à l'histoire de la civilisation, qui était le but et qui a été l'œuvre du xviiie siècle.

La meilleure manière d'entretenir ce goût, d'où sortira peut-être une histoire complète de notre France, c'est d'abord de multiplier les recherches et les publications de mémoires; c'est ensuite d'accommoder ces publications aux facultés pécuniaires de notre époque, où les esprits éclairés sont si nombreux et les fortunes si réduites. La collection dont

(1) Paris, chez Bobée, rue des Petits-Augustins, 24.

nous parlons a rempli cette double condition. D'une part, elle a ajouté à nos richesses existantes, et nous lui devrons, soit des restitutions, soit des complémens de mémoires qui avaient été mal imprimés ou seulement analysés dans les collections antérieures; et d'autre part, sous ce format compacte, qui doit renouveler toute la librairie moderne, elle renferme en vingt-cinq volumes la matière de deux cents volumes dix fois plus coûteux.

Des notices dues à la plume savante et sûre de M. Michaud, ou à celle de son collaborateur, M. Poujoulat, précèdent chaque ouvrage, en exposent le sujet, le rattachent, soit à l'histoire générale, soit aux mémoires de la même époque, et font la biographie des auteurs. Ces notices sont exactes, simples, sérieuses, et écrites dans le style qui convient au sujet, ce qui est le plus grand éloge qu'on en puisse faire dans un temps où les sujets et les styles se contredisent si souvent.

Enfin, aucune des conditions matérielles qui recommandent et honorent une entreprise de ce genre, ne manque à cette collection. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, elle est fort supérieure à certaines collections analogues, qui du même coup ont exploité et discrédité le format compacte, et elle mérite toutes les préférences du public.

Œuvres philosophiques de Descartes, publiées d'après les textes originaux, par M. Adolphe Garnier, professeur de philosophie à l'École Normale (1).

Cet ouvrage fait partie d'une autre collection plus spéciale qui se publie sous le titre de *Bibliothèque philosophique des temps modernes*. Ce n'est pas un recueil d'œuvres choisies, suivant le goût plus ou moins arbitraire d'un éditeur, mais une publication de tout ce que Descartes a écrit de philosophie pure, dans le sens qu'on donne à ce mot, quand on l'oppose aux sciences philosophiques et mathématiques. L'admirable *Discours de la méthode*, les *Méditations*, les *Principes de la philosophie*, les *Passions de l'ame*, la polémique à laquelle ont donné lieu les méditations, enfin des lettres et quelques ouvrages posthumes de Descartes, composent les quatre volumes de ce précieux recueil. Chaque ouvrage est précédé d'un sommaire très étendu qui en est tout à la fois l'historique, l'analyse et le jugement critique. Des notes, rejetées à la fin des volumes, expliquent les difficultés du texte, assez nombreuses dans les traités écrits par Descartes, en latin, et donnent tous les éclaircissemens nécessaires. A la tête du recueil, une notice fort étendue et rédigée avec

(1) Paris, chez Hachette.

talent d'après la grande histoire de Baillet, la correspondance familière de Descartes, et les témoignages contemporains, nous fait connaître la vie de ce grand homme. L'introduction qui les suit résume sa doctrine, laquelle n'est exposée complètement dans aucun de ses écrits, et dont il a fallu que M. Garnier recherchât les élémens épars dans tous les ouvrages sortis de cette plume féconde.

De telles publications se recommandent d'elles-mêmes; elles ne peuvent pas être l'ouvrage d'un homme médiocrement instruit ni médiocrement habile. Le public n'y peut jamais être trompé; ce genre de travaux n'est pas de ceux qui tentent les charlatans; il faudrait se donner beaucoup de peine même pour n'y réussir pas. Mais ici les lecteurs ont deux garanties : la nature même du travail, et, de plus, le nom de M. Adolphe Garnier, si justement estimé de tous les hommes qui s'occupent de philosophie. Le laconisme obligé de nos notes bibliographiques ne nous permet que de recommander un recueil où, après avoir lu des ouvrages où l'on ne sait qu'admirer le plus du philosophe ou de l'écrivain, on peut retrouver ses propres impressions résumées, éclairées, et quelquefois rectifiées, dans les travaux si judicieux et si solides du commentateur.

— L'*Histoire de la Marine du siècle de Louis XIV*, que M. Eugène Sue vient de compléter par la publication d'un cinquième volume (1), est un livre plein d'intérêt, qui mérite de prendre place dans les bibliothèques. L'auteur, en fouillant dans les archives de Versailles, dans celles du département de la marine et les archives des affaires étrangères, a découvert des documens de la plus haute importance, qui donnent un grand prix à cet ouvrage, et font apprécier, sous un jour tout nouveau, les diverses luttes du règne de Louis XIV.

— M. Auguste Barbier vient de réunir, en un fort volume, les divers poèmes qui lui ont fait une si belle place dans l'opinion publique. Les *Satires* et *Poèmes*, qui viennent de paraître, contiennent les *Iambes*, *il Pianto*, *Lazare*, et plusieurs pièces inédites. Nous reviendrons sur ce remarquable recueil.

— La quatrième livraison des *OEuvres* de George Sand, composée des deux volumes de *Jacques*, paraît aujourd'hui. Cette édition nouvelle, revue par l'auteur, est exécutée avec le plus grand soin.

F. BULOZ.

(1) 5 gros vol. in-8°, accompagnés de plus de 40 gravures sur acier, plans et cartes. Chez F. Bonnaire, rue des Beaux-Arts, 10.

